

Rapport d'activité

Jean-Bernard DUBOIS | Président
Sébastien POMMIER | Directeur général



www.adages.net

Siège Social
125 rue Clément-François Prunelle
34790 Grabels
Tél | 04 67 10 40 00

Le mot du Président	4
<i>En 2023, la vie associative de l'Adages c'est</i>	
La clarté dans les rôles de chacun	10
La diversité de l'équipe d'administrateurs.....	13
Une activité associative qui se poursuit...	15
Zoom sur.....	19
Et pour conclure.....	23
<i>Rapport d'activité 2023 et d'orientation</i>	
.....	25
La vie des établissements et services.....	57



Jean-Bernard DUBOIS, Président

Parmi les événements qui ont marqué la vie de l'Adages au cours de l'année 2023, voici ceux que je retiendrais.

Distinctions honorifiques à l'Adages

Tout d'abord, dès le début de l'année, le 19 janvier, notre association a été honorée par la remise de distinctions à deux personnes qui ont largement contribué à la renommée de l'Adages.

Il s'agit de Madame Claire GARNIER, qui a été nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour son parcours professionnel de plus de trente ans auprès des publics précaires, soulignant son rôle majeur et déterminant dans le développement du Pôle Social de l'Adages. Ses compétences, son savoir-faire, son savoir-être, reconnus de tous, ont été légitimement soulignés au cours d'une cérémonie empreinte d'une authenticité à la mesure de la personne honorée.

L'Adages a également été mise en valeur avec la promotion de Monsieur Yves-Joseph CARLE au grade d'Officier de l'Ordre National de la Légion d'honneur.

Tout le monde reconnaît en Monsieur CARLE le Secrétaire Général qui a contribué de manière brillante et décisive à la naissance de l'Adages.

Il a, en outre, pendant plus de 30 ans, mis toute sa compétence, sa disponibilité, son dévouement, son indéfectible fidélité au service de l'Adages et de ses missions. Qu'il en soit, à nouveau, remercié et félicité.

L'année du changement du Directeur Général

Nous devons aussi noter un point essentiel qui a marqué en 2023 la vie de notre Association. Il s'agit du changement du Directeur Général.

Monsieur Frédéric HOIBIAN a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions le 30 juin 2023.

Il serait difficile et inconvenant de vouloir en quelques mots rappeler la carrière de Monsieur HOIBIAN, qui a occupé le poste de Directeur Général de l'Adages pendant 22 ans.

Monsieur HOIBIAN possède une solide formation universitaire sur le plan juridique et dans le domaine de la direction hospitalière. Après avoir occupé des fonctions éminentes dans le milieu sanitaire, il s'est consacré à la direction de l'Adages avec un engagement qui n'a jamais faibli et une fidélité au service de valeurs humaines qui lui tenaient à cœur. J'ai pu personnellement constater sa droiture, son intégrité, sa loyauté, toutes qualités orientées dans une unique et noble direction : le service de l'autre.

La transition avec son successeur Monsieur Sébastien POMMIER, s'est effectuée dans l'harmonie pour l'ensemble des équipes, des membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

[...] un engagement
qui n'a jamais faibli
et une fidélité au
service de valeurs
humaines.

Dès sa prise de fonction, Monsieur POMMIER nous a montré son style, sa manière d'affronter les problèmes avec pragmatisme, pertinence, capacité de jugement et de discernement.

La transmission des pouvoirs n'a connu aucun hiatus, grâce aux facilités d'adaptation du nouveau Directeur Général, mais aussi grâce au professionnalisme de qualité, à la compétence du personnel du Siège Social.

L'ensemble des Directeurs et responsables des établissements et services de l'Adages ont été rapidement sollicités lors de réunions de travail pour faire connaître à tous les caractéristiques de l'Adages : ses forces, ses atouts, mais aussi ses nécessaires améliorations conjoncturelles et structurelles à opérer, dans le court, moyen et long terme, en tenant compte des contraintes économiques et humaines.

Nous avons pu constater, lors de ces enrichissantes réunions de travail, la force que représente l'Adages du fait de la diversité de ses domaines d'action, de la compétence technique et de l'engagement humain de son personnel, de la confiance accordée par les différentes autorités de tutelle, et par les usagers et leurs familles.

Maintien quantitatif et qualitatif de l'activité et équilibre budgétaire

Après des échanges qui ont connu des modes d'expression variés entre la direction et les organisations représentatives du personnel, des consensus ont pu être négociés et ont permis une activité quantitativement soutenue, avec une qualité optimale maintenue.

L'atteinte de nos objectifs a pu être réalisée avec un exercice budgétaire équilibré.

En effet, malgré un résultat comptable déficitaire de 513.028 €, des mouvements de reprise prévus par les règles de tarification applicables au secteur médico-social ont permis d'obtenir un résultat administratif excédentaire de 364.579 €.

Une analyse plus fine de ces résultats conduit aux remarques suivantes :

- La persistance de résultats déficitaires pour certains établissements tenant à des raisons structurelles devant conduire pour l'avenir à des adaptations correctives indispensables ;
- La persistance de résultats excédentaires pour d'autres établissements permettant de conforter nos capacités d'auto-financement ;
- La constatation pour certains établissements de résultats variables dans le temps, tantôt déficitaires, tantôt excédentaires, signifiant la nécessité d'un suivi régulier des comptes d'exploitation au cours de l'exercice annuel ;
- L'accroissement des responsabilités de chacun pour une vérification de l'observance des engagements pris contractuellement avec nos tutelles pour les établissements sous CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), et la constitution d'un argumentaire solide pour soutenir les négociations avec les organismes payeurs, en vue d'une adéquation la plus juste entre les activités et leur financement.

[...] une activité
quantitativement
soutenue, avec une
qualité optimale
maintenue.

Nous sommes conscients des contraintes organisationnelles, techniques, économiques qui s'appliquent à tous.

Nous sommes conscients du contexte paradoxal que nous observons avec une augmentation des besoins de prise en charge des populations fragiles, vulnérables et la nécessaire rationalisation de l'utilisation des moyens humains et financiers.

Tout ceci en confirmant la confiance dont bénéficie l'Adages, en préservant les capacités d'investissement pour l'avenir et la maintenance de nos structures, dans le respect et l'harmonie sociale pour un service optimal rendu à nos usagers.

Tous mes chaleureux remerciements à l'ensemble des membres du Bureau et du Conseil d'Administration pour leur fidèle engagement.

Jean-Bernard Dubois

En 2023, la vie associative de l'Adages, c'est



Par Monsieur Bernard BARRAL, Secrétaire général

1. La **clarté** dans les rôles de chacun
2. La **diversité** de l'équipe d'administrateurs
3. Une activité associative qui se **poursuit**
 - 3.1 Heures de **bénévolat** 2023
 - 3.2 Le **Projet associatif** 2019-2024
 - Son évaluation
 - Un nouveau projet associatif à partir de 2025 ou prolongation de l'actuel ?
 - 3.3 Cellule de crise associative
 - 3.4 Les **Administrateurs** Délégués
4. **Zoom** sur ...
 - 4.1 Un des rôles essentiels de l'Association : faire des choix
 - 4.2 **Adhérer** à l'Adages : un choix qui se confirme

Et pour conclure

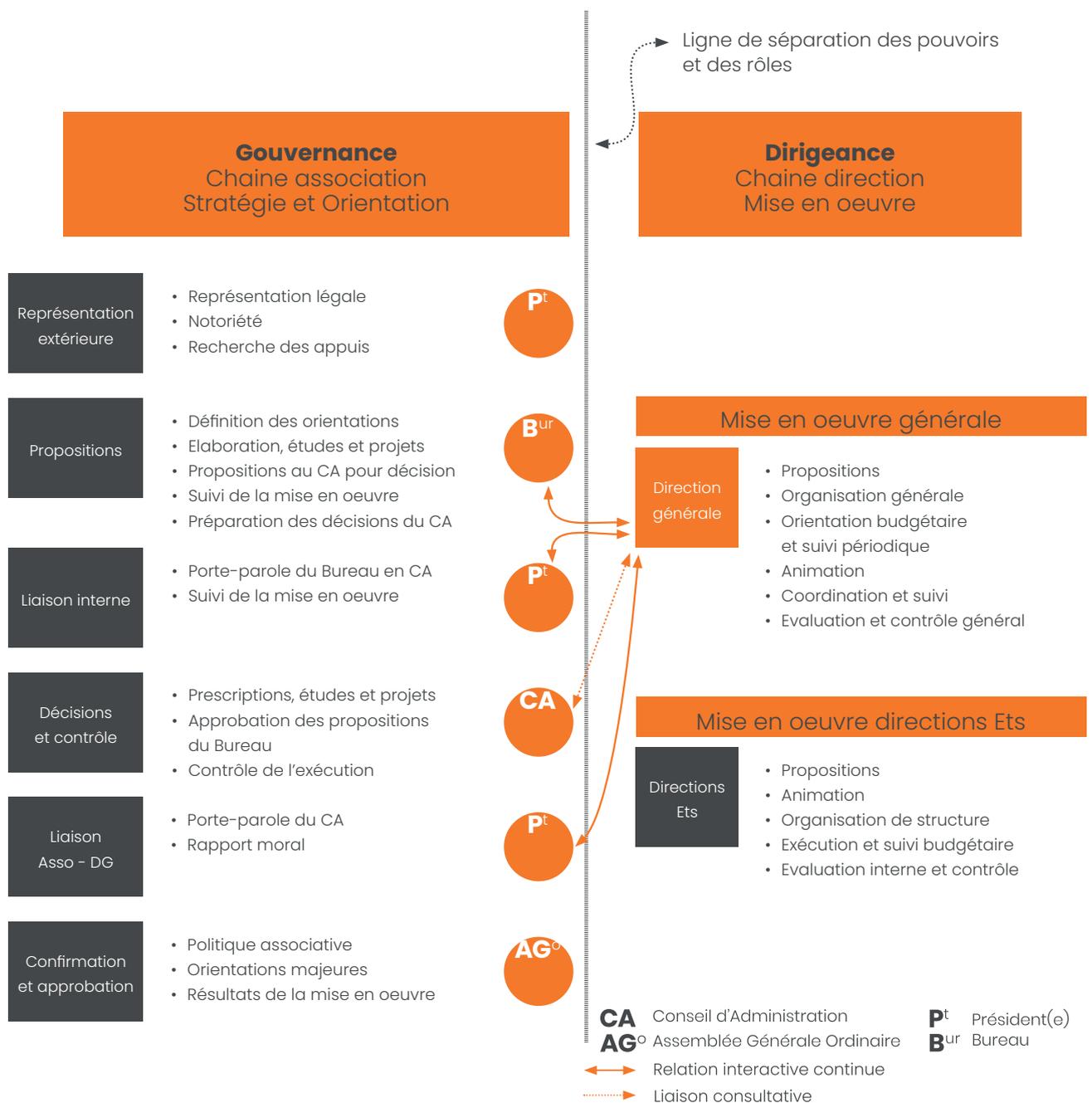
l'Organisation de l'association



* Conseil de suivi des établissements

Une **gouvernance** associative collégiale ET une **dirigeance** de la mise en œuvre

Gouvernance associative



Ces schémas, qui représentent notre organisation et son fonctionnement, sont le cadre des relations entre les instances.

Ils expriment, en quelques mots et figures, nos statuts et notre règlement intérieur. Le respect des règles institutionnelles assure le bon fonctionnement de l'ensemble et la qualité des relations entre "Gouvernance" (AG, CA, Bureau, Président) et "Dirigeance" (Direction Générale et Directions d'Établissements/Services/Activités).

Pour rendre compte de la vie de l'Adages au quotidien, il faudrait évoquer les relations de travail régulières, souvent pluri-hebdomadaires, les soucis partagés pour régler des affaires ponctuelles et pratiques, la richesse des discussions lors des réunions statutaires et informelles, la recherche approfondie de meilleures solutions possibles pour la mise en commun des informations, de l'expérience des uns, de l'action des autres. Tout cela contribue à créer plus qu'un cadre d'élaboration de décisions, un ensemble qui s'est forgé une culture et une âme communes.

En juin 2023, les collèges 2 et 4 ont été renouvelés après élections. Merci aux administrateurs sortants qui ont donné leur temps, leur énergie et bien plus encore.

Bienvenue aux 2 nouveaux administrateurs du collège 2 : Fatima DE CAMPOS et Nour Eddine RAMI.

1^{er} Collège – Usagers et représentants d'usager de l'Adages

- Patrick LEPRUN – AFPAM
- **Yves-Joseph CARLE – APACH** * Secrétaire général adjoint
- Awena GARENDEL – APEP Il faudra leur dire
- André BOUCHY – Association la Garrigue
- Marina COPPENS – Association parents Fontcolombe
- Jean-Marc DURAN – Mutualité Française Occitanie

2^{ème} Collège – Salariés de l'Adages

- Sébastien MARTIN
- Françoise MAZUIR
- Matthias MOREZZI
- Olivier MUSSEAU
- Nour Eddine RAMI
- Fatima DE CAMPOS

3^{ème} Collège – Personnes physiques et morales partenaires

- **Bernard BARRAL** * Secrétaire général
- Nadine ALAZARD – Habitat Humanisme Hérault
- Olivier JONQUET
- Pierre LAFFON – Ligue de l'enseignement du Gard
- Marie ROLLAND – SAS l'Enclos
- Alain PRAT

4^{ème} Collège – Personnes physiques indépendantes

- **Jean-Paul AUBRUN** * Trésorier
- **Jean-Bernard DUBOIS** * Président
- **Françoise FASSIO** * Vice-Présidente
- Michèle GRELLIER
- **Dominique HALNAUT** * Trésorier adjoint
- **Jacques HELSEN** * Vice-Président

les membres

du Bureau

Président
Jean-Bernard
DUBOIS



Vice-Présidente
Françoise
FASSIO



Vice-Président
Jacques
HELSEN



**Secrétaire
Général**
Bernard
BARRAL



**Secrétaire
Général Adjoint**
Yves-Joseph
CARLE



Trésorier
Jean-Paul
AUBRUN



Trésorier Adjoint
Dominique
HALNAUT

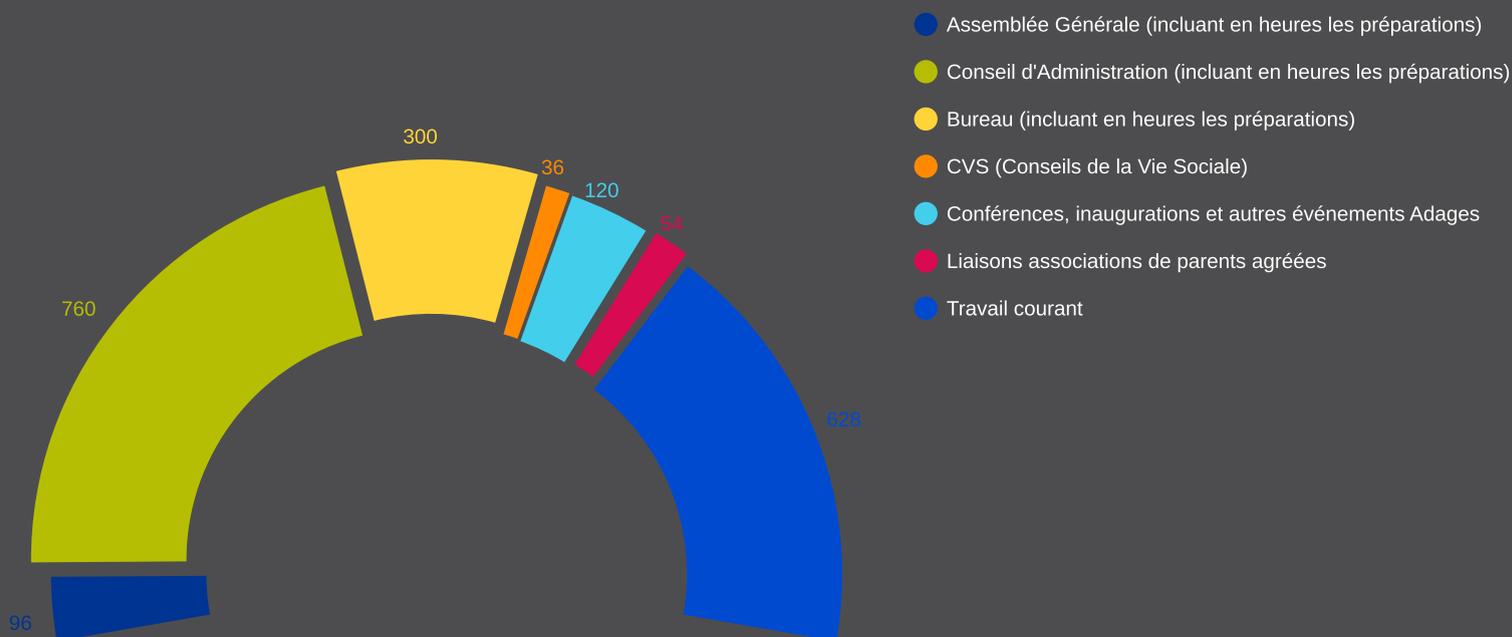


3. Une **activité** associative qui se poursuit

2092 heures valorisées à 48 195 € *

3.1 Heures de bénévolat

2092 heures de bénévolat



* 2 x le SMIC horaire 2023

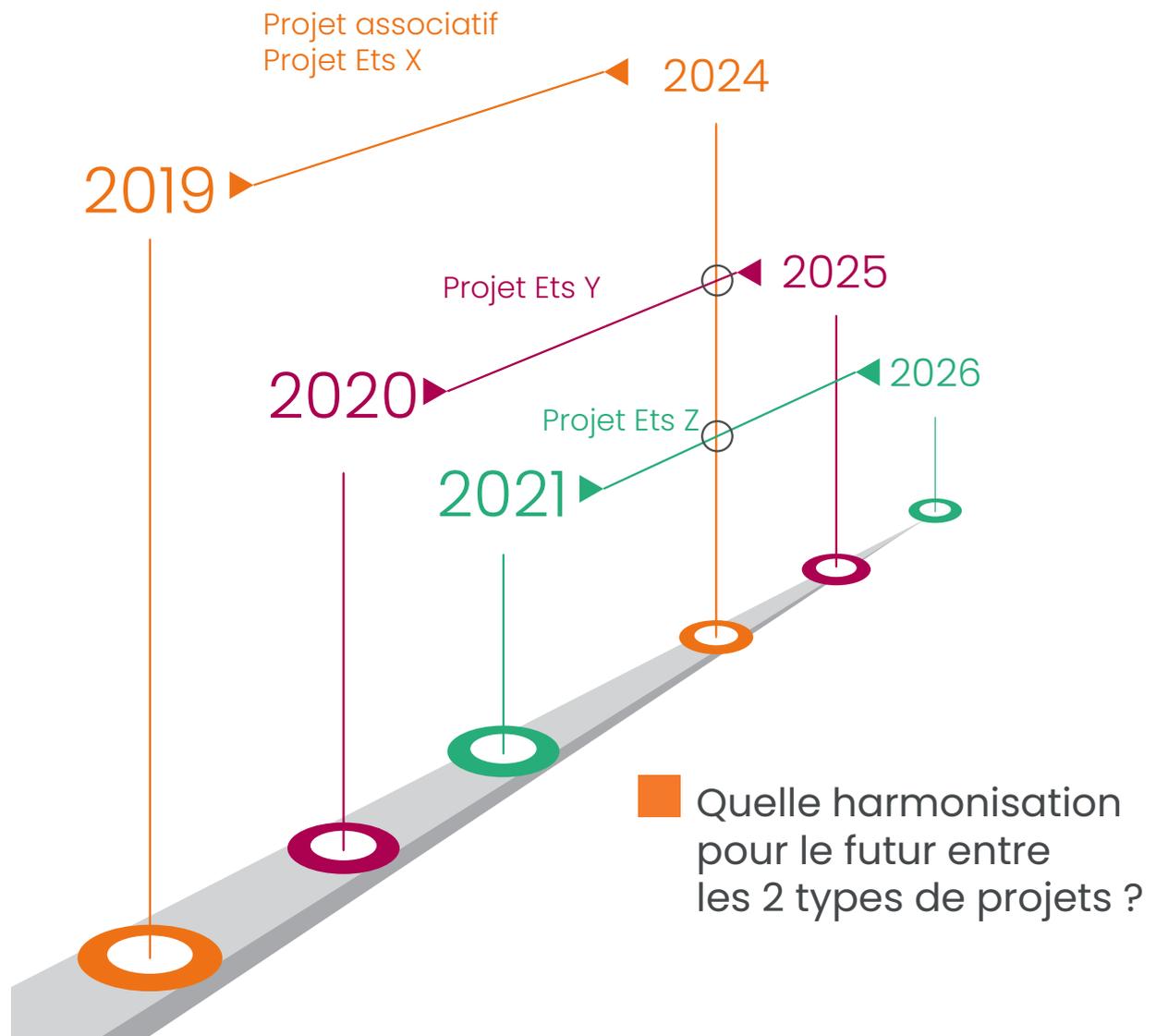
3.2 Le Projet associatif 2019-2024

• Son évaluation

L'évaluation du Projet Associatif est permanente. Le Bureau et le Conseil d'Administration peuvent vérifier que chaque projet présenté est toujours accompagné d'une confrontation avec le projet de l'Association dans son ensemble: pas un seul projet d'établissement ou de service, pas un seul projet d'investissement n'échappe à cette règle de l'examen de sa conformité avec le projet associatif.

• Un nouveau projet associatif à partir de 2025 ou prolongation de l'actuel ?

- Calendrier différent de celui des projets d'établissements et services
- Le projet associatif n'est pas une "obligation"
- Contrairement aux projets d'établissements et de services qui ont des calendriers contraints tous les 5 ans.



3.3 Cellule de crise associative

Les précautions initiées pendant la crise du COVID se prolongent dans les établissements par le maintien des habitudes prises pendant cette période, en tout cas, celles qui semblent les plus pertinentes.

Elle a aussi pour rôle de veiller au bon fonctionnement interne de l'Association et de rester vigilante sur tous sujets présentant un risque pour la cohésion de la vie associative et la continuité de l'action des établissements.

3.4 Les Administrateurs Délégués

Cette fonction est entrée en 2023 dans sa deuxième année après que chaque administrateur a accepté d'être le référent d'un groupe d'établissements et services placés sous une même direction. Ces administrateurs sont aussi le lien qui

unit les établissements et les instances associatives. Chaque Président de CVS (Conseil de la Vie Sociale) transmet son rapport annuel à l'Administrateur Délégué qui peut faire part au Conseil d'Administration des points qui lui semblent mériter un examen de sa part.

Les réflexions actuellement en cours au niveau de la "dirigeance" de l'Adages ne manqueront pas de renforcer utilement la place et le rôle de ces administrateurs délégués.

Ces administrateurs sont aussi le lien qui unit les établissements et les instances associatives.

Pôles d'intervention	Ets/Services	Direction	Administrateur		
Pôle enfance	CMPP Marcel Foucault SESSAD Marcel Foucault	Stéphanie GREGORI	Bernard BARRAL		
	DITEP Le Languedoc SESSAD Le Languedoc DITEP Bourneville SESSAD Bourneville	Cédric LIZE	Jean-Bernard DUBOIS		
	IME Les Oliviers UEM Grabels	Christophe FANGUIN	Dominique HALNAUT		
	EEAP Coste Rousse PCPE Hérault	Eric CENDRE	Marie ROLLAND Gérald FRANGIN		
	IEM La Cardabelle SESSAD La Cardabelle	Olivier GUILLEBERT	Jacques HELSEN		
	Pôle protection prévention parentalité	SOAE SIE SOAE AEMO SOAE IED SOAE MECS SOAE Espace Parentèle	Claire GARNIER	Dominique HALNAUT	
		Espace Famille Animation vie locale Espace famille Petite enfance Espace famille Urgence Espace Famille Parentalité	Gwladys FOUCHER	Françoise FASSIO	
		Pôle adultes handicapés et personnes âgées	EAM Les IV seigneurs MAS Les IV seigneurs	Michèle MATTA	Yves-Joseph CARLE
			EAM Le Hameau des Horizons	Typhaine LE MEUR	Jean-Paul AUBRUN
			MAS de Fontcolombe	Vincent LAVOINE	Nadine ALAZARD
EANM Archipel de Massane EAM Archipel de Massane	Marie-Claire BEDOS		Dominique HALNAUT		
Pôle social	EAM Les Fontaines d'Ô Résidence Accueil I Fioretti SAVS Lou Camin SAMSAH Les Vents du Sud	Marie-Claire BEDOS	Yves-Joseph CARLE		
	EHPAD L'Ostal du lac SSIAD L'Ostal du lac	Pascal SEGAULT	André BOUCHY		
	ESAT MS Peyreficade ESAT CIAL Peyreficade EA Saporta ESAT MS Saporta ESAT CIAL Saporta SA Saporta	Michel NOUVEAU	Jean-Marc DURAN		
	Maison du Logement Astrolabe	Eric FINE	Marie ROLLAND		
	REGAIN CHR/CAVA/LHSS/LAM REGAIN Espace santé précarité REGAIN GEM Gambetta	Olivier LECONTE	Nadine ALAZARD		

4. Zoom sur ...

4.1 Un des rôles essentiels de l'association : faire des choix

Dans les établissements/services/activités, les équipes assurent l'essentiel : l'accompagnement et le soin sous toutes leurs formes, auprès des personnes accueillies.

La gestion du quotidien de leur établissement ou service, de l'intendance aux tâches les plus rapprochées auprès des résidents et des personnes aidées par les professionnels occupe l'essentiel de leur temps.

Les équipes consacrent aussi une part de leur activité à la réflexion pour s'autoévaluer, poser les jalons de l'amélioration continue de la prise en charge.

Enfin, elles répondent à des appels à projet, conçoivent parfois ex nihilo des modifications à leurs pratiques et de vastes restructurations... Certaines comprennent des investissements parfois coûteux.

Le rôle de l'Association est de soutenir ces projets d'investissement. Certains s'imposent pour des questions de sécurité, de pérennité de nos structures, de l'adaptation du bâti. Tout en répondant aux besoins, certains projets de grosses opérations posent aussi la question de leurs financements et des choix à effectuer car les ressources, jamais, ne sont infinies (ni pour l'Adages, ni ailleurs bien-sûr).

... des choix à effectuer car les ressources, jamais, ne sont infinies

C'est l'Association qui, par l'instruction des dossiers, leur étude par rapport aux besoins et à la contrainte financière qui s'impose à nous, dresse des priorités, arbitre entre des projets, module les réponses en fonction de nos possibilités.

C'est ce rôle, parfois frustrant, toujours passionnant, qui échoit à l'Assemblée Générale, au Conseil d'Administration, au Bureau.

Tous les acteurs sont invités à y participer pour faire apparaître les urgences, les priorités, leurs contenus, les développements à venir. Directement, ou indirectement, c h a q u e établissement, chaque équipe, participe, en se manifestant, à nourrir la réflexion, essentielle aux bons choix des décisions finales.

... nourrir
la réflexion,
essentielle aux
bons choix des
décisions finales.

4.2 Adhérer à l'Adages : un choix qui se confirme

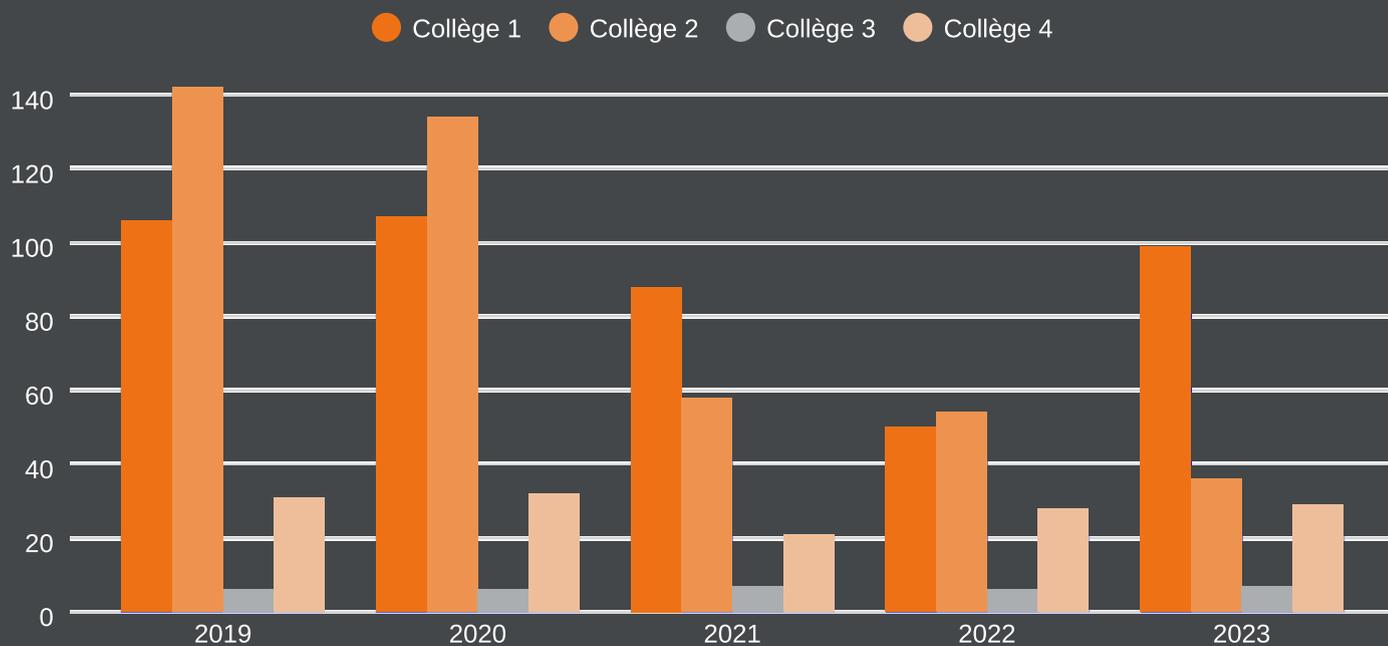
Les adhésions ont doublé dans le 1er collège " Usagers et représentants d'usagers de l'Adages " : elles passent de 50 à 99 en 1 an.

Bienvenue à toutes celles et ceux qui viennent ainsi participer à la vie associative !

Bravo pour cette démarche car vous avez choisi non pas seulement de rechercher un service pour votre proche mais aussi de vous impliquer dans l'accompagnement assuré par l'équipe de leur établissement, de marquer votre attachement et de contribuer au projet associatif.

Le collège des usagers et ses représentants confirme ainsi sa tendance à la hausse (+98%).

Evolution des adhésions 2022-2023



Le 2ème collège "Salariés de l'Adages" est marqué par une légère baisse. Elle nous appelle à convaincre les personnels que la vie de l'Adages est aussi leur affaire. Nos salariés assurent dans la vie quotidienne un travail de qualité qui permet l'amélioration de l'état de santé et de vie des personnes accueillies.

Choisir une vie professionnelle dans le secteur social et médico-social, est déjà en soi un acte de militance. Adhérer à l'Association, c'est aller encore au-delà, c'est recevoir des informations, participer aux élections, avoir un contact facilité avec les administrateurs de ce collège.

L'Association représente les établissements / activités / services, les inscrit dans la durée, permet leur développement. Y adhérer est un prolongement naturel de la vie professionnelle.

... adhérer est un prolongement naturel de la vie professionnelle.

Tous ceux, nombreux, qui ont le goût pour la vie collective et les projets partagés dans leur conception, leur promotion, leur mise en œuvre, leur évaluation, ont toute leur place dans la vie de l'Adages. Un nombre élevé d'adhérents accroîtra la force de notre association et de ses initiatives. Il donnera à l'Adages encore plus de chances d'être entendue et reconnue dans ses démarches dans tous les domaines.

Des contacts auprès des associations partenaires et auprès du grand public pour faire croître aussi le collège 3 "Personnes physiques et morales partenaires" et le collège 4 "Personnes physiques indépendantes", devront être relancés pour diversifier les profils de nos membres et de nos instances.

Adhérents, participants à l'Assemblée Générale, membres du Bureau et du Conseil d'Administration, par votre engagement, votre soutien auprès des instances, votre présence dans les établissements, vous faites vivre notre association et en assurez la continuité.

Par votre présence, votre écoute, votre parole souvent riche de propositions, vous participez au rayonnement de l'Adages qui lui vaut d'être à son tour attendue sur de nouveaux projets, et

souvent choisie comme opérateur. Les pouvoirs publics nous sollicitent même pour connaître nos propositions sur les orientations générales de la région dans le champ du médico-social.

Encore merci et bravo à tous pour ce grand succès chaque année renouvelé.

Bernard Barral

Rapport d'activité et d'orientations 2023

La création et la gestion d'institutions sociales et médico-sociales n'a de sens et d'intérêt que si elles répondent à des besoins et aspirations objectivés et affirmés de leurs bénéficiaires.

Par Monsieur Sébastien POMMIER, Directeur Général

L'importance et la diversité des missions et actions de l'Adages rendent particulièrement audacieux, pour ne pas dire téméraire, l'exercice consistant à résumer en quelques pages son activité de l'année passée et ses orientations pour la période à venir.

C'est pourtant l'objet du présent rapport qui se veut tout à la fois :

- Un objet statutaire puisque l'article 5.1 de nos statuts (relatif aux "compétences de l'Assemblée Générale") dispose que "l'Assemblée générale [...] approuve la gestion du conseil d'administration après avoir entendu le rapport d'activité, le compte rendu financier, et les rapports du commissaire aux comptes"
- Un objet de communication interne permettant à chaque adhérent, chaque Personne accompagnée et ses proches, chaque professionnel salarié, d'appréhender avec un maximum de précision et dans son ensemble les projets menés ou en réflexion au sein de l'Association

- Un objet de communication externe permettant à nos partenaires, publics et privés, de mesurer et apprécier la qualité de nos actions.

Laissant une large place à la vie associative (pages 7 à 23), aux établissements, services et activités gérés (pages 55 à 150), au bilan social (pages 34 à 47) et aux indicateurs budgétaires et financiers les plus pertinents (pages 48 à 53), il donnera à chacun de ses lecteurs une vision aussi fidèle qu'objective de la réalité de l'Adages au terme de l'année 2023. Au-delà, il permet de "jeter les bases" des principaux projets et sujets de réflexion associatifs mis en chantier en 2023. Là encore, leur nombre et leur diversité ne permettent pas ici l'exhaustivité.

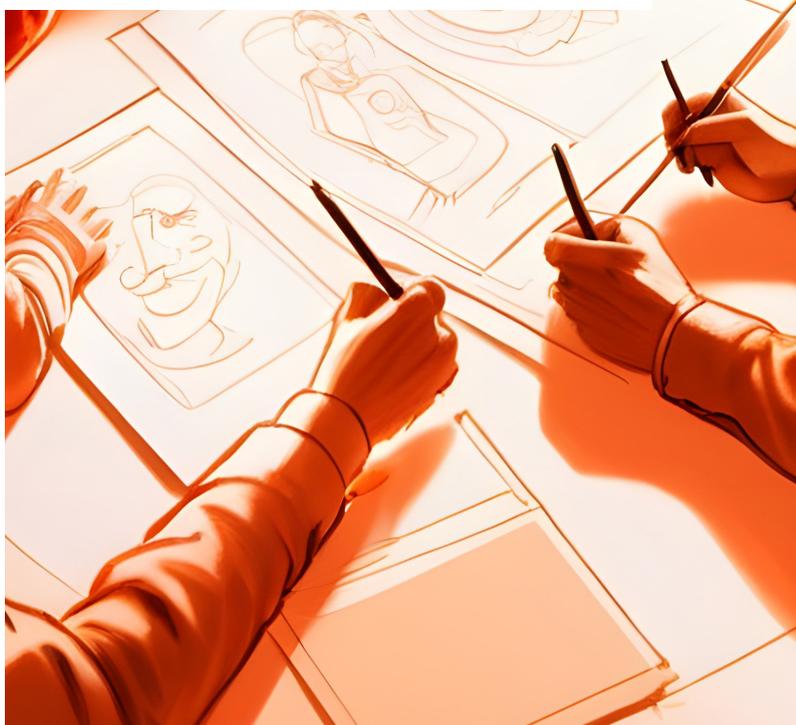
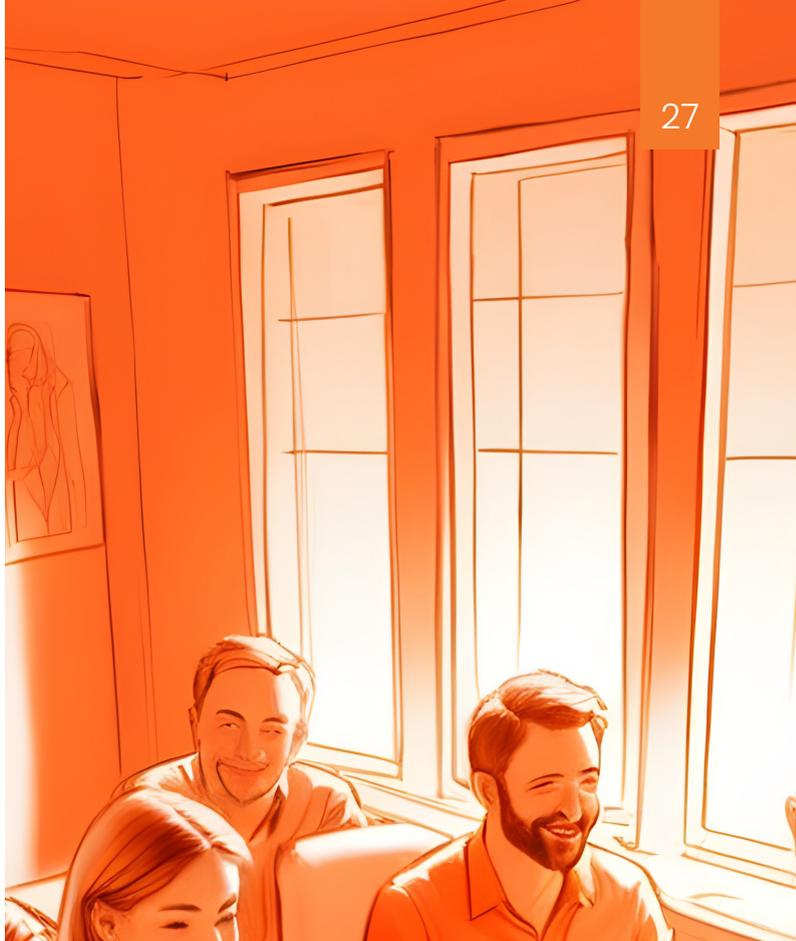
Mais le "temps de respiration associatif" que constitue une Assemblée Générale donne l'occasion d'évoquer les principaux, que l'on peut classer en deux catégories complémentaires.

**Les chantiers “endogènes”,
c’est-à-dire qui touchent
essentiellement
au fonctionnement interne
de notre association.**

Deux en particulier ont d’ores et déjà été engagés, à la poursuite d’un seul et même objectif : celui de créer les conditions d’une plus grande homogénéité des pratiques et processus au sein de l’Adages et de laisser plus de place à la transversalité des actions et aux “rencontres” entre professionnels.

[...] laisser plus de place à la transversalité des actions et aux “rencontres” entre professionnels.

Car, en effet, à la question “quelle est la principale force de l’Adages ?”, l’évidence nous invite à répondre tout naturellement “la diversité de ses métiers et savoir-faire!”. Mais comme beaucoup d’atouts, cette diversité ne s’usera que si l’on ne s’en sert pas. Ne pas s’en servir, c’est mener nos activités en “silos”. C’est étanchéifier les champs de la petite enfance,



du handicap, de la protection de l'enfance et du social au sens large, sans se demander si chacun d'eux ne peut pas enrichir les autres. C'est travailler à partir des différences et non des points communs.

A l'inverse, travailler en transversalité ne se décrète pas et se traduit inévitablement par des "passages obligés". Se connaître d'abord, c'est à dire maîtriser les singularités de chaque type de fragilité accompagnée et les logiques

de ces accompagnements.

Se comprendre ensuite, c'est à dire mesurer les contraintes et difficultés de chacun. Se retrouver enfin sur l'essentiel, c'est à dire la qualité toujours plus nécessaire du service rendu aux personnes en situation de fragilité, que nous accompagnons au quotidien.

[...] travailler en transversalité ne se décrète pas et se traduit inévitablement par des "passages obligés".



Ces deux chantiers endogènes sont les suivants :

1. L'actualisation du Document

Unique de Délégations (D.U.D) :

Prévu et rendu obligatoire par la décret n°2007-324 du 8 mars 2007 (codifié à l'article R. 314-88 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le Document Unique de Délégations est un écrit qui recense et précise les actions et la répartition des niveaux d'intervention et de responsabilité entre les administrateurs, les cadres dirigeants de la Direction Générale et ceux opérationnels.

Par nature, en étant "unique", ce document contribue à l'homogénéisation des pouvoirs et responsabilités et, par là-même, des pratiques au sein d'une institution médico-sociale. Or, à l'Adages, le D.U.D est à la fois :

- réservé aux Directions d'établissements/services/activités
- individualisé, ce qui implique qu'il n'est pas "unique"
- insuffisamment précis

C'est pour cela qu'un travail collaboratif de réécriture du D.U.D de l'Adages est d'ores et déjà engagée afin de répondre de façon exemplaire à nos obligations réglementaires ad hoc, mais également d'en faire un outil utile à l'unification des missions, responsabilités et pratiques entre les différents établissements, services et activités gérés.

2. La mise en place d'une

"comitologie" adaptée :

En complément du travail sur le D.U.D, c'est avant tout, et plus globalement, la question de la "rencontre entre professionnels" et donc celle de la "comitologie" qu'il importe urgemment de traiter dans la mesure où elle constituera tout naturellement le levier le plus efficace au sentiment d'appartenance à l'Adages et, par là-même, à l'acceptation par tous d'une homogénéité des pratiques et des processus.

Une organisation telle que l'Adages et l'impérieuse nécessité d'être managée sur la base de ses points communs (et non de ses différences, sans pour autant les nier ...) justifient amplement que, de façon organisée et hiérarchisée, puissent se mettre en place des lieux et temps de rencontre formalisés entre professionnels pour certains, et entre professionnels et administrateurs pour d'autres. A ce jour, notons à cet égard qu'à l'échelle associative :

- Les seuls temps de concertation formalisés entre professionnels sont les CODIR (réunissant mensuellement les Directions du Siège et celles des établissements/services/activités) et les réunions dites "de Pôle". Si les premiers ont été maintenus (bien que réorganisés sur la forme), les seconds sont aujourd'hui " mis en sommeil " car générant de la part des participants un fort sentiment d'inefficacité.

- Un temps formalisé de concertation entre administrateurs et professionnels (les " Conseils de Suivi des Etablissements ") est prévu par les statuts de l'Adages (article 8). Pour autant, cette disposition statutaire n'a, semble-t-il, jamais été valablement mise en œuvre.

Il importe aujourd'hui de donner plus d'épaisseur et d'ambition à ces temps et lieux de concertation afin que l'Adages puisse, toujours plus et toujours mieux, se projeter vers l'avenir en mode collaboratif.

[...] donner plus
d'épaisseur
et d'ambition
[aux] lieux de
concertation...

Les chantiers “ exogènes ”, c’est-à-dire qui touchent essentiellement aux actions et missions de notre association envers les Personnes qu’elle accompagne.

Deux en particulier ont d’ores et déjà été engagés et ils sont étroitement liés. Il s’agit de :

1. L’Autodétermination

La création et la gestion d’institutions sociales et médico-sociales n’a de sens et d’intérêt que si elles répondent à des besoins et aspirations objectivés et affirmés de leurs bénéficiaires. Cet élément essentiel renvoie inévitablement à la question, fondamentale, de “ l’autodétermination ”, que l’Adages se doit de s’approprier urgemment dans le cadre d’un mouvement associatif coordonné.

L’autodétermination, selon Wehmeyer et Sands, est définie comme “les habiletés et attitudes requises chez une personne, lui permettant d’agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus”.

Avoir le pouvoir de décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe. Accompagner les Personnes en situation



**Avoir
le pouvoir de
décider pour
soi-même
est un
apprentissage...**

de fragilité à devenir ce qu'elles ont envie d'être, avec un soutien adapté, c'est permettre à chacun de participer à la société en tant que citoyen et d'accéder au bien-être à la fois émotionnel et matériel qui contribue à une meilleure qualité de vie.

L'ambition de l'Adages doit être de soutenir cette évolution en généralisant la démarche d'autodétermination et en garantissant à chaque personne ainsi qu'à sa famille, un accompagnement adapté à ses attentes et besoins tout au long de sa vie.

2. La transformation de l'Offre

La transformation de l'offre intègre toute action visant à rendre l'accueil et/ou l'accompagnement proposé plus inclusif, plus souple et plus adapté à la prise en compte des situations individuelles, notamment complexes.

Les parcours se construisent à partir des besoins de la personne et en favorisant l'autodétermination évoquée précédemment.

Il ne s'agit plus pour la personne en situation de fragilité (du fait de son âge, de son handicap, de sa situation

[...] rendre
l'accueil [...] proposé plus inclusif,
plus souple
et plus adapté
à la prise
en compte
des situations
individuelles...

sociale, ...) de trouver sa place dans une offre existante et contrainte, mais de pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté, souple et évolutif, quels que soient les choix

faits dans les principaux domaines de vie (habitat, emploi, santé, ...). Cet accompagnement, construit au regard des attentes doit favoriser la pleine participation à la vie sociale et soutenir les personnes dans leur autodétermination.

Pour une Association comme l'Adages, il s'agit donc de se mettre en capacité de soutenir à la fois l'inclusion la plus entière et de répondre aux situations les plus complexes. Ainsi, le mouvement de transformation de l'offre – déjà engagé sur le terrain – doit encore poursuivre son essor pour, tout à la fois :

- Partir des besoins et des attentes des personnes en situation de handicap et de leurs aidants
- S'appuyer sur leurs capacités et leur participation

Ce mouvement nécessaire de transformation de l'offre implique, à court et moyen terme, que l'Adages :

- **Reste « force de proposition »** dans le cadre des "Appels à Manifestation d'Intérêt" et/ou "Appels à Projets" diffusés par les Autorités de Tarification



- **Investisse, encore plus et mieux**, les outils d'ores et déjà existants pour favoriser la Transformation de l'Offre (tel que SERAFIN PH)
- **L'accompagne d'une modification de son organisation et de son fonctionnement**, renvoyant ainsi aux "chantiers endogènes" précédemment évoqués.

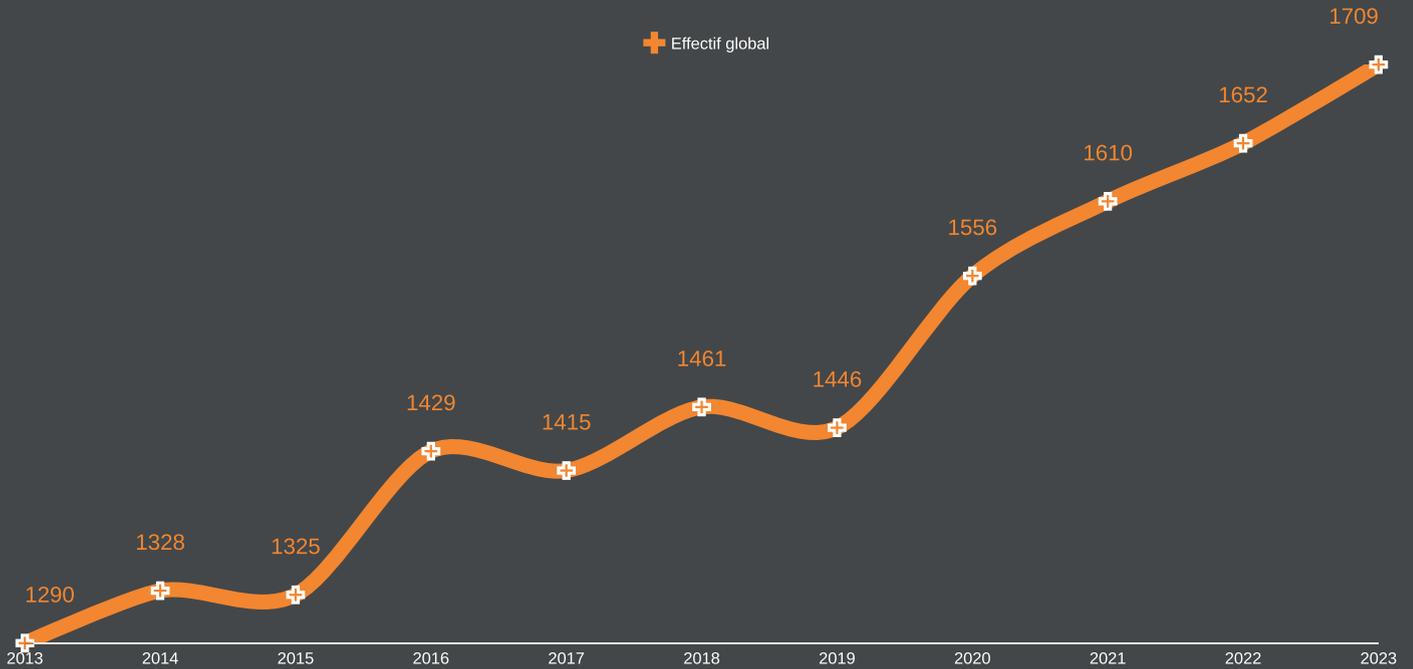
[Être] force de proposition.
[Investir] plus et mieux
[Modifier notre] organisation et son fonctionnement

Bien évidemment, ces chantiers ne doivent pas nous faire perdre de vue le quotidien, au sens le plus noble du terme, de nos actions. Une fois encore, elles sont beaucoup trop nombreuses et diverses pour être ici énumérées. Elles sont néanmoins, pour moi, l'occasion de saluer la façon dont, tous les jours, les professionnels salariés de l'Adages œuvrent avec éthique, bienveillance et compétence auprès des Personnes fragiles qui nous sont confiées Et de les remercier pour cela.

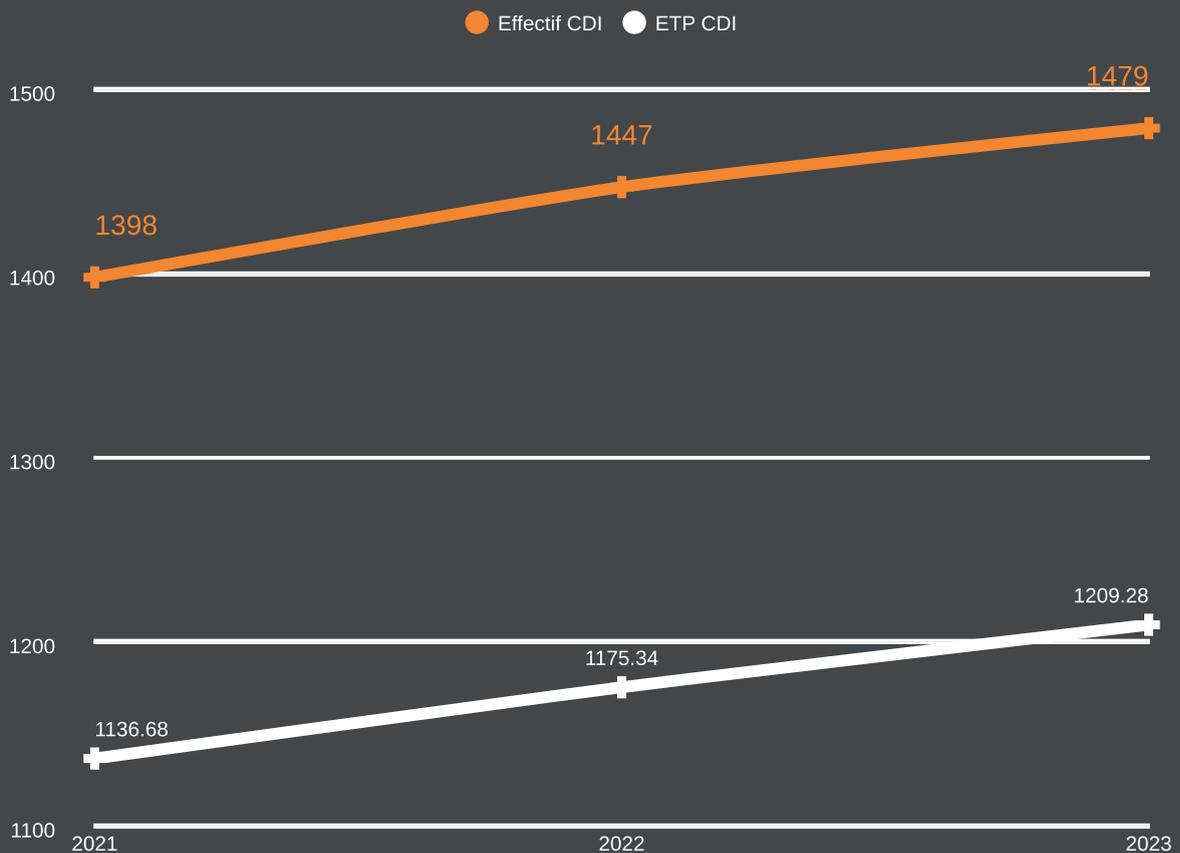
Sébastien Pommier

Les chiffres clés

Évolution de l'effectif global



Évolution des CDI 2021-2023

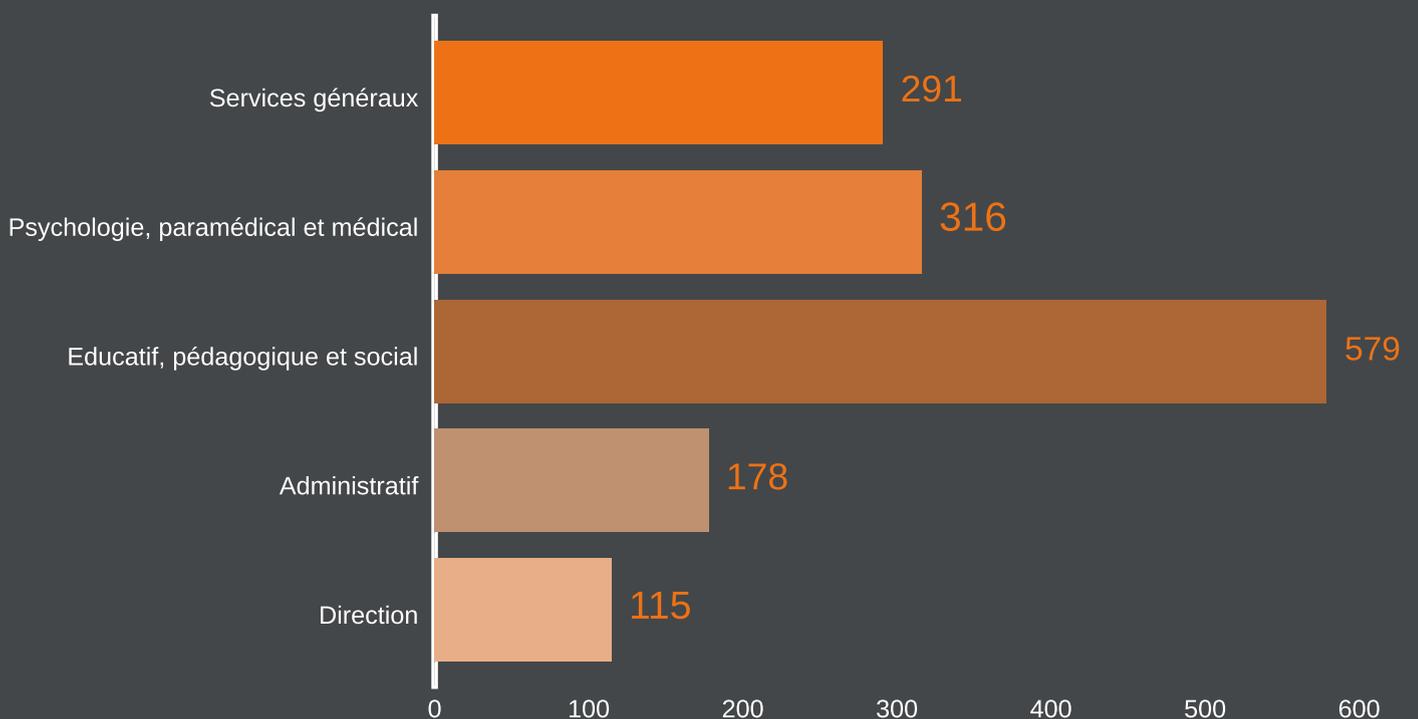


L'Adages poursuit en 2023 la croissance de ses effectifs au service du développement de ses dispositifs et de ses activités.

Ses effectifs CDI, en équivalent temps plein, ont progressé de 2.8% par rapport à 2022.

Les différentes courbes font apparaître une progression globale constante des effectifs puisque l'effectif total de l'Adages est passé de 1290 salariés en 2014 à 1709 au 31 décembre 2023 soit **+30%** **de croissance en 10 ans** également.

Effectif des salariés en CDI selon la catégorie professionnelle au 31 décembre 2023

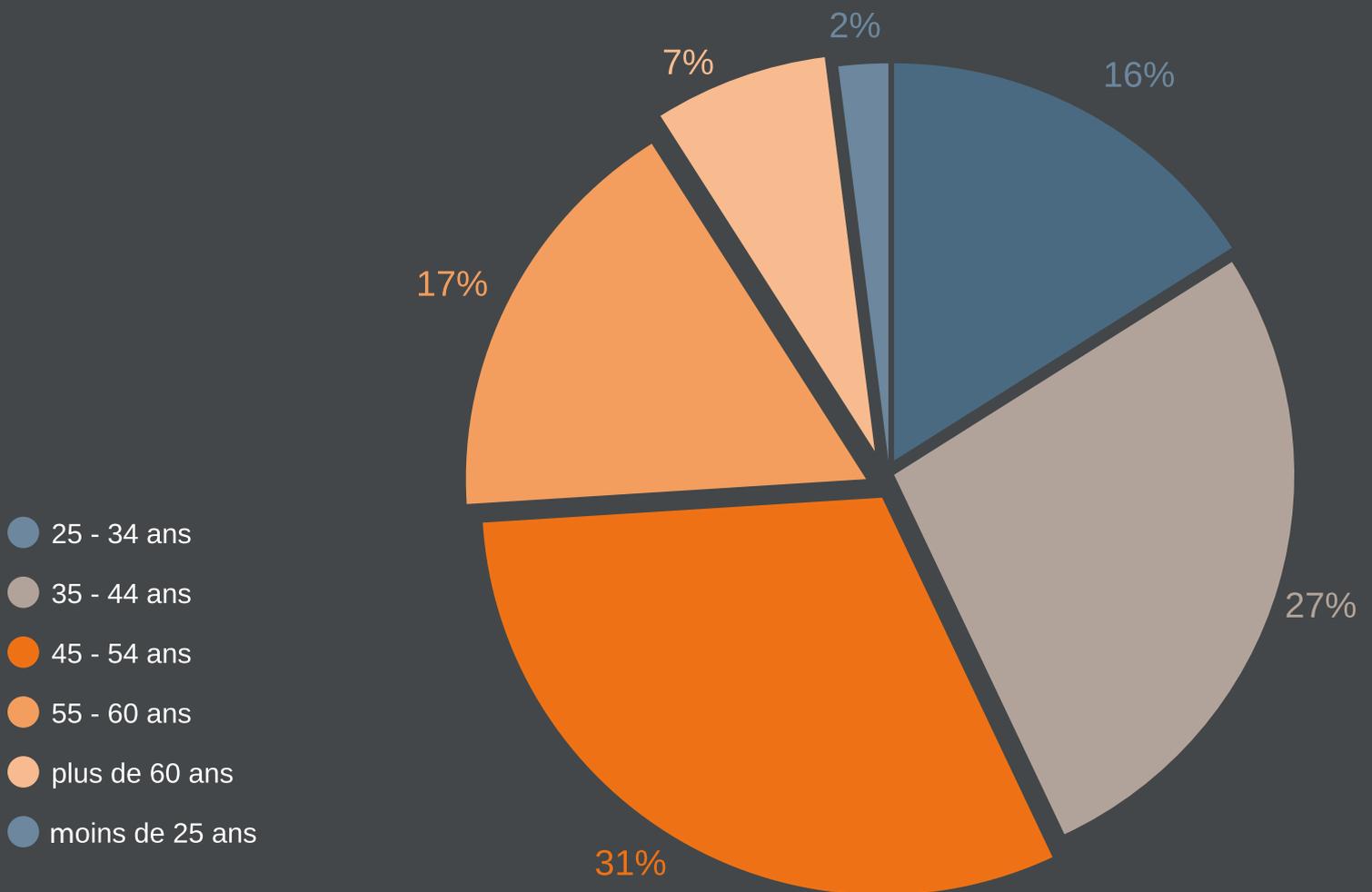


Malgré un contexte de tensions des recrutements et de perte d'attractivité du secteur social et médico-social à but non lucratif et plus globalement des métiers du soin et de l'humain, l'Adages cherche à demeurer attractive et à promouvoir une politique RH dynamique notamment auprès des jeunes générations qui composeront le secteur social et médico-social de demain.

La composition des effectifs CDI par catégorie professionnelle souligne que :

- Les professionnels éducatifs, pédagogiques et sociaux représentent quasi 40%
- Les professionnels de Direction représentent 7%
- Les professionnels paramédicaux, psychologiques et médicaux représentent 21%
- Les professionnels administratifs représentent 12%
- Les professionnels des services généraux représentent 19%.

Répartition des CDI selon l'âge



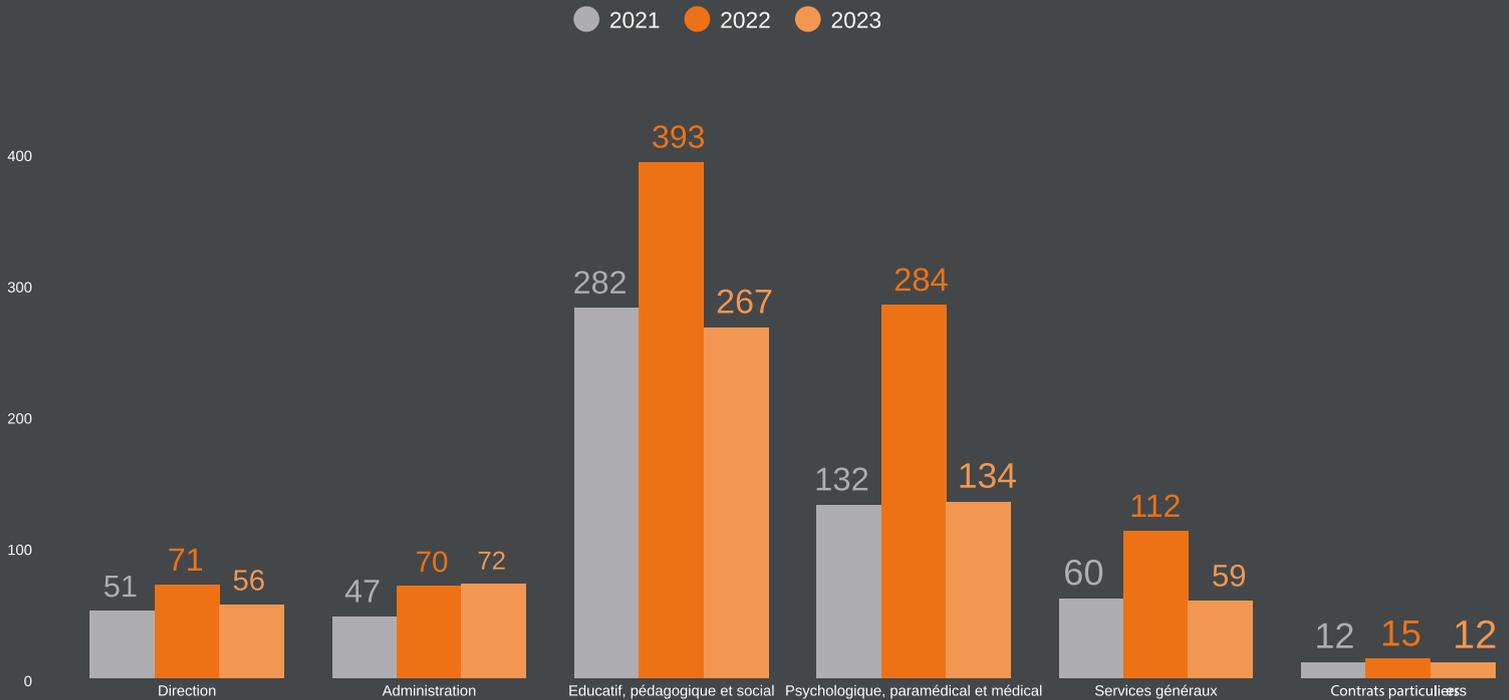
La composition des effectifs de l'Adages par âge fait apparaître que :

- 18% de l'effectif a moins de 35 ans
- 58% des professionnels CDI a entre 35 et 54 ans
- 24% de ce même effectif a plus de 55 ans dont 7% a plus de 60 ans.

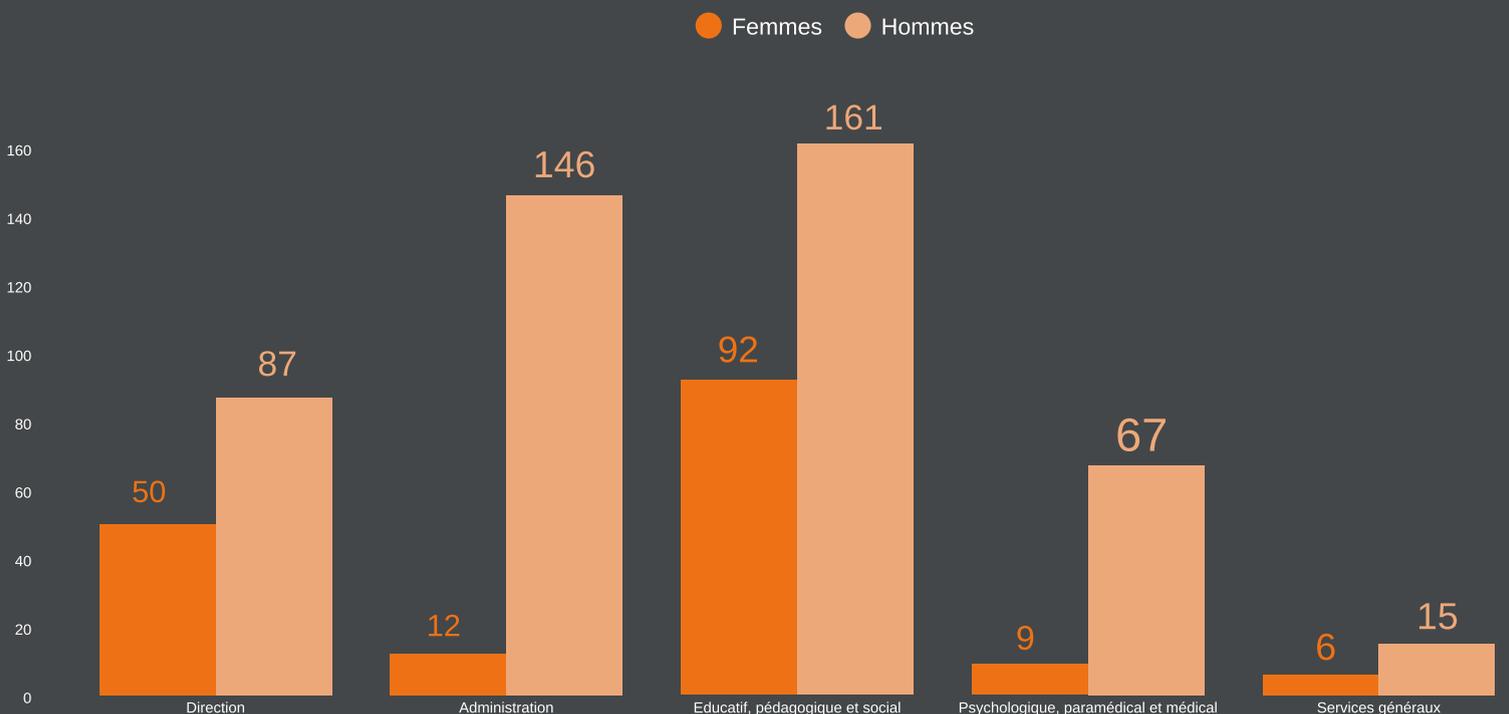
L'âge moyen des CDI est de 45 ans contre 37 ans pour les CDD.

L'ancienneté moyenne à l'Adages est de 7.6 ans tous contrats confondus.

Évolution du nombre de participants aux formations des plans de développement des compétences



Répartition par catégorie professionnelle et par sexe des participants au plan de formation mutualisé 2023



On constate en 2023 un léger recul du nombre de participations aux plans de développement des compétences des établissements par rapport à l'année 2022. Celui reste toutefois en progression par rapport à 2021.

Les plans d'établissements conservent une très belle dynamique (620 participants en 2023) et une variété de thématiques de formations proposées en lien avec les attentes et besoins du terrain sur chacune des structures. Les professionnels « cœur de métiers » éducatifs, pédagogiques, sociaux et paramédicaux représentent 67% des participations. On note que l'ensemble des catégories professionnelles bénéficie de formations.

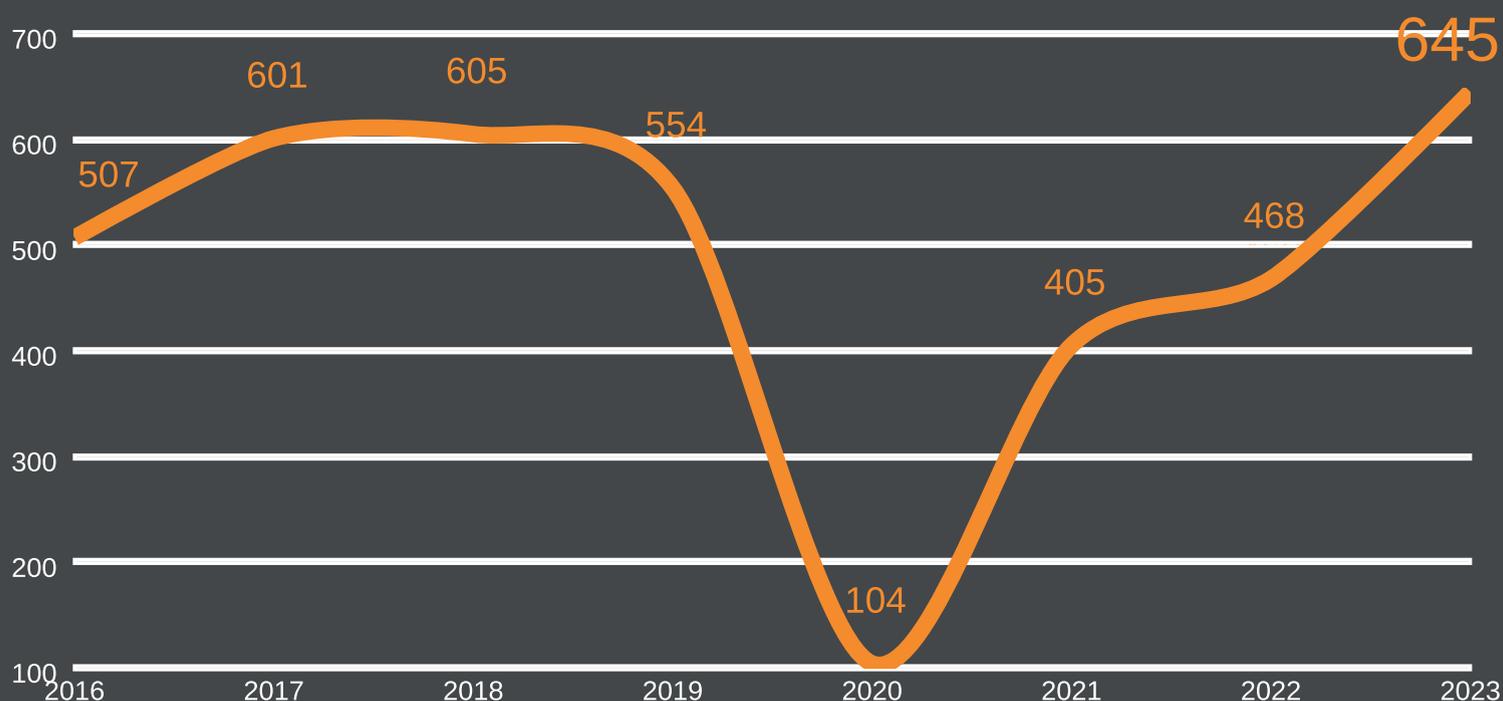
L'Adages y veille que ce soit par l'intermédiaire des plans des établissements ou du plan mutualisé.

Nombre de participations au Plan de développement des compétences mutualisé

Le nombre de participations au plan mutualisé de développement des compétences connaît une évolution significative de +38% par rapport à 2022 et de +59% par rapport à 2021.

Nous avons pleinement retrouvé la dynamique d'avant Covid 19 et avons pu déployer de nombreuses thématiques permettant de soutenir :

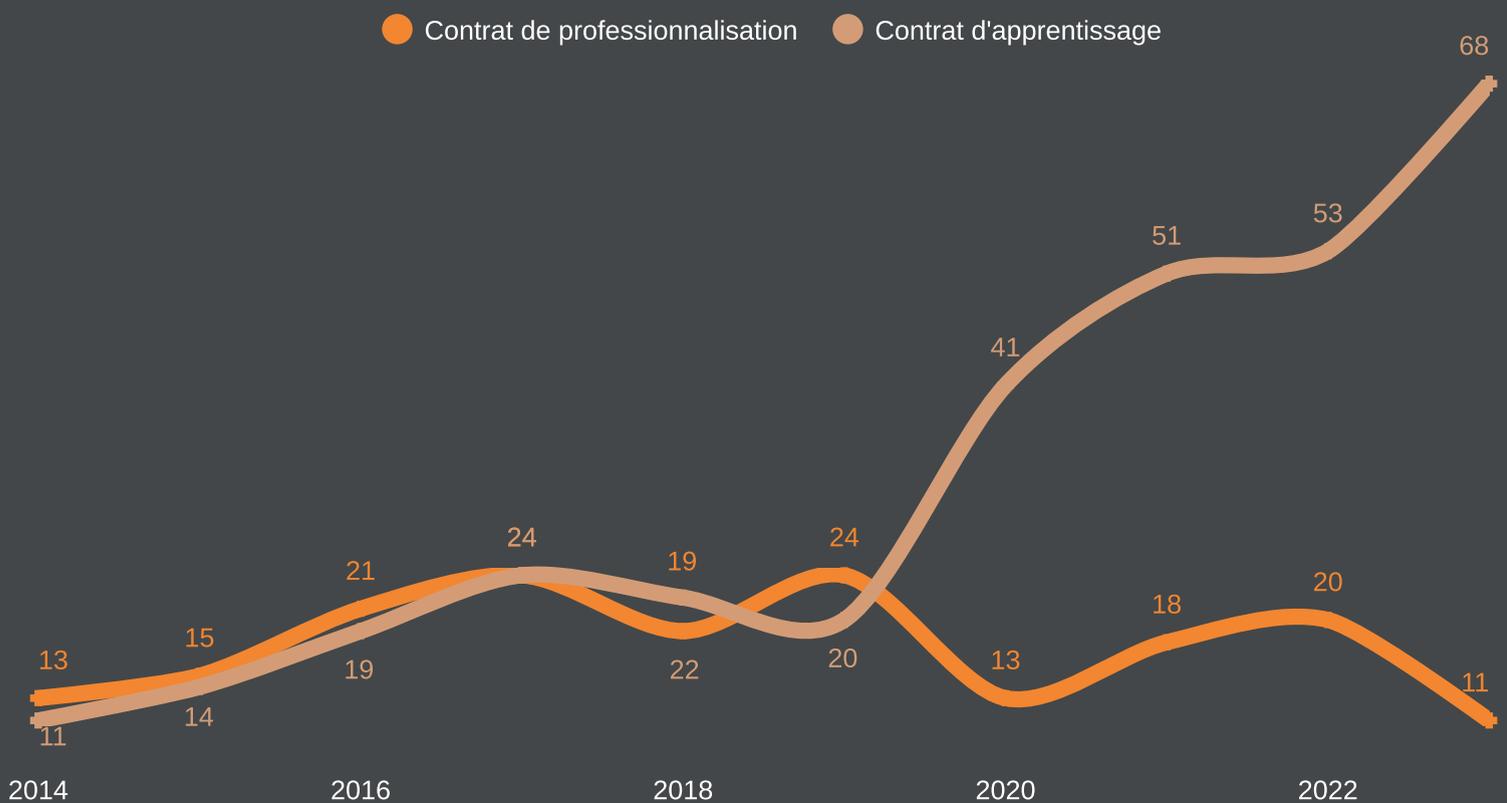
- Le déploiement des orientations associatives et l'accompagnement des mutations du secteur social et médico-social
- L'adaptation aux évolutions des politiques publiques
- Le renforcement des pratiques d'accompagnements des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité
- La prévention de la santé et des risques professionnels
- Le soutien aux évolutions logicielles en Gestion comptable, RH et Qualité avec Gestionnaire Web, Focat et Qualitéval.



L'inscription de ses professionnels dans une dynamique d'amélioration continue des apprentissages, des savoirs et des savoir-faire est essentielle pour l'Adages. Le plan mutualisé, et les formations collectives qu'il propose, demeure un outil probant au service du partage et de l'enrichissement des pratiques entre les différents professionnels.

A noter également l'obtention, en 2023, de la certification Qualiopi par l'organisme de formation interne de l'Adages « Form'Adages ».

Effectif d'alternants à l'Adages au 31 décembre 2023



En 2023, l'Adages poursuit sa dynamique de développement de l'apprentissage au sein des établissements et services comme de la direction générale. Cette croissance est soutenue par une politique nationale qui demeure incitative (aides exceptionnelles à l'apprentissage et à la professionnalisation sous conditions pour les structures de plus de 250 salariés).

L'année 2020 a marqué un tournant et l'ensemble des structures poursuit en 2023 la dynamique engagée (+ 240% d'apprentis par rapport à 2019). Le nombre d'apprentis au sein de l'Adages a été multiplié par 5 en 10 ans.

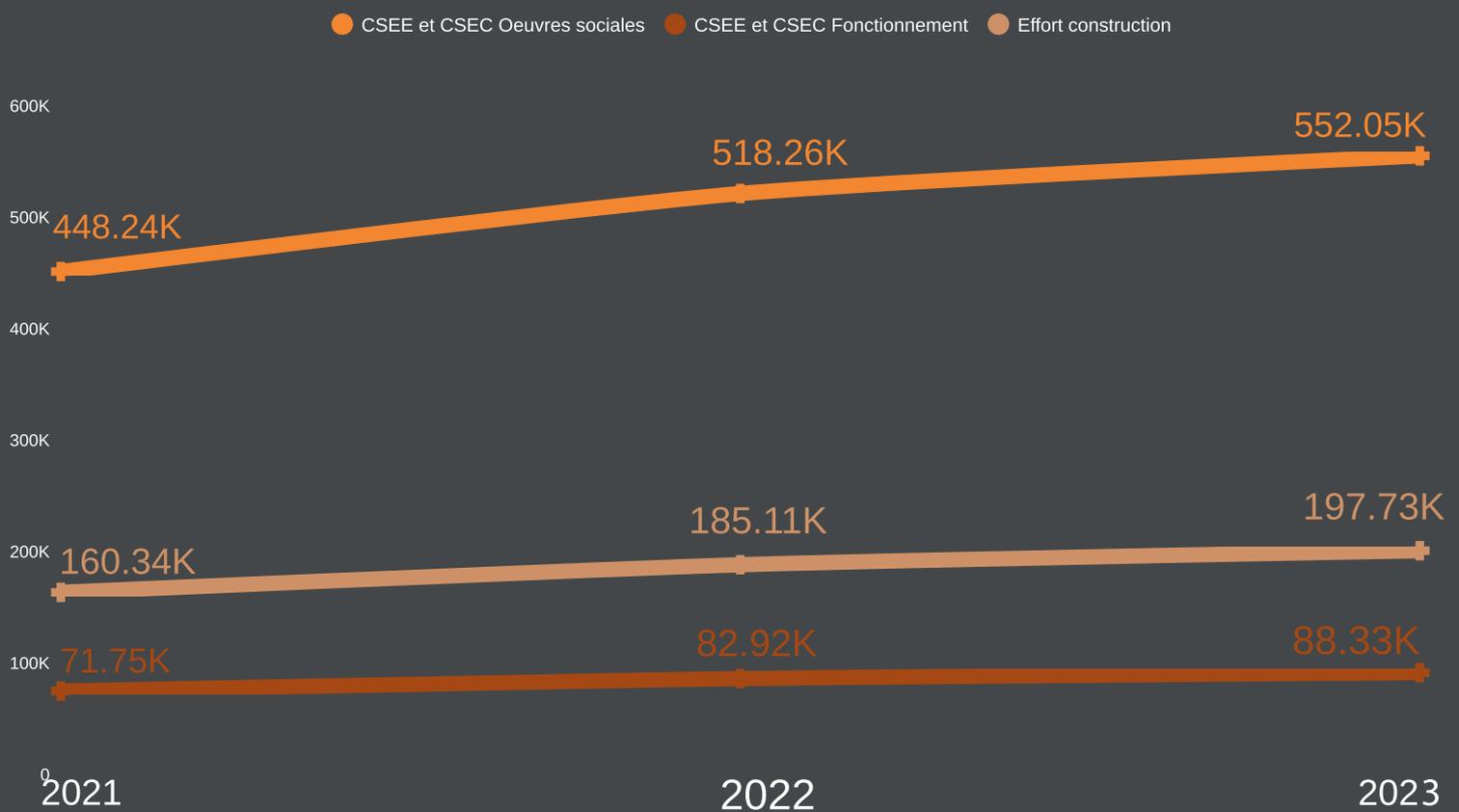
Le recours au contrat de professionnalisation tend à se tasser en faveur du recours à l'apprentissage.

Au 31 décembre 2023, 79 alternants sont présents au sein de l'Adages. Au regard des tensions de recrutement de certaines typologies d'emplois et du manque d'attractivité des métiers du soin et de l'humain, il apparaît nécessaire de poursuivre

une politique pro-active de recours à l'alternance en faisant de nos structures des sites qualifiants. Par ailleurs, le recours à l'alternance favorise et participe au sein de l'Adages au transfert des savoir-faire, savoir-être et pratiques professionnelles ainsi qu'au partage intergénérationnel.

Afin de soutenir la croissance de l'alternance, nous continuons de déployer au sein du plan mutualisé des sessions de formations de tuteurs et maîtres d'apprentissage, ces derniers étant des maillons indispensables à une politique de promotion de l'alternance réussie.

Participation de l'employeur en € dans l'amélioration des conditions de vie



En 2023, la participation de l'Adages au financement des œuvres sociales gérées par les CSEE et le CSEC se situe à hauteur de 552 053 €.

Elle permet de proposer aux salariés de l'Adages, des actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie : chèques vacances, chèques cadeaux, réductions sur les activités, vie culturelle, sports, locations etc.

La participation de l'Adages à l'effort construction, à hauteur de 197 734 € en 2023, permet à notre prestataire partenaire « Action Logement » de proposer aux salariés de l'Adages différentes aides à la recherche de logement, au financement de travaux, à l'accompagnement en cas de difficulté, etc.

Principaux éléments macro-économiques

Valeur du point



Une valeur du point qui se situe à hauteur de 3.93€ depuis le 1er juillet 2022

Taux d'inflation



Un niveau d'inflation qui se situe à hauteur de 4,90% (contre 5,20% en 2022)

Taux du Livret A



Un taux du Livret A qui se situe à hauteur de 3% depuis le 1er février 2023 (contre 2% depuis le 1er août 2022)

Le contexte économique dans lequel s'est inscrit l'exercice budgétaire 2023 s'est révélé complexe à plusieurs niveaux, dont les principaux sont les suivants :

- Une valeur du point qui stagne à hauteur de 3.93€ minorant l'attractivité des métiers proposés par l'Adages et générant des difficultés de recrutement
- Un taux d'inflation qui, bien qu'en légère baisse par rapport à 2022, reste particulièrement élevé, générant une forte augmentation des dépenses de fonctionnement (groupe I de dépenses) des établissements, services et activités gérées par l'Adages
- Un taux élevé de rémunération du Livret A, qui constitue un "index" sur lequel se fonde un certain nombre de nos charges de fonctionnement (charges d'emprunt et de loyers).

Résultat net global des comptes de 2023

Lien avec la présentation du bilan passif	Passif du bilan au 31 décembre 2023
Résultat brut de l'exercice	-513 028€
Reprise de Réserves et Reprise de résultat sous contrôle des tiers financeurs de 2021 réintégrés dans la tarification 2023	877 607€
Résultat de «gestion» après reprise et avant variation Congés Payés	364 579€

Au global, le résultat comptable de l'exercice 2023 se situe à hauteur de -513 028€ (déficit), traduisant une trajectoire financière défavorable. Ce résultat, "corrigé" en application des règles dédiées prévues par le Code de l'Action Sociale et des Familles, se situe à hauteur de +364 579€ (excédent).

Cette "correction" se traduit essentiellement par la mise en oeuvre de mécanismes réglementaires de reprise sur les réserves associatives qui s'amenuisent d'autant.

Synthèse des résultats 2023

ESMS sous CPOM

(incluant les 4 activités sans FINESS)

ESMS hors CPOM

(incluant le Siège Social)

Activités

(sans les 4 activités sans FINESS du CPOM et sans le Siège Social)

**Résultat
comptable**

80 668€

**Résultat
comptable**

-311 767€

**Résultat
comptable**

**Résultat
administratif**

avant variation CP

**Résultat
administratif**

avant variation CP

+638 100€

+8 408€

-281 929€



Les résultats comptables et administratifs (corrigés) cachent différentes réalités. Si les établissements et services inclus dans le périmètre du CPOM parviennent à l'équilibre comptable (+80 668€), ceux qui n'y sont pas inclus présentent un important déficit (-311 767€).

De leur côté, les "activités" (c'est-à-dire, les structures gérées par l'Adages sans être des établissements et services médico-sociaux) présentent un déficit à hauteur de 281 929€.

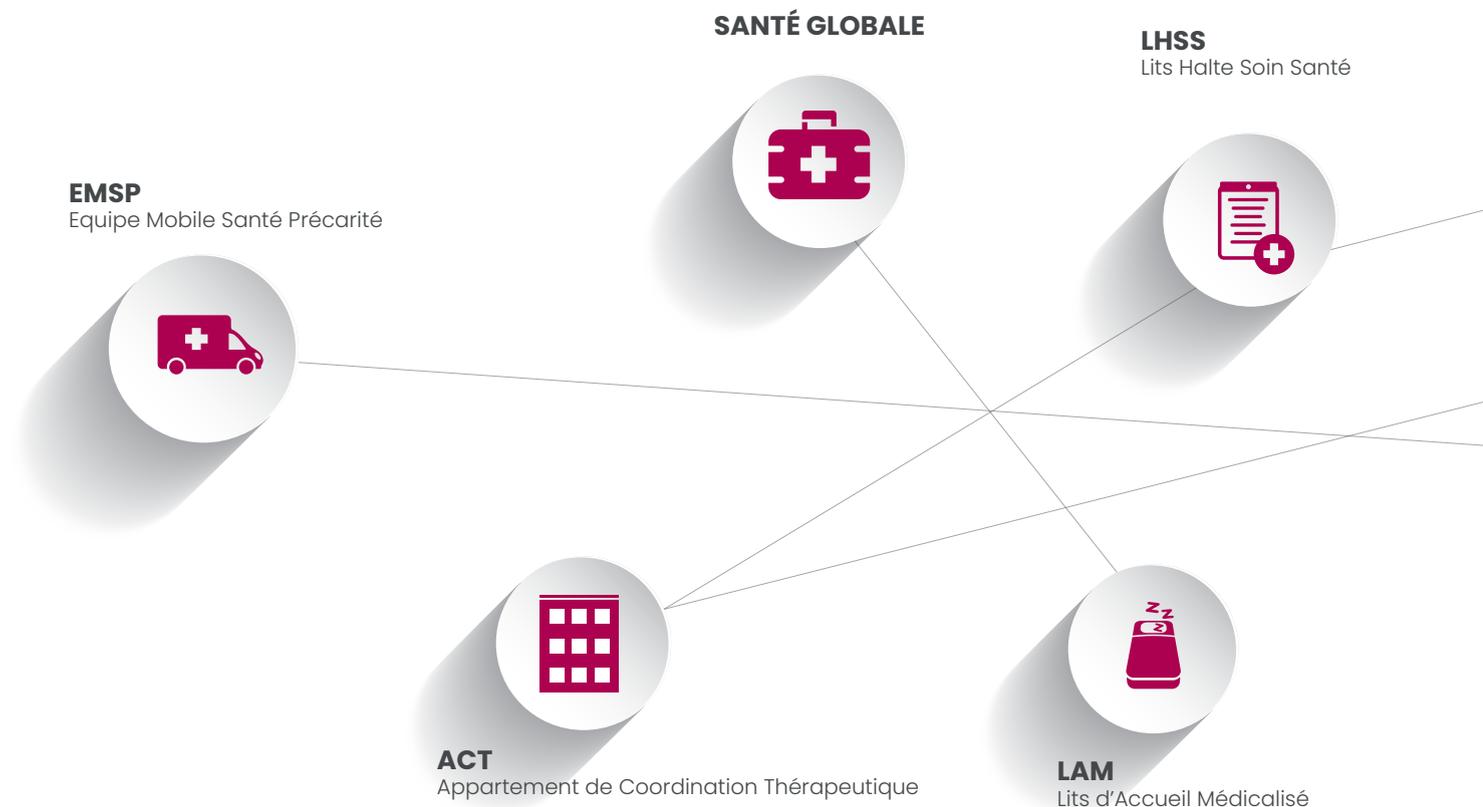


Regain

Regain est un complexe social et médico-social regroupant différents établissements et services qui relèvent de l'Accueil, l'Hébergement et l'Insertion (AHI) ainsi que de la santé précarité. Son dénominateur commun est d'assurer l'accompagnement, les soins et l'hébergement des personnes vulnérables, précarisées ou sans domicile fixe.

Regain offre une réponse complète aux multiples besoins des personnes en situation de précarité. La complémentarité de l'offre d'accompagnement est renforcée par une gestion collective de l'équipe de direction composée de cinq chefs de service et d'un directeur.

L'approche transversale se manifeste tant dans la gestion quotidienne du site Rue de l'Agathois que dans les échanges de bonnes pratiques, d'expériences et dans la supervision des initiatives visant à améliorer la qualité de service. De même, elle guide la dynamique des formations, des projets éducatifs et la gestion des risques.

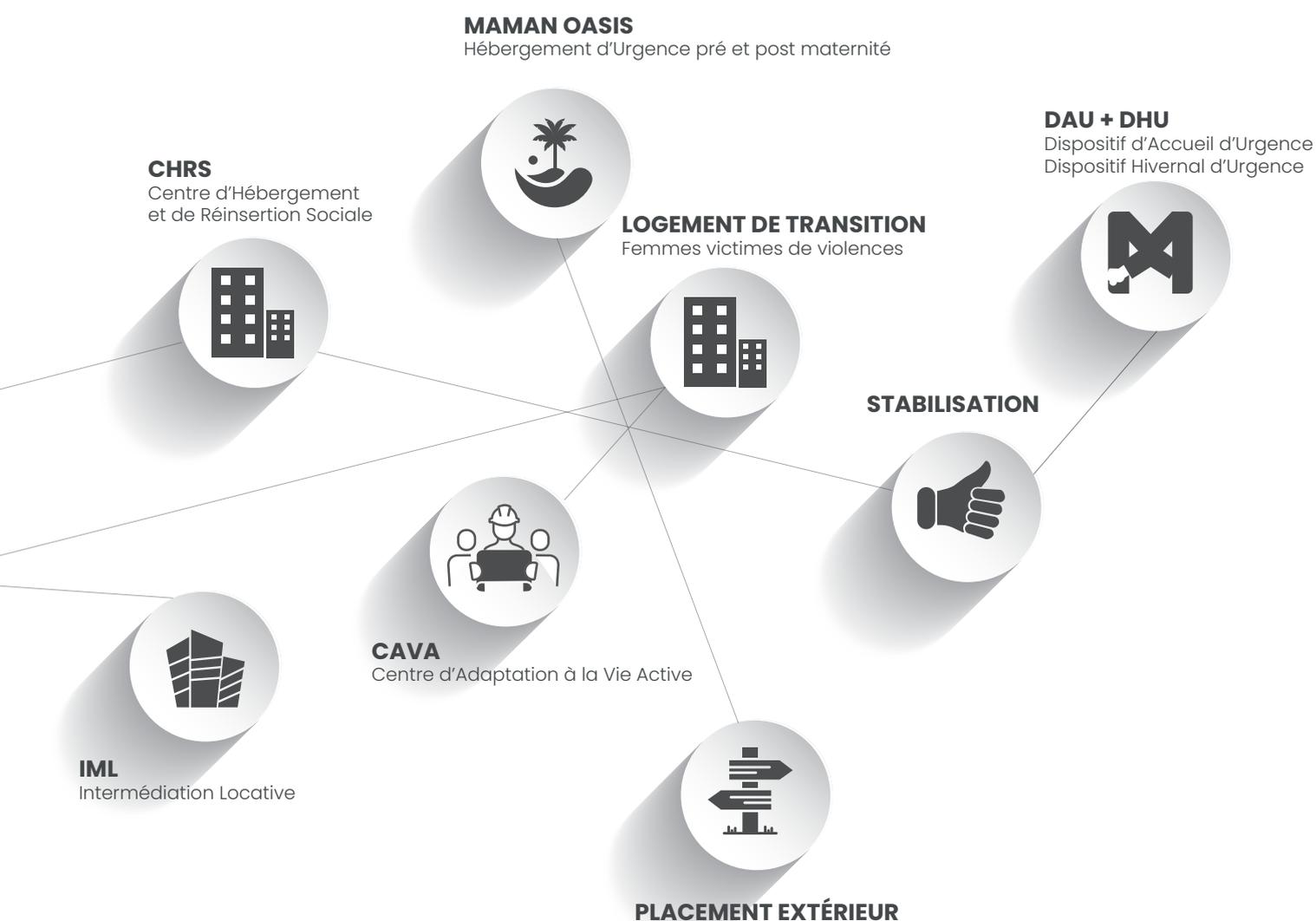


Contexte

Regain a connu une période de transition suite au départ de sa directrice en début d'année, après plus de 15 ans de service. Cette transition a temporairement mis en suspens certaines instances. Ce n'est qu'à la fin de l'année 2023, après environ cinq mois de recherche, qu'un nouveau directeur a été recruté, permettant ainsi de reprendre en main certains aspects de la gestion de l'établissement.

Malgré tout Regain et ses services ont accueilli, accompagné, soigné des personnes en situation de grande précarité.

Les services concernés par l'évaluation externe en 2023 et en tout début d'année 2024 ont réalisé leur autoévaluation en intégrant dans la démarche les autres services.



ACT

Appartement de Coordination Thérapeutique

Le dispositif offre un accompagnement individualisé assurant une coordination médicale, infirmière et psychologique permettant une continuité des soins psychiques et somatiques, tout en guidant la personne dans une démarche de rétablissement avec la connaissance de sa maladie et de ses troubles. Cette démarche a pour objectif d'éviter les décompensations et d'assurer le maintien de la continuité du parcours de santé et d'insertion sociale.

L'accompagnement offre également une prise en charge sociale et éducative. Le service assure un suivi individuel en articulation avec le projet de soin. Les professionnels accompagnent la personne en vue de l'ouverture des droits sociaux et la mise en œuvre d'une insertion sociale et professionnelle, tout en travaillant conjointement son projet de vie, voire à une orientation adaptée à son état de santé, le plus possible tournée vers le droit commun et l'accès à un logement.

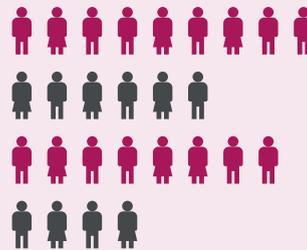
Capacité

15 places



Moyenne d'âge

40 ans



Taux d'occupation : 94.6%



La file active du dispositif des ACT a été de 19 personnes accueillies sur l'année 2023.

Répartition H/F



10 hommes et 9 femmes, 14 personnes sont de nationalité française, 1 ressortissante de l'Union Européenne et 4 personnes ressortissantes de pays hors UE

Durée moyenne de séjour : 277 nuitées



Ce taux est respectable notamment au regard de l'attribution d'une 15ème place en février 2023, mise en service qu'à partir de mai 2023 le temps de capter un nouveau logement sur une zone géographique tendue et face à quelques réticences des propriétaires à louer leurs biens à un public spécifique.

CHRS et stabilisation

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Le CHRS Regain vise à fournir un soutien social intensif, combiné à 42 unités d'hébergement. Ce soutien couvre divers aspects tels que l'administration, la vie familiale, la santé, la gestion financière, la formation professionnelle, le logement, la participation citoyenne, la culture, le sport et les loisirs.

L'objectif est de favoriser l'insertion durable des ménages dans la société ordinaire, en leur offrant un accompagnement adapté pour atteindre une autonomie de vie, y compris l'accès à un logement. Les résidents sont accueillis pour une période déterminée de 12 mois, avec la possibilité de renouvellement sous réserve d'une demande spéciale adressée à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.D.E.T.S.).

Capacité

Stabilisation

10 lits



CHRS

90 places

Moyenne d'âge

CHRS | Adultes : 36 ans, Enfants : 9 ans

Stabilisation | 45 ans



Stabilisation >>

Taux d'occupation : **99.31%**

(100% personnes isolées)

CHRS >>

Taux d'occupation : **103.14%**

(73% familles)



CHRS >>

Nombre de nuitées : **33 883**

Nous avons comptabilisé 33883 nuitées en 2023 contre 32712 nuitées en 2022.



CHRS >> Répartition H/F

● Hommes ● Femmes



DAU – DHU

Dispositif d'Accueil d'Urgence – Dispositif Hivernal d'Urgence

Les places d'hébergement d'urgence accueillent temporairement des personnes ou familles sans abri. Cet accueil est « **inconditionnel** ».

La durée de l'hébergement est variable en fonction de la solution durable trouvée, et des possibilités d'avancée de leur situation administrative, sociale ou encore professionnelle.

Cet hébergement doit favoriser l'orientation ultérieure des personnes accueillies vers des structures adaptées à leur situation par la mise en œuvre d'un projet personnalisé.

C'est en lien avec le SIAO 115 que les personnes arrivent sur le dispositif.

Capacité

Lunel
39 places



Montpellier
73 places

Type et mode d'hébergement

Montpellier



Lunel



DAU >>
Taux d'occupation : 106.3%

DHU >>
Taux d'occupation : 100.5%

La composition de certains de nos logements nous permette d'accueillir des grandes typologies de familles, entraînant le dépassement de l'effectif prévu.

Le taux d'occupation sur les logements diffus sur Montpellier et Lunel est au-delà des 100% DHU/DAU confondu.

**DAU + DHU = 60 familles accueillies,
57 personnes isolées ou en couple.
229 personnes accueillies en 2023**

EMSG

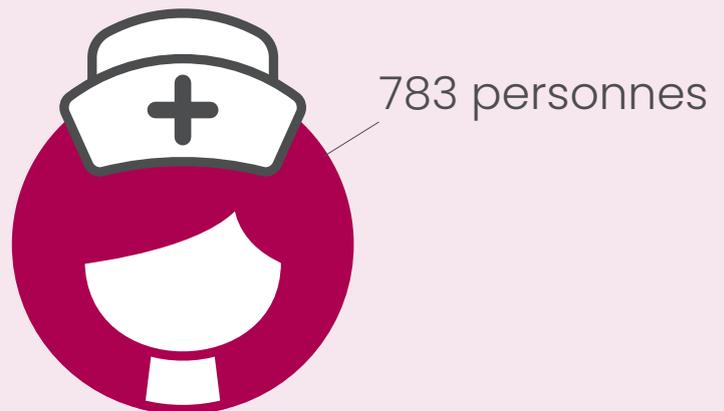
Equipe Mobile Santé Globale

L'Équipe Mobile de Santé Globale a pour essence d'aller vers les personnes sans chez soi en difficulté de santé, n'ayant plus ou pas le désir et la capacité de demander de l'aide, quel que soit le lieu où elles sont.

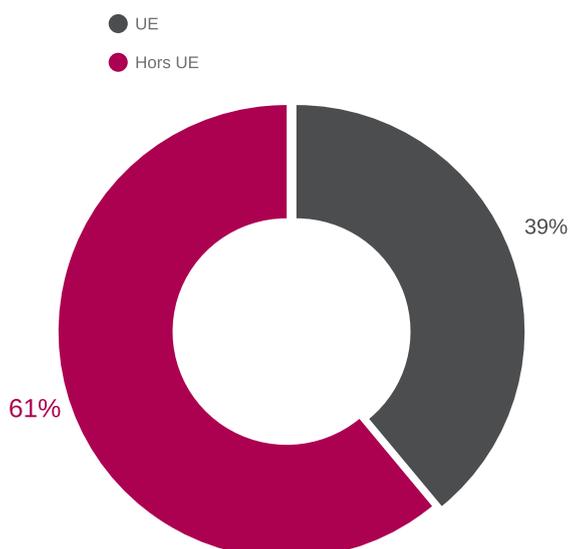
Ce dispositif offre la possibilité à toutes personnes en difficulté de santé à la rue ou en hébergement temporaire, de bénéficier d'une aide relationnelle et psychologique, d'une écoute et de soutien dans l'élaboration ou la reprise d'un projet de soins.

L'augmentation de places d'hébergement d'urgence a permis d'améliorer la réponse aux demandes d'hébergement et de mise à l'abri. Dans le même temps, les demandes d'intervention auprès de l'équipe de santé globale se sont multipliées.

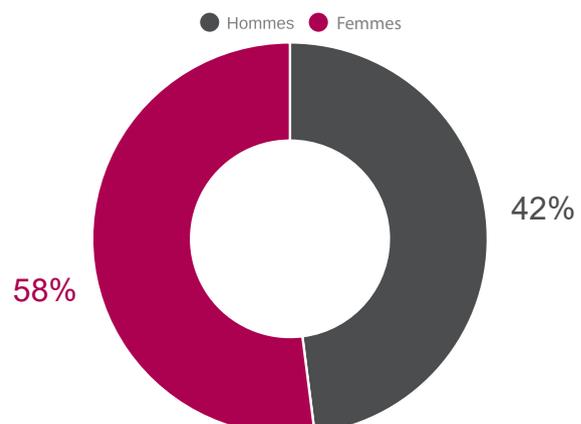
Nombre de personnes accompagnées



Provenance géographique des personnes accompagnées



Répartition H/F



Logement de transition

pour l'accueil de Femmes Victimes de Violences Conjugales

Regain gère des places de logement temporaire pour des femmes victimes de violences. Nous proposons des places en nous appuyant sur la présence de professionnels disponibles 24/24, 7/7, et des mesures de sécurité renforcées.

Les femmes victimes de violence sont orientées par le SIAO34. Le dispositif a progressivement gagné en efficacité depuis son ouverture en 2020, malgré le financement par l'ALT qui ne permet pas d'avoir des moyens dédiés à cet accueil. Aujourd'hui, c'est une mutualisation avec l'équipe du CHRS qui permet d'offrir un accompagnement.

Capacité

5 places



Public accueilli



Adultes seuls sans enfant



Adultes seuls avec enfants
(8 enfants)



Taux d'occupation :

136%

Les conditions d'hébergement garantissent l'intimité et la vie familiale. Les cinq logements se trouvent dans un bâtiment sur le site de Regain. Ils consistent en des appartements de type T1 ou T2 avec des installations sanitaires privées, offrant ainsi une flexibilité pour accueillir des femmes seules ou des femmes avec un ou deux enfants. Chaque logement est également doté d'une kitchenette pour la préparation des repas.

Médiation Santé Grands Marginaux

Les infirmières effectuent des interventions itinérantes, engagées dans une approche proactive. Cette approche implique non seulement que les professionnels sortent de leur cadre institutionnel pour rencontrer les personnes là où elles vivent, «Hors les murs», «là où elles sont, là où elles en sont», mais aussi qu'elles adoptent une attitude d'ouverture envers l'autre, dans sa globalité, sans porter de jugement et avec respect.

L'objectif de cette démarche, dans le cadre de l'accompagnement santé, est d'établir une relation de confiance, de bâtir un lien solide et durable afin de susciter une demande et d'y répondre de manière appropriée.

Nombre de personnes rencontrées



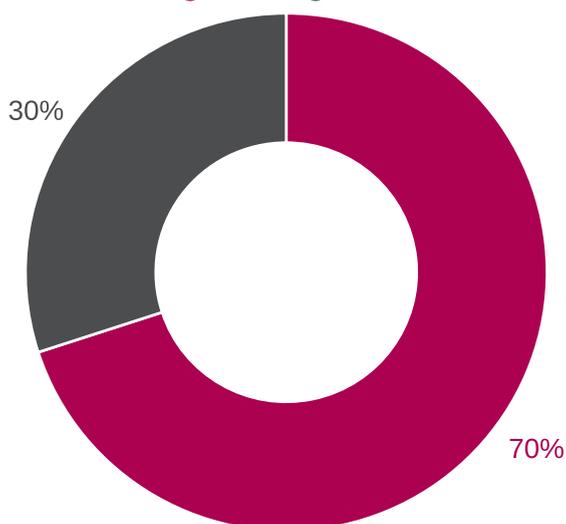
641 personnes

Lieux d'accueil des personnes rencontrées :

- Dispositif de mise à l'abri géré par Gammes
- CADA/CPH Adages
- HU Asso ATU
- HUDA SOS Solidarité
- CADA Gammes

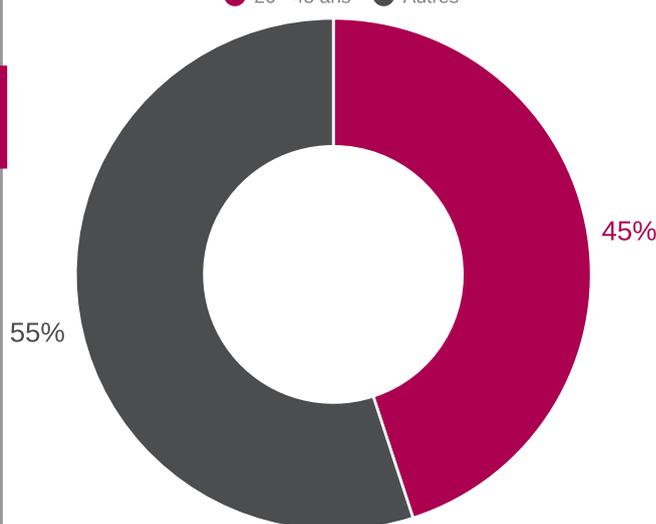
Répartition H/F

● Hommes ● Femmes



Répartition par âges

● 26 - 45 ans ● Autres



LAM

Lits d'Accueil Médicalisés

Au fil des années, Regain a développé des compétences solides dans la prise en charge des personnes confrontées à de lourdes pathologies, telles que la perte d'autonomie et les pathologies graves nécessitant un suivi à long terme.

Forts de ces expériences et de notre engagement dans les soins existants (LHSS, ACT, Santé globale), nous avons inauguré les 7 Lits d'Accueil Médicalisés en décembre 2021. Ces lits, intégrés aux LHSS, marquent un changement de paradigme, passant d'une approche centrée sur les places disponibles à une

approche modulaire répondant aux besoins spécifiques des individus.

Ce dispositif vise à faciliter la coordination entre les acteurs impliqués dans le parcours de soins et à encourager une approche plus intégrée. Chaque année, nos rapports d'activité LHSS révèlent une proportion significative de demandes non satisfaites en raison de pathologies chroniques trop complexes, qui ne correspondent pas aux prestations offertes par les LHSS.

Le dispositif des Lits d'Accueil Médicalisés de Regain propose un accompagnement et une prise en soins à des patients pour et avec lesquels un projet de vie pourra se construire (orientation en EHPAD, en ACT, en logement adapté ou autonome avec étayage...) et n'a pas vocation à accueillir du public en fin de vie prononcée ou en soins palliatifs.

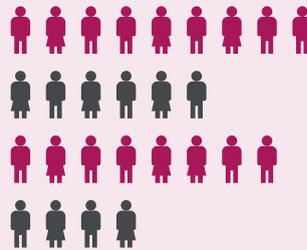
Capacité

7 places



Moyenne d'âge

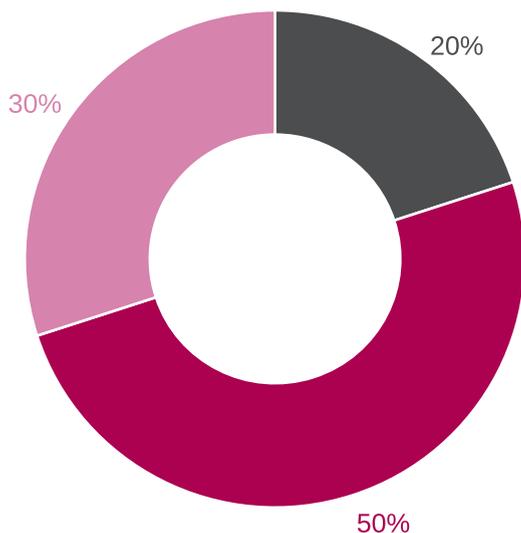
56 ans



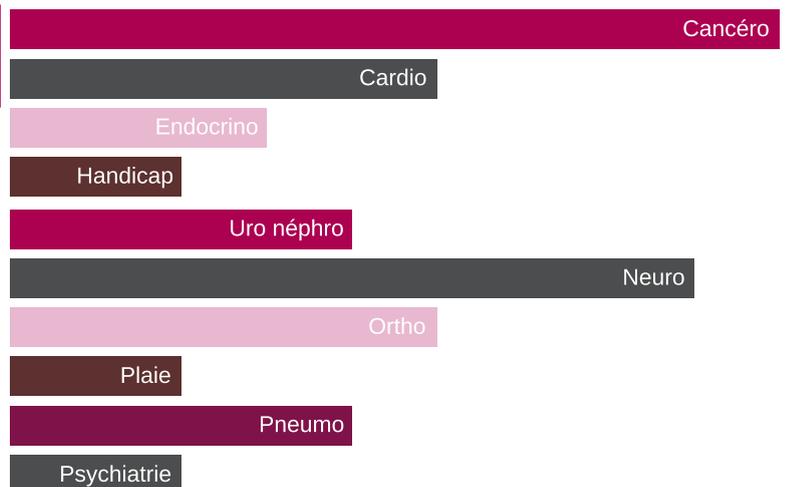
10 résidents accueillis :
9 hommes
1 femme

Répartition par âges

● 26 - 39 ans ● 60 - 74 ans ● 40 - 59 ans



Répartition par pathologies



LHSS

Lits Halte Soins Santé

Les établissements désignés sous le terme de «lits halte soins santé», accueillent des adultes sans domicile fixe, quel que soit leur situation administrative, lorsqu'ils ne peuvent être pris en charge par d'autres structures. Leur état de santé, qu'il soit physique ou mental, ne nécessite pas une hospitalisation ou une prise en charge spécialisée, mais rend la vie dans la rue impossible. Ces structures ne sont pas spécialisées dans une pathologie particulière.

Ainsi, à Regain, nous accueillons des adultes, seuls ou accompagnés d'un enfant majeur, d'un conjoint, d'un partenaire de vie et de rue, avec ou sans animaux de compagnie.

Notre politique d'accueil inconditionnel nous permet d'offrir des soins adaptés à chaque personne, quel que soit son statut administratif, son passé ou son projet de vie futur.

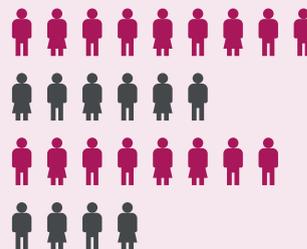
Capacité

20 places



Moyenne d'âge

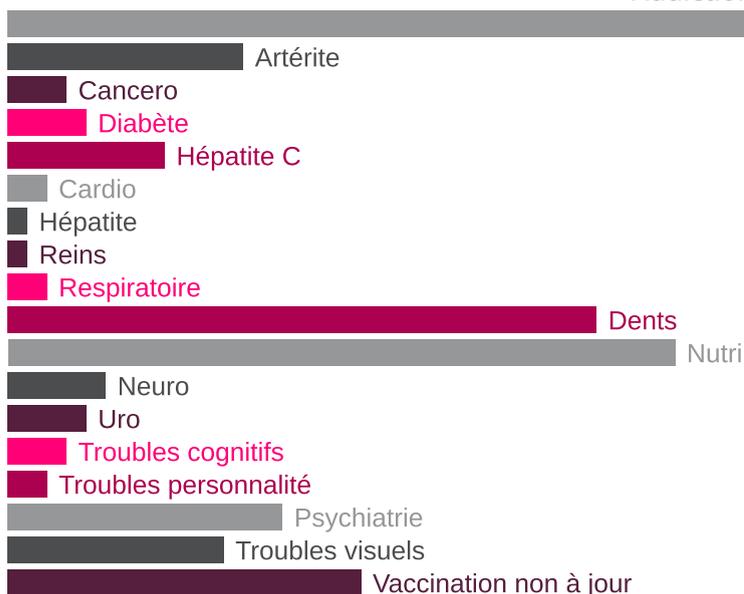
42 ans



52 patients :
42 hommes
10 femmes

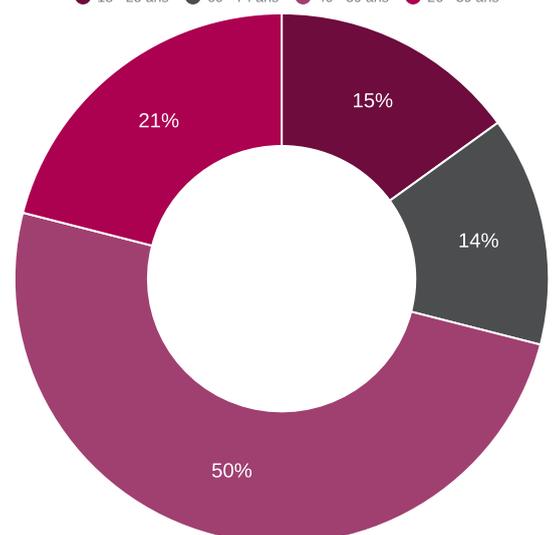
Répartition par pathologies

Addiction



Répartition par âges

● 18 - 25 ans ● 60 - 74 ans ● 40 - 59 ans ● 26 - 39 ans



Maman Oasis

Hébergement d'Urgence pré et post maternité

Les objectifs du dispositif sont de fournir un hébergement adapté et immédiat, ainsi qu'un accueil sans condition pour les femmes majeures enceintes ou ayant récemment accouché, et qui rencontrent des difficultés liées à la période périnatale et/ou à la parentalité.

Ces femmes peuvent être seules, en couple ou en famille. Les situations relevant de la Protection de l'Enfance, impliquant des ménages sous mesure de protection (judiciaire ou administrative), ne relèvent pas de la prise en charge de ce dispositif. Toutefois, si des problèmes surviennent pendant la prise en charge, ils sont traités en collaboration étroite avec les services de la Direction Enfance Famille du département.

Il est également important de souligner que le dispositif «Maman Oasis» ne remplace en aucun cas les compétences du Département. Nous intervenons uniquement lorsque des problématiques liées à la grossesse ou à la parentalité nécessitent l'accompagnement spécifique que nous offrons.

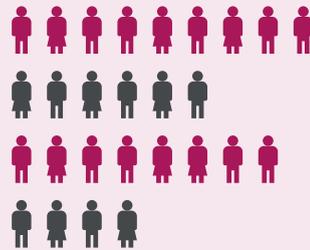
Capacité

20 places



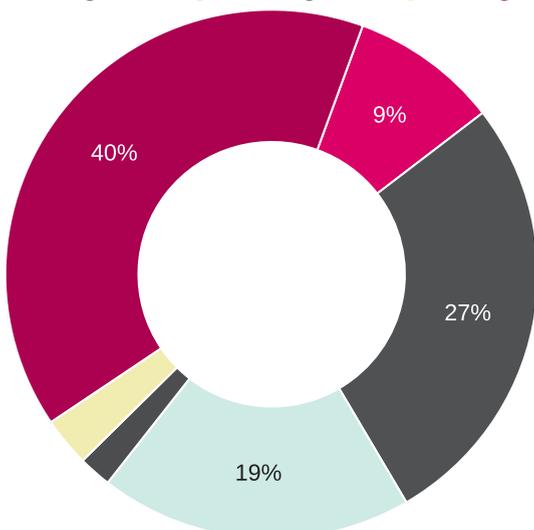
Moyenne d'âge

26 ans



Répartition par âges

● 36 - 60 ans ● 26 - 35 ans ● 18 - 25 ans ● 7 - 17 ans ● 3 - 6 ans ● - de 3 ans



Avec un taux d'occupation de **140,70%**, la file active du dispositif d'urgence pré et post maternité a été de 22 mamans et 24 bébés accueillis sur l'année 2023. A ces chiffres s'ajoutent les 15 papas et 5 enfants issus de fratries que nous avons accueillis et accompagnons (non comptabilisés dans l'activité du service).

Au total, nous avons accompagnés 66 personnes en 2023.

La durée moyenne de séjour s'élève à 235 nuitées.

64% couples avec enfant
28% adultes seul avec enfant
8% couples (grossesse en cours)

Placement extérieur

Le «placement à l'extérieur sans surveillance» est une mesure d'aménagement de peine sous écrou qui permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Cela lui offre la possibilité de poursuivre une activité professionnelle, de suivre des cours, une formation professionnelle, de rechercher un emploi, de participer à des stages, d'effectuer un travail temporaire dans le but de favoriser son insertion sociale, ou encore de bénéficier d'une prise en charge médico-sociale.

Les aménagements de peine et les mesures qui les accompagnent sont essentiels pour favoriser la réinsertion des personnes condamnées. Ils permettent de leur offrir un accompagnement social axé sur l'insertion. Les études menées depuis 1973 ont clairement démontré que les bénéficiaires de ces aménagements récidivent moins souvent et font moins souvent l'objet de nouvelles condamnations.

Il est important de noter que l'aménagement de peine ne constitue pas une réduction de la peine, mais plutôt une autorisation accordée à certaines personnes détenues pour exécuter une partie de leur peine en milieu libre, sous des conditions strictes. Cette mesure permet donc un retour progressif, encadré et surveillé dans la société.

Cette articulation entre travail éducatif, obligations et exécution de la peine à l'extérieur peut contribuer à la mise en place d'une pédagogie de la sanction. Il s'agit d'une relation triangulaire impliquant le magistrat, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et les associations, avec la personne sous-main de justice placée au centre de cette relation.

36 pré-admissions
 > 21 avis favorables
 > 19 admissions en 2023

5 accueils déjà présents
 au 1^{er} janvier 2023

Capacité

12 places

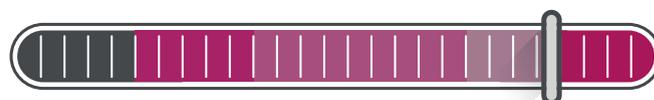


En 2023, **24 personnes** différentes ont été accueillies sur le dispositif.

23 hommes/1 femme

Taux d'activité

96%



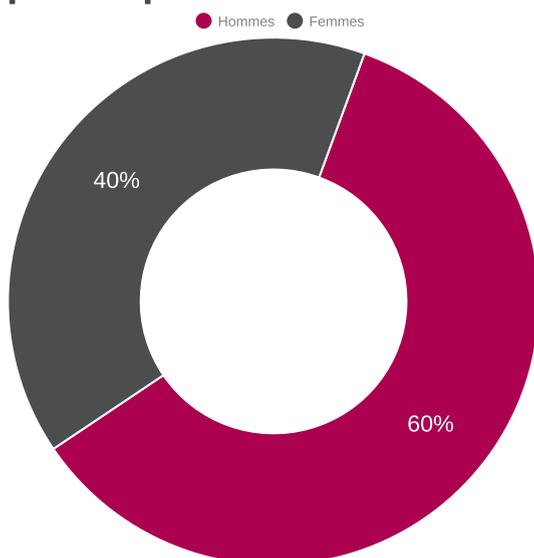
Equipe Mobile Médiation Santé Migrants

**Lieux d'intervention : le PRAHDA, CAES «2 choses Lune», CADA Astrolabe, CADA Elisa, HUDA/
CADA Gammes**

L'équipe mobile vise à faciliter l'accès privilégié aux services de santé en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Se déplacer vers les personnes en situation de sans-abrisme et en difficulté de santé, qui ne cherchent pas ou ne peuvent plus demander d'aide, où qu'elles se trouvent.
- Adopter une approche de santé généraliste non discriminatoire.
- Offrir un accompagnement relationnel et psychologique, une écoute et un soutien pour élaborer ou reprendre un projet de soins à toute personne en situation de précarité et vivant dans la rue ou dans un hébergement temporaire.
- Organiser et participer à des interventions collectives en collaboration avec des partenaires externes, telles que des campagnes de vaccination, de sensibilisation, de dépistage et de prévention.
- Assurer des interventions régulières et repérées, telles que des rendez-vous, des visites à domicile, à la demande des personnes concernées ou sur proposition des professionnels des structures d'accueil, ainsi que des accompagnements physiques pour des consultations médicales et des démarches de soins, à la fois formels et informels.
- Proposer des interventions sur mesure, selon les besoins, pour mener des actions collectives spécifiques en matière de prévention, de dépistage et d'information.

Répartition par sexe



En 2023, un total de **1060 personnes** ont sollicité les services des diverses infirmières intervenant dans les structures. Que ce soit pour des rencontres ponctuelles ou un suivi complet et coordonné du parcours de soins, les infirmières sont dévouées à respecter le rythme propre à chaque patient.

Elles sont aptes à travailler avec ceux qui n'expriment pas explicitement leur demande et accordent une importance primordiale au principe de libre adhésion des patients.



Maison du logement

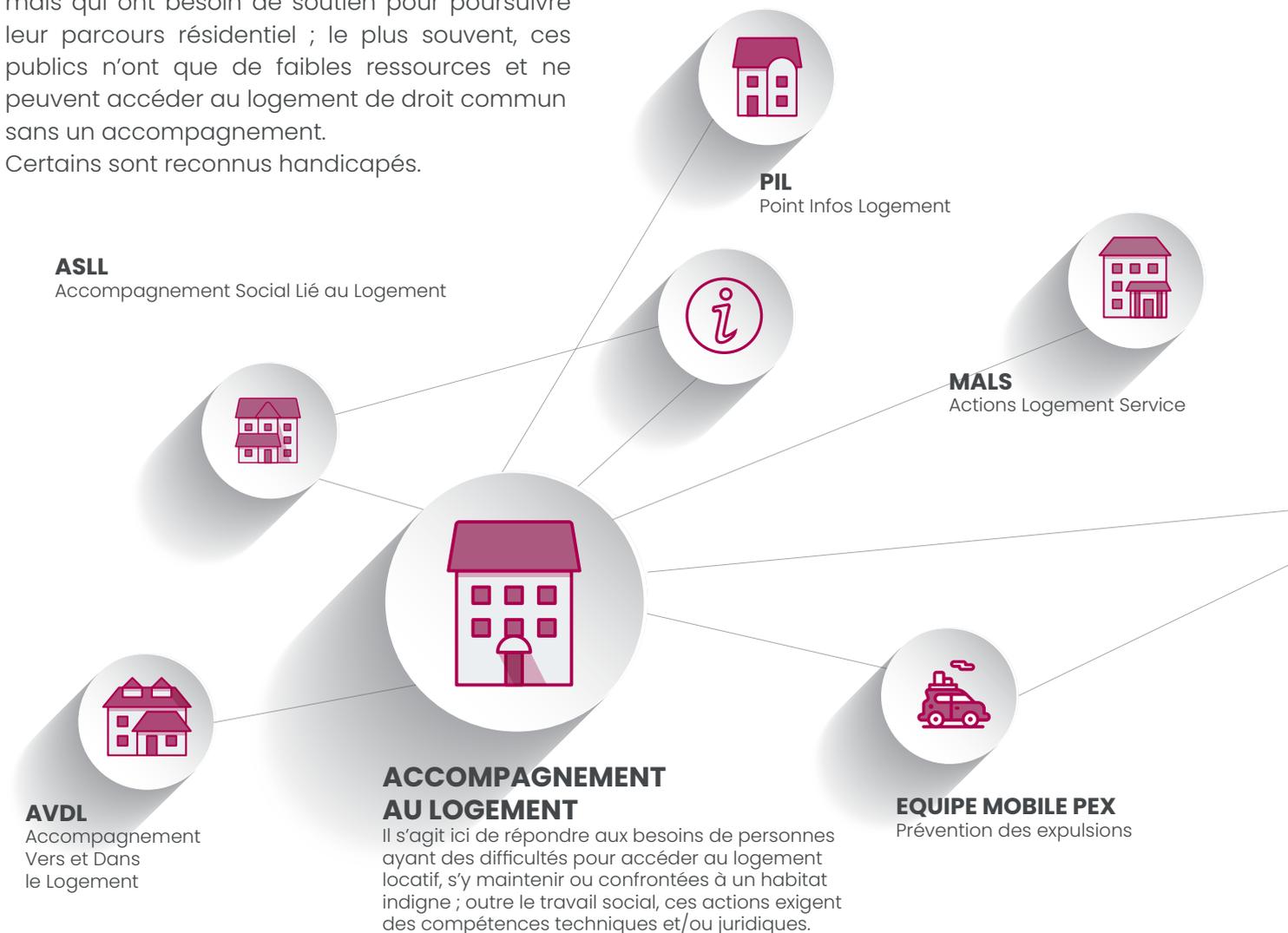
Créée en 1998, la Maison du Logement propose des projets et des actions visant à améliorer les conditions de logement pour tout public confronté à des difficultés d'accès ou de maintien.

Ses interventions sont complémentaires au secteur de l'hébergement d'insertion (tels que les CHRS) : elles visent des publics plus autonomes, mais qui ont besoin de soutien pour poursuivre leur parcours résidentiel ; le plus souvent, ces publics n'ont que de faibles ressources et ne peuvent accéder au logement de droit commun sans un accompagnement. Certains sont reconnus handicapés.

Son offre est construite et développée sur la base de deux grandes familles d'actions : «L'Accompagnement au logement» d'une part et «L'Habitat adapté» d'autre part.

PLATEFORME ADLH

Accompagnement aux droits liés à l'habitat



Contexte

Inscrite aujourd'hui dans le secteur « accueil, hébergement, insertion » (AHI), la Maison du Logement a été créée pour apporter des réponses à toute personne en situation de « mal logement » et aux revenus modestes.

Dès l'origine, la Maison du Logement s'est inspirée des principes d'action défendus par la Fondation Abbé Pierre et par la FAPIL (Fédération des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement), plaçant le logement comme outil d'insertion, à l'instar de la politique actuelle dit « Logement d'Abord ».

La Maison du Logement développe :

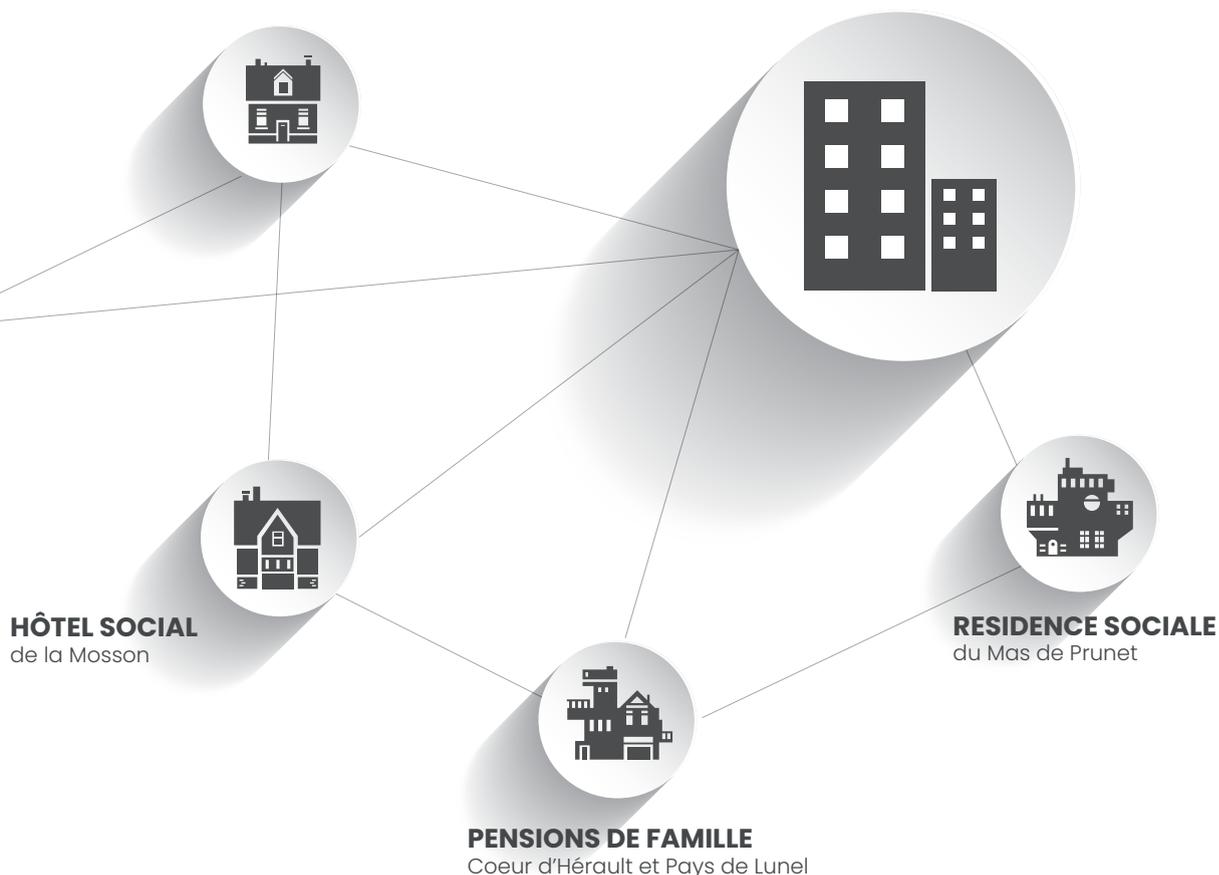
- Des missions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement au logement,
- Des capacités concrètes de logements ou d'hébergements adaptés,
- De l'ingénierie technique (prospection, gestion locative et montage de projets).

SOUS LOCATIONS

avec ou sans bail glissant

HABITAT ADAPTE

La Maison du Logement développe une offre en habitat adapté, destinée à des ménages confrontés à des difficultés de logement, en raison de la modestie de leurs ressources, de leur configuration familiale et/ou des aspérités de leur parcours de vie.



Accompagnement au logement

La Maison du Logement propose des actions d'accueil, d'information et d'accompagnement destinées à des ménages confrontés au mal logement.

Il s'agit ici de répondre aux besoins de personnes ayant des difficultés pour accéder au logement locatif, s'y maintenir ou confrontées à un habitat indigne ; outre le travail social, ces actions exigent des compétences techniques et/ou juridiques.

En fonction des cahiers des charges, les modalités d'intervention sont très diversifiées : accueil, information/orientation, accompagnement collectif ou individuel, « simple » ou « renforcé », visites à domicile et « aller-vers ».

NB : Les publics visés ici ne sont pas logés ou hébergés par l'établissement.

241

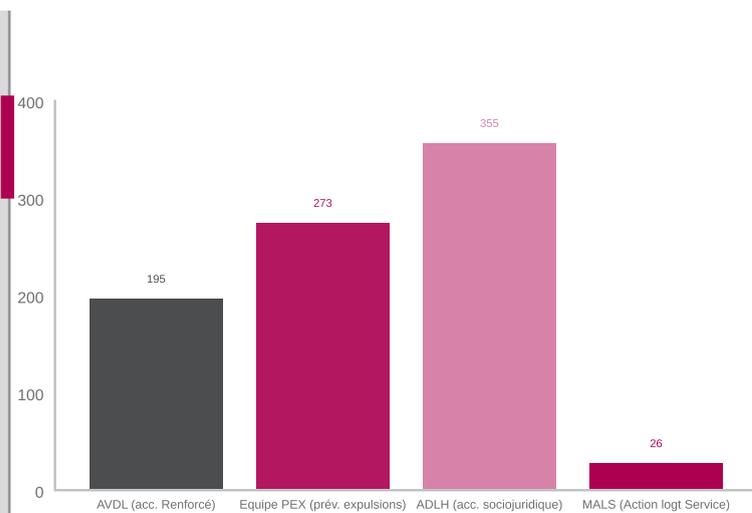
Ménages informés, orientés



1053

Ménages accompagnés
- isolés ou familles -

Nombre de situations accompagnées



- **Point Information Logement** : plateforme de services, avec proposition d'ateliers recherche logements (ARL) et accompagnement juridique = action « fondatrice ».
- **Accompagnement aux Droits Liés à l'Habitat / ADLH** : action sociojuridique sur des situations complexes (habitat indigne, expulsions domiciliaires, DALO) ; action pluri-associative (ATU + Gestare + Adages), initiée par la Fondation Abbé Pierre.
- **Accompagnement Vers et Dans le logement / AVDL (sur l'ensemble de l'Hérault)** : accompagnement renforcé, surtout en matière de prévention des expulsions, de lutte contre l'habitat indigne et de soutien à des bénéficiaires du droit DALO.
- **Equipe Mobile PEX (sur l'ensemble de l'Hérault)** : accompagnement social privilégiant le « aller-vers » pour prévenir les expulsions domiciliaires.
- **Accompagnement Social Lié au Logement / ASLL** : accompagnement plus ponctuel auprès de publics orientés par les agences du Conseil Départemental ou les CCAS ;
- **MALS** : accompagnement plus ponctuel auprès de publics orientés par Action Logement Services.

Les offres en habitat adapté

L'offre en habitat adapté est décliné sous une forme regroupée ou non et est systématiquement assortie d'interventions sociales : les personnes cibles ont donc, le plus souvent, besoin d'un accompagnement pour leur permettre de confirmer leur parcours résidentiel.

Initialement constitué uniquement de logements locatifs de droit commun dans le diffus, ce parc s'est enrichi de résidences sociales (habitat regroupé) depuis une dizaine d'années.

Nombre de personnes logées

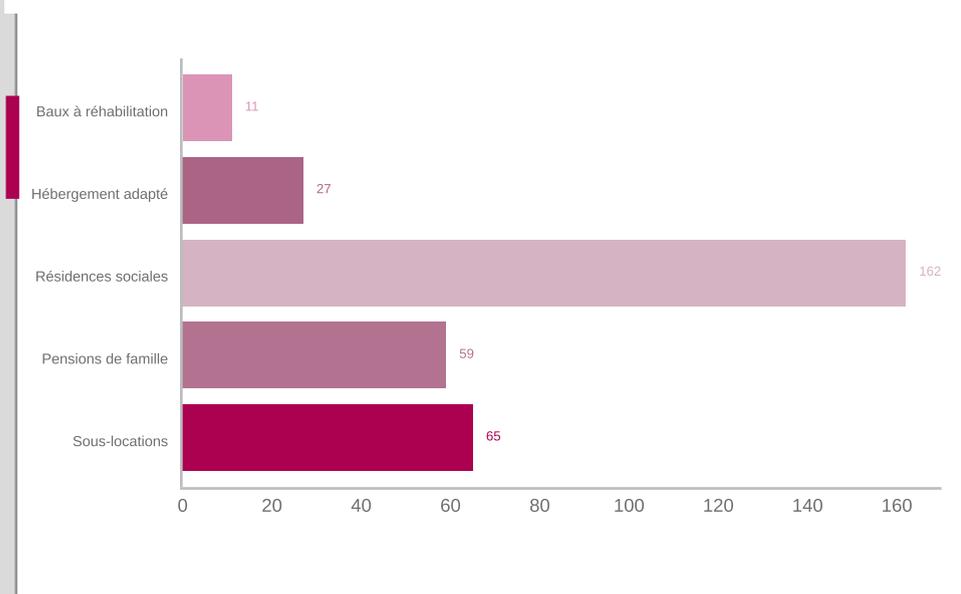
388
241 en résidence sociale
147 en logements diffus



Nombre de logements gérés

- **Sous-locations dans le parc diffus (57 logements)**: médiation locative pour favoriser l'accès des ménages au statut de locataire de droit commun
- **Pensions de famille (55 logements)**: habitat durable en résidence sociale pour des personnes souffrant d'isolement et/ou « anciens de la rue »
- **Résidences sociales (85 logements)**: logement temporaire pour publics spécifiques plus autonomes
- **Hébergements adaptés avec accompagnement (21 logements)**: pour personnes en quête d'une solution durable de logement
- **Baux à réhabilitation (11 logements)** sur 2 opérations à Sète + 3 autres opérations en montage à Montpellier et Lodève).

Nombre de ménages logés et accompagnés en 2023



Astrolabe

CADA | Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

HUDA | Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

CPH | Centre Provisoire d'Hébergement

ALTER

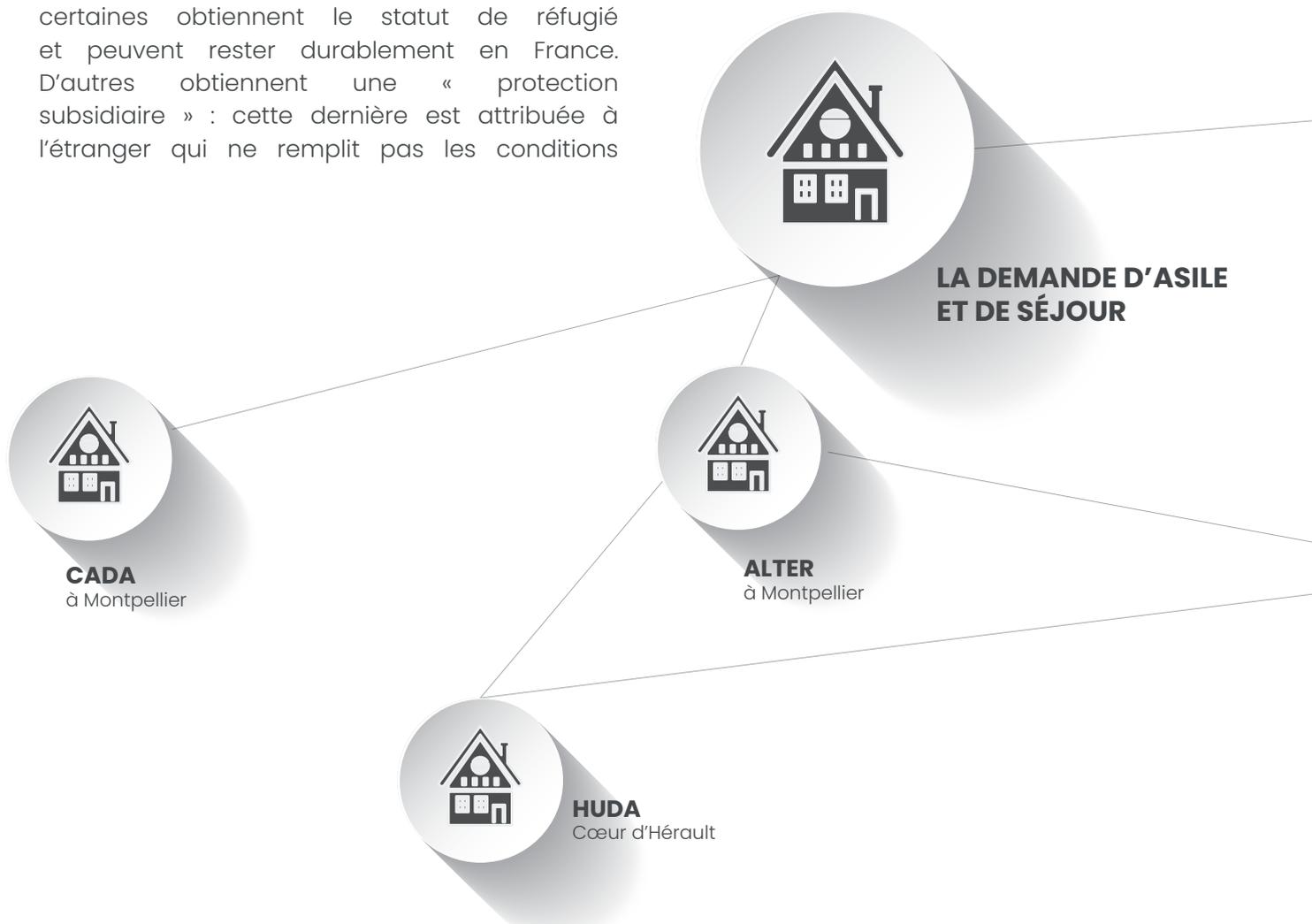
L'HUDA et le CADA ont été créés respectivement en 1999 et 2004. Ils ont initialement été lancés par l'équipe de la Maison du Logement.

Ils accueillent, hébergent et accompagnent des personnes ayant déposé une demande d'asile auprès des autorités françaises. Ces personnes espèrent ainsi être protégées de persécutions et de graves atteintes aux droits humains commises dans leur pays d'origine.

Après une procédure administrative, certaines obtiennent le statut de réfugié et peuvent rester durablement en France. D'autres obtiennent une « protection subsidiaire » : cette dernière est attribuée à l'étranger qui ne remplit pas les conditions

d'obtention du statut de réfugié et qui prouve néanmoins qu'il est exposé dans son pays à des risques particuliers.

D'autres enfin sont déboutées et/ou en « situations administratives complexes ». Ils doivent quitter le dispositif de l'Asile. Toutefois, pour ceux qui peuvent raisonnablement espérer une régularisation par le préfet, un dispositif d'urgence a été créé dans l'Hérault, depuis 2013 : Alternative Hôtel (dit "ALTER").



Contexte

Depuis 2015, La Maison du Logement / Astrolabe propose des actions visant l'intégration de personnes exilées, dont des réfugiés vulnérables.

Les réfugiés sont d'anciens demandeurs d'asile ayant obtenu un statut leur permettant de rester durablement en France, ceci (le plus souvent) après un parcours en CADA ou HUDA.

Parfois, ils peuvent être admis en urgence sur le territoire, sans passer par un CADA ou HUDA, et selon des procédures ad hoc.

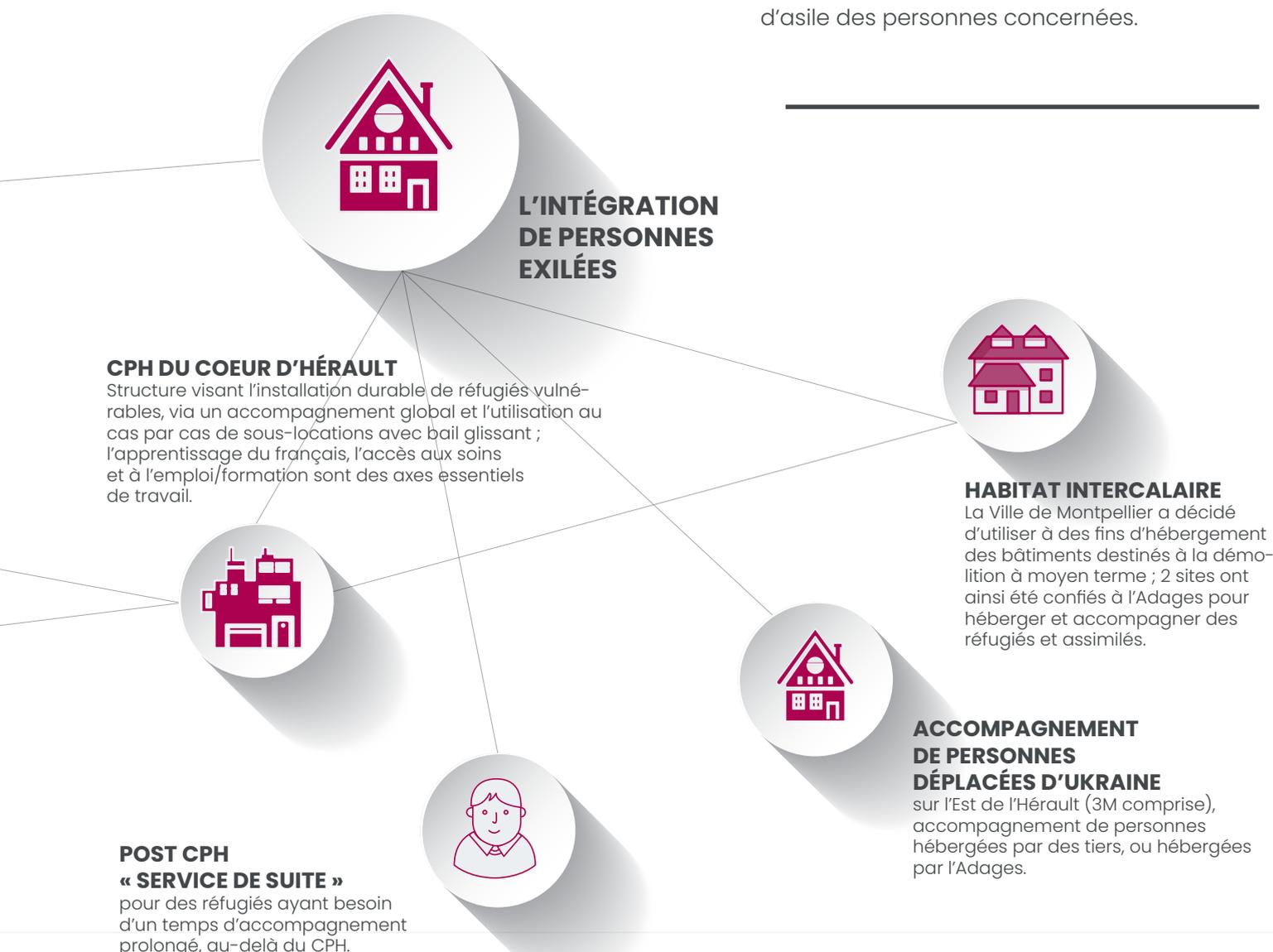
Les réfugiés orientés sur le CPH sont dits «vulnérables» pour des raisons d'isolement social, de non maîtrise de la langue française et/ou de santé.

Depuis avril 2022, l'établissement accompagne également les personnes déplacées d'Ukraine installées sur l'Est du département.

La Convention de Genève est l'instrument international qui reconnaît la qualité de réfugié. Elle la définit en son article 1er comme suit :

« Le terme réfugié s'appliquera à toute personne [...] qui craint avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, qui se trouve hors du pays dont il a nationalité, et qui ne peut ou ne veut en raison de cette crainte, se réclamer de la protection de ce pays. ».

Ce texte de droit international qui définit à la fois ce qu'est un réfugié, quels sont ses droits et quelles sont les obligations des Etats signataires à son égard, a été ratifié par la France le 23 juin 1954. De ce fait, la France se doit d'accueillir et d'examiner les demandes d'asile des personnes concernées.



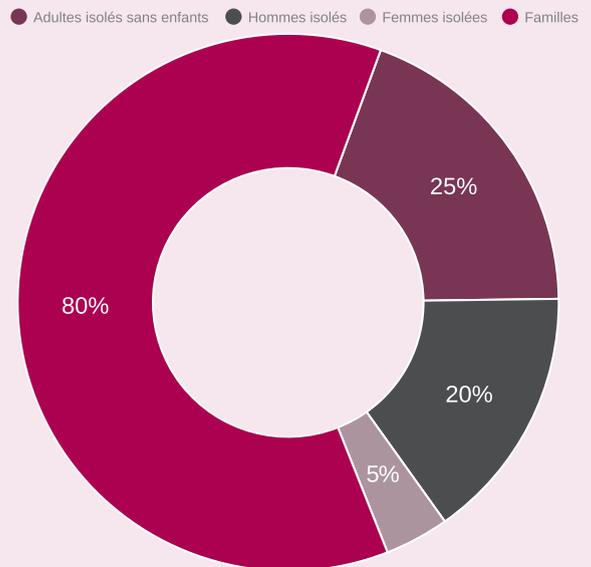
CPH Cœur d'Hérault

Centre Provisoire d'Hébergement

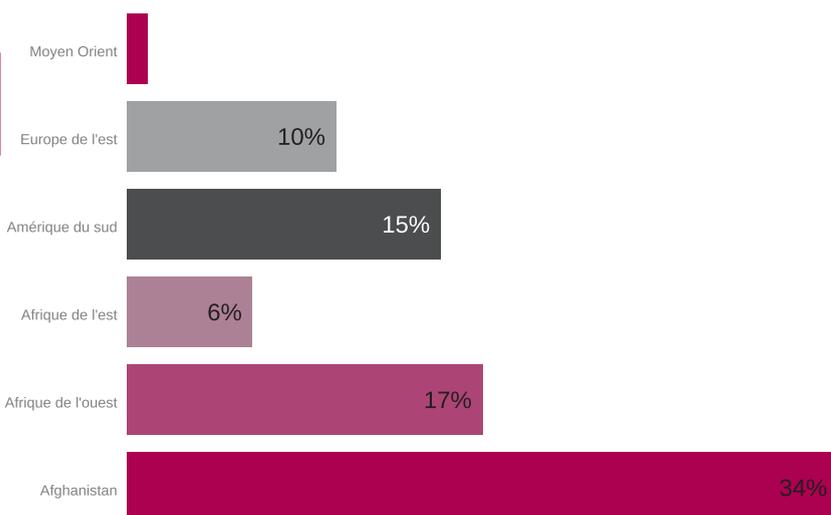
Le CPH est un établissement social destiné à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social de personnes vulnérables ayant obtenu une protection internationale soit par l'OFPRA soit par la CNDA (statut de réfugié, protection subsidiaire ou statut d'apatride).

Le CPH est donc un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) spécialisé dans l'accueil de personnes vulnérables, protégées par l'Etat français.

Composition des ménages



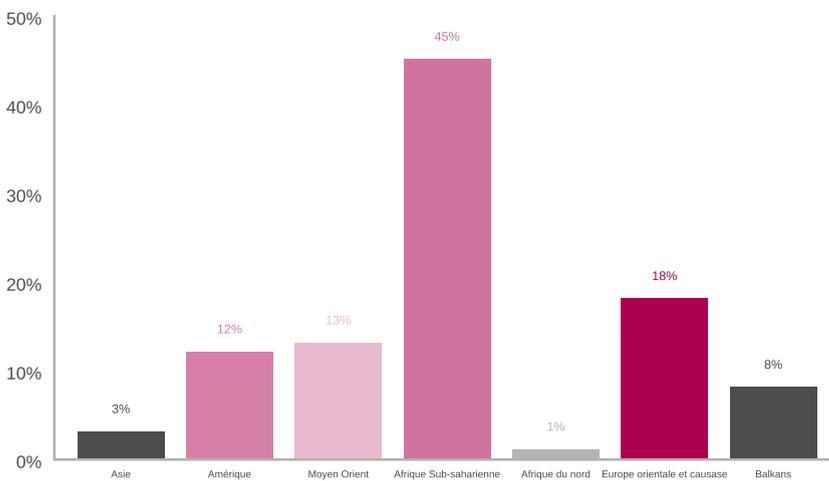
Répartition par origine géographique



La répartition par origine géographique évolue en fonction des conflits internationaux.

CADA, HUDA et Alter

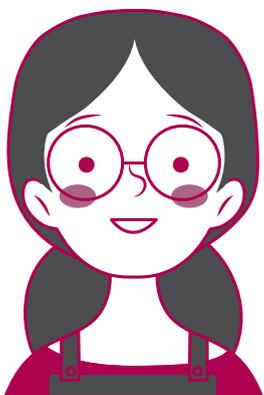
CADA - HUDA : Aire géographique de provenance des demandeurs d'asile



Nombre de logements gérés (CADA, HUDA, ALTER)



Nombre de personnes accompagnées (CPH, POST CPH, ACTION UKRAINE, HABITAT INTERCALAIRE)



374
Personnes
accompagnées

Nombre de logements gérés (CPH, POST CPH, ACTION UKRAINE, HABITAT INTERCALAIRE)





Saporta

L'ESAT et la Section Annexe s'inscrivent dans un contexte d'exclusion du marché du travail des personnes en situation de handicap. Ils relèvent du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Parallèlement aux activités de production, les ESAT proposent des activités dites de formation et de soutien. Ils « mettent en œuvre ou favorisent l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et à l'implication dans la vie sociale, au bénéfice des personnes handicapées qu'ils accueillent. »

Cette dualité constitue le fondement même des ESAT.



Entreprise adaptée



ESAT DE SAPORTA

Contexte

La place et les missions de la SAESAT

L'objectif principal de la SAESAT est de permettre aux personnes accueillies dans ce service d'intégrer ou de réintégrer l'ESAT à temps plein dans un délai de 5 à 10 ans.

Ce service s'adresse à un public n'ayant jamais travaillé dans le secteur du travail protégé, ou à des personnes déjà accueillies en ESAT ayant besoin de prendre du recul sur leur projet tout en évitant une rupture dans leur parcours.

Pour certaines, l'objectif ne pourra pas être atteint. Il faudra alors les orienter vers un projet plus approprié à leurs besoins et plus propice à leur épanouissement. La section annexe constitue en ce sens une aide à l'évaluation et à l'orientation.

La place de l'Entreprise Adaptée

L'Entreprise Adaptée peut constituer une étape dans l'évolution socioprofessionnelle des travailleurs des ESAT. En effet, lorsqu'une personne a suffisamment évolué techniquement et a acquis une plus grande autonomie professionnelle et sociale, un stage en EA peut lui être proposé. Si ce stage est concluant, le travailleur peut changer de statut et être intégré à l'EA, en tant que salarié du milieu ordinaire.

Inversement, certains travailleurs d'EA, en cas d'aggravation de leur situation, peuvent être orientés vers un ESAT afin d'éviter une sortie du monde du travail.



SAESAT

ESAT

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'accompagnement en ESAT s'appuie sur des activités professionnelles dont la finalité est d'offrir un cadre de travail adapté aux spécificités de la population accompagnée. En fonction de son projet, la personne est accueillie sur un atelier donné. Elle peut également choisir une alternance entre deux ateliers dont le rythme et les objectifs seront définis avec elle. Être repéré comme un acteur de l'économie sociale et solidaire sur le territoire est essentiel pour assurer le développement, la diversité et la pérennité de nos activités.

Les différentes activités commerciales actuellement proposées sont les suivantes :

- Entretien d'espaces verts et nettoyage de voirie
- Entretien des locaux, nettoyage de véhicules
- Façonnage-routage et sous-traitance industrielle
- Prestations de service en entreprises
- Restauration et buanderie internes

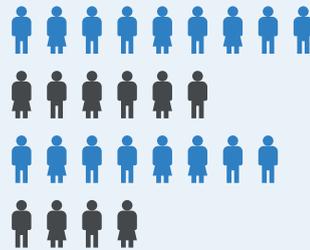
Capacité

106 places



Moyenne d'âge

40 ans



126
Travailleurs
accompagnés



50%
des travailleurs
sont en situation
de handicap
mental

SAESAT

Section Annexe ESAT

La SAESAT est une structure innovante et en perpétuel changement depuis de nombreuses années. Elle permet une visibilité de l'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

Elle participe à prévenir les ruptures de parcours des personnes en situation de handicap. L'apprentissage professionnel est dispensé en continu par l'éducateur spécialisé référent du service :

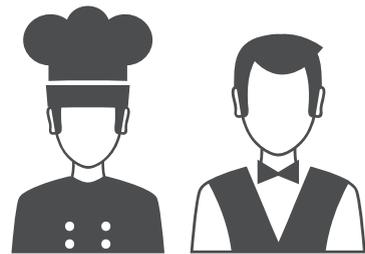
- L'apprentissage technique se fait sur la base de supports professionnels divers, notamment à partir des activités proposées à l'ESAT mais aussi à partir d'activités propres à la Section Annexe,
- Une immersion au sein des ateliers est mise en place pour harmoniser les pratiques, en présence du référent éducatif. Ce travail d'immersion est opérationnel sur certains ateliers (Espaces verts, Restauration interne), en cours sur l'Entretien des locaux et à faire sous structure industrielle.

Capacité

12 places



25
Travailleurs
accompagnés



97
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
ou de soutien

68
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
financée
par l'OPCO



Peyrefi- cade

Historiquement de nombreuses personnes sont exclues du marché du travail, en raison de leur handicap. Ces 50 dernières années, les ESAT œuvrent à offrir un accès à la citoyenneté par une inclusion professionnelle dite protégée, répondant ainsi à un droit universel.

Des accompagnements spécifiques tant sociaux que professionnels sont déployés pour répondre aux besoins de ces personnes. Cette mission médico-sociale essentielle justifie que les travailleurs de ces structures relèvent du Code de l'Action Sociale et des Familles et non du Code du Travail.

L'ESAT et la Section Annexe s'inscrivent dans ce contexte. Ainsi, l'établissement relève du Code de l'Action Sociale et des Familles et s'appuie sur différents textes législatifs et réglementaires, dispositifs et rapports.



ESAT PEYREFICADE

Contexte

«Les ESAT accueillent des personnes handicapées dont la CDAPH a constaté que les capacités de travail ne leur permettent pas, momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée. Ils leur offrent des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.»

La SAESAT

De manière momentanée ou durable, la Section Annexe permet des accueils séquentiels couplés parfois à des hospitalisations de jour ou toutes autres formes de soins, pour des personnes dont l'état de santé nécessite une reprise progressive du travail. En préparation à la retraite ou à la cessation d'activité, elle permet également d'accompagner le temps "libéré" et l'investissement de nouveaux lieux de socialisation.



SAESAT

ESAT

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'accompagnement en ESAT s'appuie sur des activités professionnelles dont la finalité est d'offrir un cadre de travail adapté aux spécificités de la population accueillie. En fonction de son projet, la personne est accompagnée sur un atelier donné. Elle peut également choisir une alternance entre deux ateliers dont le rythme et les objectifs seront définis avec elle.

Être repéré comme un acteur de l'économie sociale et solidaire sur le territoire est essentiel pour assurer le développement, la diversité et la pérennité de nos activités.

Pour répondre à ses missions, l'ESAT Peyreficade propose différentes activités à caractère professionnel :

- Entretien et création d'espaces verts
- Réparation mécanique automobile toutes marques
- Impression numérique, reprographie, façonnage routage, mailing, ...
- Sous-traitance Industrielle, mise à disposition individuelle en entreprises
- Prestations de service en entreprise
- Restauration, entretien des locaux et blanchisserie.

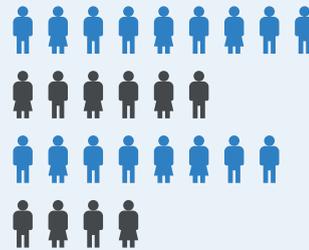
Capacité

83 places



Moyenne d'âge

43,15 ans



119
Travailleurs
accompagnés



66%
des travailleurs
sont en situation
de handicap
psychique

SAESAT

Section Annexe ESAT

La SAESAT est une structure innovante et en perpétuel changement depuis de nombreuses années. Elle permet une visibilité de l'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

Elle participe à prévenir les ruptures de parcours des personnes en situation de handicap. L'apprentissage professionnel est dispensé en continu par l'éducateur spécialisé référent du service :

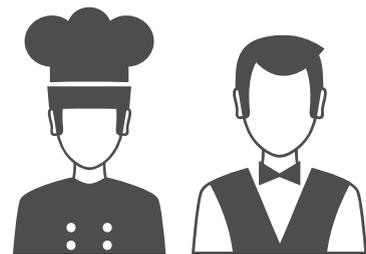
- L'apprentissage technique se fait sur la base de supports professionnels divers, notamment à partir des activités proposées à l'ESAT mais aussi à partir d'activités propres à la Section Annexe,
- Une immersion au sein des ateliers est mise en place pour harmoniser les pratiques, en présence du référent éducatif.

Capacité

8 places



29
Travailleurs
accompagnés



79
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
ou de soutien

17
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
financée
par l'OPCO

L'Entreprise Adaptée des Ateliers de l'ADAGES

- L'Entreprise Adaptée a une mission sociale et sociétale.
- Elle permet à des travailleurs en situation d'handicap d'accéder à l'emploi ou de conserver leur emploi.
- Elle contribue au développement des territoires.
- Elle crée de l'emploi.

Nous disposons de compétences techniques et de matériels professionnels qui permettent de garantir à nos clients des prestations de qualité. Ils nous font confiance (SANOFI, Véolia, Montpellier Events, SNCF, Conseil Départemental, Alstom, Lidl, Picard, CHU, CNFPT, L'ADAGES, L'IUT de Montpellier, Midi Libre, ENAC, Orange, Montpellier Hérault Rugby club, CROUS, Brico Dépôt, CAF, la chambre d'agriculture, la mairie de Lattes, la mairie de Saint Jean de Védas, ...)



89
Personnes
en CDI



32
contrats
en CDD

Nos projets

Développer une offre de service dans le traitement des déchets (location de bennes adaptées

aux différents types de déchets) et Entretien et maintenance des systèmes de climatisation.





Le Hameau des Horizons

Ouvert en 1996, le Hameau des Horizons a pour missions principales l'élaboration et la mise en œuvre du projet de vie du résident, l'accompagnement autour de l'accueil, l'hébergement, les soins médicaux et paramédicaux, les gestes du quotidien pour des adultes atteints de troubles psychiques stabilisés et/ou de déficiences intellectuelles, dans l'incapacité de vivre seuls au domicile.

Capacité

54 places



Moyenne d'âge

Internat

H: 48.5

F: 45.5

Externat

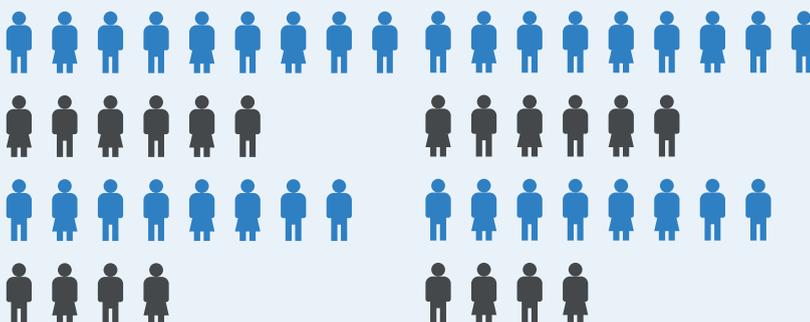
H: 53

F: aucune femme

Accueil temporaire

H: 42.5

F: 45.5



Internat

16 752 jours
48 places

Taux d'occupation

96%



Accueil de jour

576 jours
3 places

Taux d'occupation

77%



Accueil temporaire

823 jours
3 places

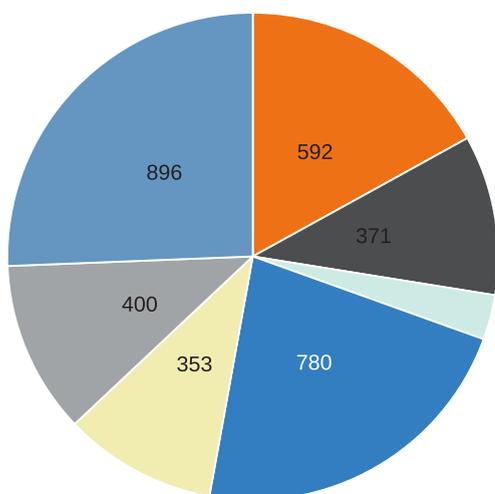
Taux d'occupation

75%



Ateliers proposés au sein de l'établissement

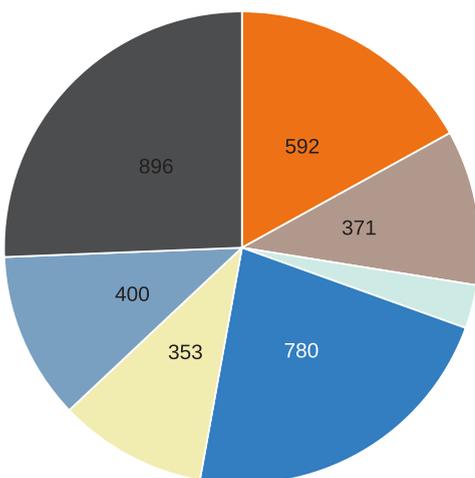
● Sportif ● Manuels et artistiques ● cognitifs ● autres ● Autour du corps ● Culturels socialisation ● Thérapeutiques



Nombre total d'ateliers : **3496**

Nombre de résidents participants

● Sportif ● Manuels et artistiques ● cognitifs ● autres ● Autour du corps ● Culturels socialisation ● Thérapeutiques



Nombre total de participations : **14 951**

On distingue deux sortes d'ateliers

- les ateliers dits fermés
- et les ateliers ouverts.

Les ateliers fermés, sont ceux pour lesquels un groupe de résidents est fixe tout le temps de l'atelier, il s'agit prioritairement des ateliers proposés par les professionnels paramédicaux, mais aussi des ateliers tels que « rando vélo », « théâtre » et « marche nordique » et « danse/expérience de scène ». Les résidents qui constituent le groupe sont déterminés en fonction de leurs besoins spécifiques et validés en réunion de cadres. Les résidents y sont inscrits à l'année et doivent tenir leur engagement pour cette durée. Ces ateliers sont animés par 2 ou 3 professionnels de l'établissement durant toute l'année.

Les ateliers ouverts, sont des ateliers de groupe, et peuvent être proposés à tous les résidents qui le souhaitent et dont l'objectif défini est en accord avec leur projet personnalisé, il s'agit des ateliers comme, « randonnée », « balade », « sortie culturelle », « art du collage », « peinture », « relaxation »...etc

Tous ces ateliers sont proposés régulièrement et peuvent être animés par plusieurs professionnels de l'établissement.



Les IV Seigneurs

L'accompagnement et l'accueil des personnes proposés visent à offrir des conditions de vie et un hébergement de qualité, à améliorer et promouvoir la santé afin de permettre à la personne de se socialiser, communiquer, vivre une vie au plus proche possible de ses besoins et dignement.

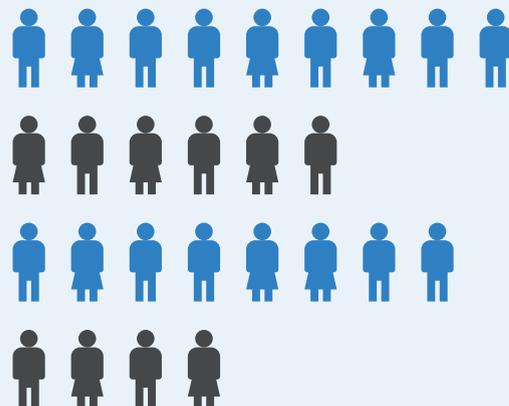
Capacité

63 places



Moyenne d'âge

40 ans



Internat

14 995 jours
43 places

Taux d'occupation

94%



Accueil temporaire

710 jours
3 places

Taux d'occupation

80%



Accueil de jour

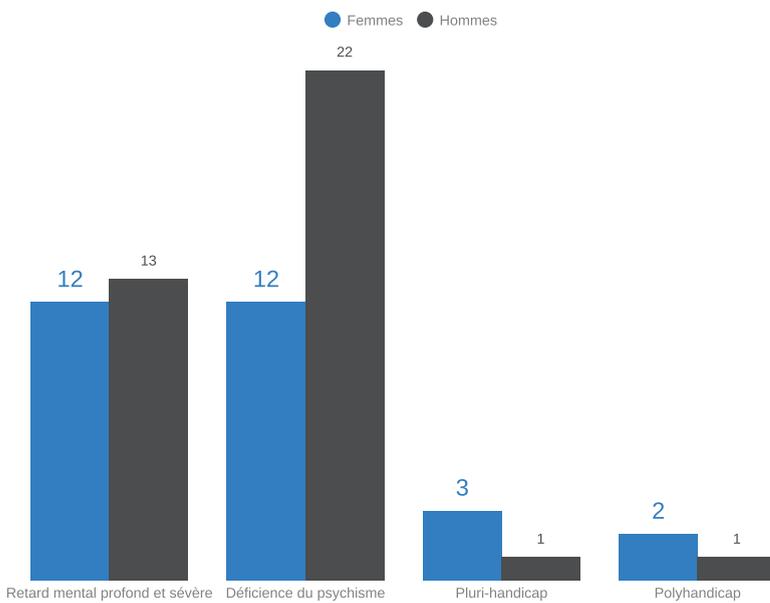
3472 jours
17 places

Taux d'occupation

91%



Déficiences principales des résidents



Les personnes accueillies peuvent présenter des pathologies diverses et multiples, dont les origines peuvent être vues sous un angle nosologique tels que les troubles neuro-développementaux, sous un angle purement médical, neurologique mais aussi en terme psycho-pathologique.

Ces différentes pathologies peuvent se combiner entre elles, associant parfois des handicaps psychiques, mentaux à du handicap moteur, ou à des troubles sensoriels, des troubles exécutifs, et les degrés de handicaps sont également très variés.

Les prestations directes

Activités physiques adaptées



Nombre de résidents suivis : **42**
Nombre de séances : **2048**

Activités musicothérapie



Nombre de résidents suivis : **35**
Nombre de séances : **140**

Activités Kinésithérapie



Nombre de résidents suivis : **23**
Nombre de séances : **2302**

Activités Psychomotricité



Nombre de résidents suivis : **16**
Nombre de séances : **688**

Activités Ergothérapie



Nombre de résidents suivis : **16**
Nombre de séances : **688**



Les IV Seigneurs

Tous les résidents accueillis au sein de la MAS, quels que soient leurs handicaps, ont besoin d'être accompagnés totalement ou partiellement dans tous les actes de la vie quotidienne. Un éventail de moyens à disposition des professionnels concourt au développement de leurs capacités initiales afin de leur offrir l'accès à un degré d'indépendance et d'autonomie maximal.

L'observation des professionnels au quotidien permet de mettre en place des actions de prévention des risques liés aux différents besoins des personnes.

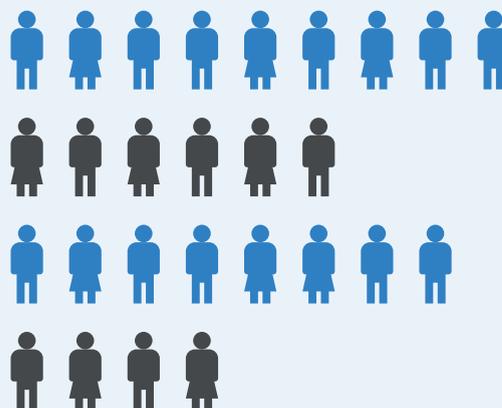
Capacité

36 places



Moyenne d'âge

45 ans



Internat



Taux d'occupation

113%



Accueil temporaire



Taux d'occupation

46%

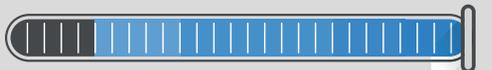


Accueil de jour

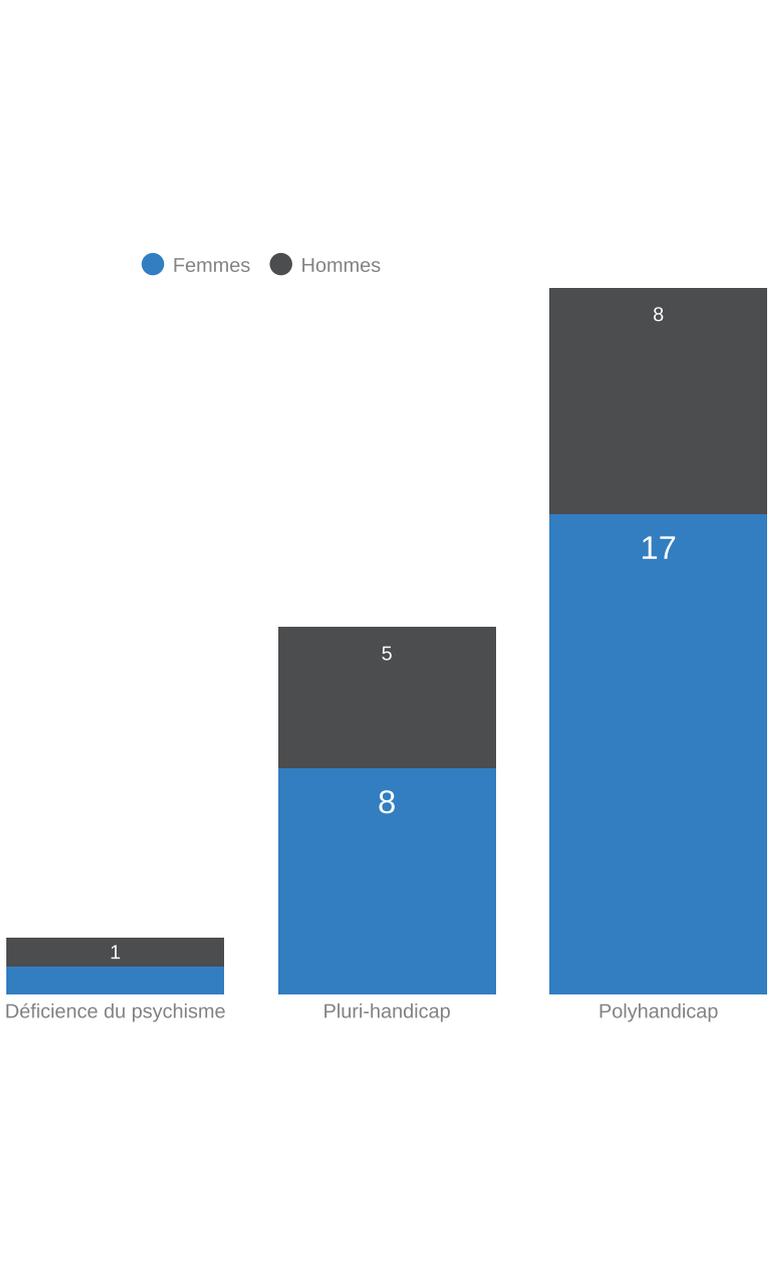


Taux d'occupation

102%



Déficiences principales des résidents



Les prestations directes





de Font- colombe

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) a pour mission d'offrir une qualité de vie aux 40 personnes autistes qu'elle accueille, en leur offrant des accompagnements spécialisés répondant à leurs besoins spécifiques. Chaque résident bénéficie d'une prise en compte attentive de ses particularités neurodéveloppementales et de son mode de fonctionnement individuel.

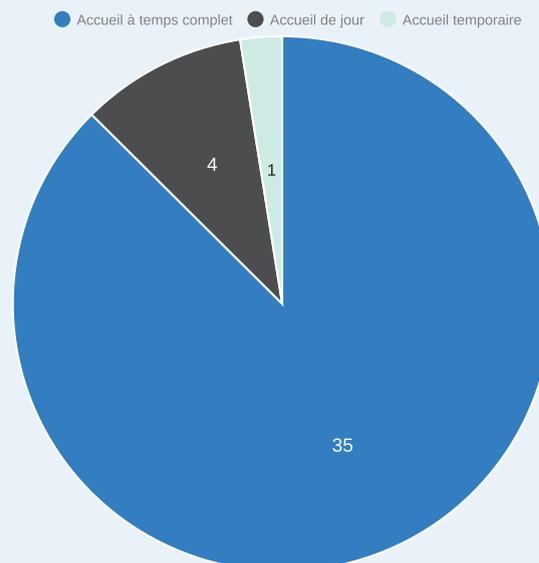
Les objectifs de l'accompagnement incluent la mise en place de stratégies éducatives inspirées du programme TEACCH, l'utilisation de techniques pédagogiques issues de l'Analyse Appliquée du Comportement, ainsi que le recours à des supports visuels pour la communication.

Capacité

40 places

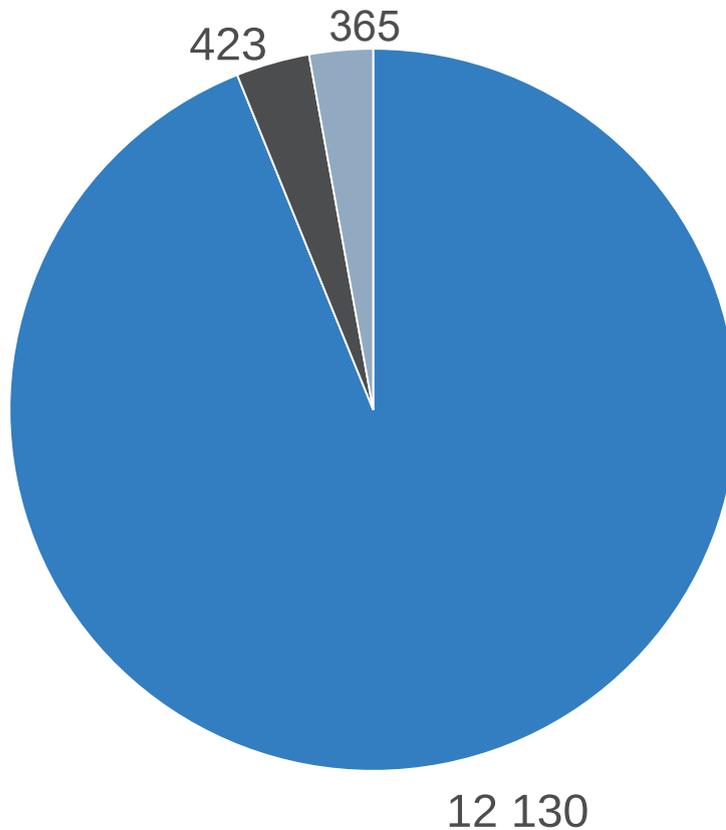


Types d'accueil

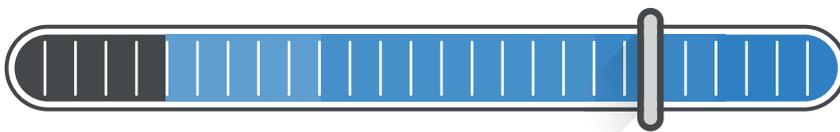


Activité : accueil de jour, Internat, nombre d'actes

● Internat ● Externat ● Accueil de jour

**Taux d'occupation**

91.98%



En 2023, nous avons enregistré un total de 12 918 journées, ce qui représente une augmentation de 775 journées par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique principalement par une évolution dans notre méthode de comptabilisation pour l'année 2023.

Nous avons intégré une année d'activité pour un stagiaire externe et ajusté notre méthode de calcul pour les périodes d'absence des résidents, considérant désormais les jours de départ et de retour comme des jours présents dans l'établissement. Bien que l'activité globale n'ait pas considérablement changé, elle a surtout augmenté

pour l'accueil de jour. Le taux d'activité de la MAS s'est élevé à 92% en 2023.

Cependant, il y a eu un écart de -1126 journées entre les journées théoriques et celles réellement réalisées, principalement en raison des absences pour convenances personnelles telles que les retours en famille ou les vacances, ainsi que pour des hospitalisations.



L'Ostal du Lac

L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap vieillissantes. Situé à proximité du lac du Crès, de commerces et du centre historique, l'établissement s'inscrit dans la vie de la cité.

- 2 chambres d'accueil temporaire permettent des séjours sur des temps déterminés à l'EHPAD
- 6 personnes en situation de handicap sont accueillies en journée à l'EEPA (accueil de jour).

Ainsi 2 populations cohabitent au sein de l'Ostal du Lac selon 3 modalités d'accueil :

- 39 personnes âgées sont domiciliées à l'année à l'EHPAD et 21 personnes en situation de handicap sont domiciliées à l'année à l'EEPA

EHPAD L'OSTAL DU LAC



EEPA L'Ostal du Lac

Contexte

Les prestations

La **restauration** : Un service de restauration attentif aux goûts et aux besoins des habitants est proposé en salle ou en chambre.

L'**animation** : L'établissement dispose de plusieurs espaces de détente et d'activité (salon télé, bainé, rééducation, grande salle d'animations) et propose des activités et des sorties 7 jours/7. Depuis 2023, nous avons ouvert notre « Tiers Lieu » à l'occasion de l'organisation de thés dansants mensuels.

Le **service hôtelier** : Les habitants disposent d'une chambre individuelle avec salle d'eau adaptée aux personnes à mobilité réduite. Il y a une prise téléphonique et un accès TNT et internet dans toutes les chambres. Les habitants sont encouragés à aménager et personnaliser leur espace privé.

La **lingerie** : Les habitants ont la possibilité de bénéficier des services de la lingerie (local équipé aseptisé) ou de machines mises à leur disposition gratuitement.

Une **prise en soins médicalisée** et une **aide dans la vie quotidienne** : Une équipe qualifiée pluridisciplinaire (médecin gériatre, cadre infirmier, psychomotricienne, psychologue, IDE, aides-soignants, AMP, ASH, lingère, animateurs) propose une prise en soin et un accompagnement adaptés et coordonnés. L'établissement a développé des partenariats avec le CHU de Montpellier, avec des services de HAD et de soins et propose également des consultations par le biais de la télémédecine.

L'EHPAD est habilité à l'aide sociale pour la totalité de sa capacité. Ainsi, nous créons des conditions de rencontres sociales diversifiées. Nous permettons également l'hébergement de plusieurs membres d'une même famille tels que des couples et des personnes en situation de handicap accompagnées de (ou accompagnant) leur(s) parent(s).

SSIAD l'Ostal du Lac



EHPAD

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Le projet de l'établissement s'inscrit dans la stratégie globale du bien vieillir afin que notre société de la longévité considère l'EHPAD comme un acteur incontournable du grand âge. L'accueil en EHPAD doit devenir une chance, une nouvelle étape de la vie et un temps de sérénité.

Ce projet affirme la préservation des droits fondamentaux des personnes accueillies, quelles que soient leurs possibilités de les accomplir. L'établissement propose un

contrat d'accueil et un accompagnement personnalisé qui s'engage à soigner sans acharnement ni renoncement. Ce contrat recherche, en premier lieu, l'adhésion de l'habitant à l'accueil au sein de l'établissement. Il s'appuie sur la mise en place d'une relation de confiance avec l'habitant, sa famille et ses proches.

Capacité

47 places



Taux d'occupation

99.07%



La campagne de collecte de dons « Danse avec ton cœur » a permis d'élaborer 15 affiches à succès remises au Ministre de la santé. Sur les réseaux sociaux, cet événement a généré 4.25 millions de vues et a donné une dimension nationale à ce projet. Le 13h de France 2, mais également France Bleue ou « Planète grise » ont relayé ce projet jusqu'au concours national des Anim'Awards que nous avons remporté. Au total, nous avons récolté 47 000€ pour aménager notre salle de bal ! L'objectif initial de 40 000€ est atteint, le CVS s'en félicite !



19332 activités motrices, cognitives et socialisantes ont été comptabilisées cette année. Ainsi, en moyenne, chaque résident a participé à **351 activités** de ce type.

SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Les missions du SSIAD concourent au maintien à domicile en :

- Evaluant les besoins en soins
- Coordonnant les soins médicaux et paramédicaux dispensés à domicile
- Réalisant des soins d'hygiène et technique
- Et en évaluant les risques liés au grand âge et à la dépendance :
 - Risque de chute
 - Risque iatrogénique
 - Risque d'isolement
 - Risque de dénutrition.

Le SSIAD soutient les aidants en coordonnant le recours à des auxiliaires de vie et à l'accueil temporaire de l'EHPAD.

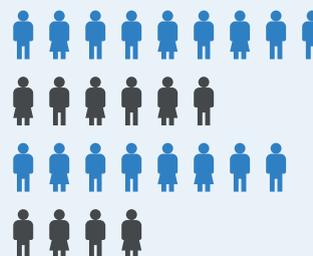
Capacité

45 places



Moyenne d'âge

85.2 ans



Durée moyenne de prise en soin



632
jours

Faits marquants

Le projet d'établissement de l'EHPAD a été réécrit en 2023 selon une méthodologie collaborative, associant les professionnels, les bénéficiaires, le siège et l'association ADAGES. Il décline sa vision stratégique à travers 10 actions qui concourent à la mise en œuvre des politiques publiques et des recommandations de bonnes pratiques en faveur de la transformation des EHPAD.

EEPA

Etablissement Expérimental pour Personnes Âgées

L'EEPA est habilité à l'aide sociale pour la totalité de sa capacité (21 places). Ainsi, nous créons des conditions de rencontres sociales diversifiées. Nous permettons également l'hébergement de plusieurs membres d'une même famille tels que des couples et des personnes en situation de handicap accompagnées (ou accompagnant) leur(s) parent(s).

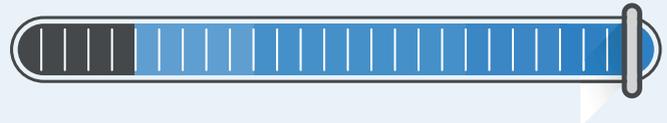
Capacité

21 places



Taux d'occupation

99.75%



Nous avons proposé 67 activités festives et ouvertes aux habitants de la ville du Crès et aux familles. En effet, le projet de «Tiers Lieu» se concrétise autour de l'organisation de 13 thés dansants en 2023, de lotos ou encore de spectacles (Concerts...).

En moyenne, les habitants y participent **36 fois par an**.



11565 activités motrices, cognitives et socialisantes ont été comptabilisées cette année.

Ainsi, en moyenne, chaque habitant a participé à **525 activités** en 2023.

danse
avec ton **cœur**

Christine

Alice

**ON REPRENDRAIT
BIEN UNE P'TITE SUZE**

EHPAD et EEPA l'Ostal du Lac
Pôle adultes handicapés & personnes âgées
adages
humainement engagée

Campagne de dons pour financer l'aménagement d'une salle de bal ouverte au public à l'EHPAD l'Ostal du lac.

Adressez votre don en scannant le Qr code ou en l'adressant à l'EHPAD l'Ostal du Lac, 1 allée Louis Palliès 34920 Le Crès.

Don déductible des impôts :

Personne physique: la réduction d'impôt est de 66 % du montant des dons.

La réduction s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Entreprise : 60 % des sommes versées dans la limite de 10 000 €

*fais
ton don*





Archipel de Massane

L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) et l'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) « Archipel de Massane » font partie du pôle Adultes handicapés et Personnes âgées. Ils accueillent et accompagnent des personnes en situation de handicap âgées de 20 à 65 ans présentant un Trouble du Développement Intellectuel (TDI).

L'Archipel de Massane met en œuvre, dans le respect des textes réglementaires, de ses agréments et des valeurs associatives, les moyens permettant à chaque usager de trouver une qualité de vie en réponse à ses aspirations en matière de projet de vie et à ses besoins. L'accompagnement des personnes accueillies a pour objet de leur permettre

de vivre pleinement leur vie d'adultes et de citoyens.

Depuis sa création en 2001, l'Archipel de Massane n'a cessé de se développer et de diversifier son offre de service. Ainsi, une section EAM a-t-elle été créée en 2014, pour répondre aux besoins des personnes présentant des troubles du développement intellectuel, soit en situation d'âge avancé, soit pour des personnes dont la nature de la déficience demande des soins médicaux au quotidien. En 2020, l'EAM obtient un agrément de 12 places supplémentaires en hébergement permanent pour répondre aux besoins des jeunes adultes maintenus au titre de l'amendement Creton dans les établissements pour enfants.

EANM ARCHIPEL DE MASSANE



Contexte

L'accompagnement des résidents à l'Archipel de Massane vise avant tout à leur permettre de mener une vie adulte et citoyenne épanouie. Cette mission essentielle se traduit par des objectifs qui guident notre intervention au quotidien :

- Encourager l'appropriation de leur propre existence et la formulation d'un projet de vie.
- Assister les personnes dans leur parcours de vie, en tenant compte de l'évolution de leurs projets, de leurs aspirations et de leur situation personnelle.
- Accompagner les changements, qu'ils soient progressifs ou régressifs, en respectant la singularité de chaque personne.
- Proposer des modalités d'accueil variées en adaptant et en personnalisant l'accompagnement en fonction des projets de vie, en tirant parti des équipements internes et des ressources de l'environnement dans une optique inclusive.
- Encourager la vie sociale et collective, favorisant la socialisation tout en respectant les règles institutionnelles et sociales.
- Assurer un accueil et un hébergement de qualité et sécurisés, garantissant le bien-être psychique, physique et social.
- Prendre en compte la place que la personne accompagnée souhaite accorder à son entourage et/ou à son représentant.

Pour les résidents de l'EAM, l'accompagnement aux soins est également inclus.

Notre projet d'établissement s'inscrit dans des politiques publiques et s'appuie sur des valeurs qui nous permettent de poursuivre un même but. Élaborer des projets nécessite la mise en oeuvre de processus d'imagination, d'anticipation, d'auto-détermination que l'on peut formaliser par nos actions. Dans une société traversée par de profonds bouleversements économiques, sociaux et culturels, l'action sociale se trouve interrogée quant à ses finalités et ses dispositifs

EAM Archipel de Massane

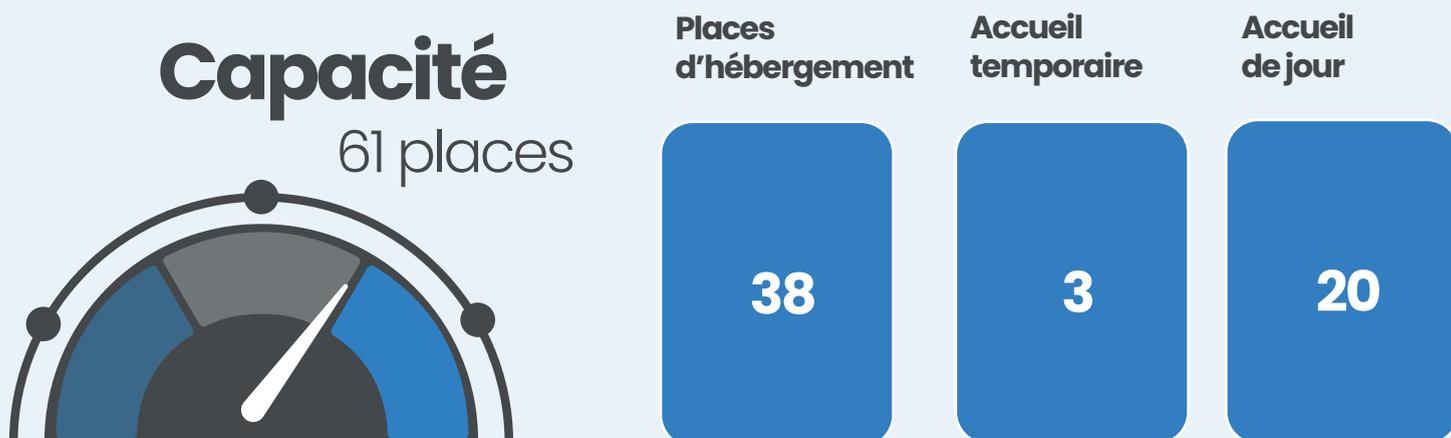


EANM

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

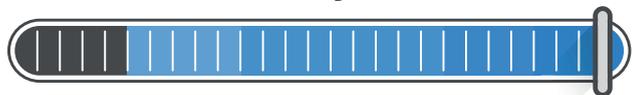
L'Archipel de Massane a ouvert ses portes il y a maintenant 20 ans sur la métropole de Montpellier dans le cadre d'une disposition du schéma départemental 1999 – 2003 en faveur des adultes handicapés visant à renforcer et adapter les structures occupationnelles.

Cette ouverture a été réalisée à partir de la modification et de l'extension de l'ATO (Atelier de Type Occupationnel) des IV Seigneurs, déjà géré par l'Adages. Sa capacité est alors portée à 20 places d'accueil de jour, 35 places d'hébergement et 1 place d'hébergement d'urgence.

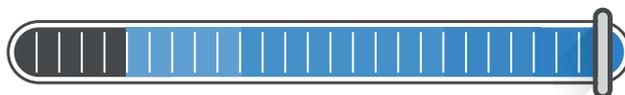


Taux d'occupation

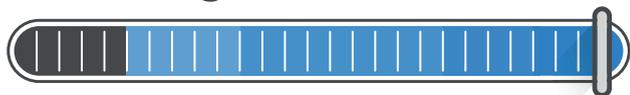
Accueil de jour 98.59%



Villa 97.97%



Hébergement 98.70%



EAM

Etablissement d'Accueil Médicalisé

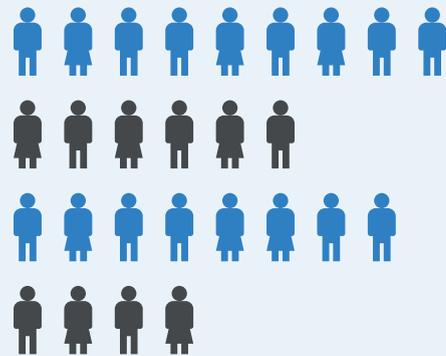
Capacité

12 places



Moyenne d'âge

46 ans



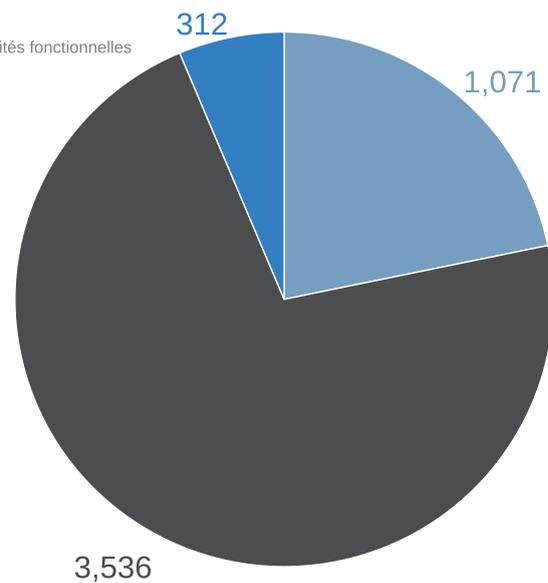
Taux d'occupation

101.46%



Prestations réalisées

- Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Prestations en matière d'autonomie
- Prestations pour la participation à la vie sociale





Les Passerelles d'Ô

La plateforme «Les Passerelles d'Ô» est dédiée à l'accompagnement de personnes cérébrolésées.

Forte de ses équipes pluridisciplinaires expérimentées, formées à la cérébro-lésion et passionnées, la plateforme met tout en œuvre pour offrir des soins personnalisés et adaptés à chacun.

Les Passerelles d'Ô tendent à favoriser un environnement chaleureux et bienveillant.

Le droit d'expression des usagers est au cœur de nos préoccupations et la collaboration avec les familles est au centre de notre démarche, dans le but d'assurer une continuité des soins et un accompagnement global.

Nous sommes fiers de contribuer à la réhabilitation et au bien-être des personnes cérébrolésées, en mettant l'accent sur la qualité des soins, le respect et la dignité de chacun et l'espoir d'un avenir meilleur.

EAM LES FONTAINES D'Ô





SAVS Lou Camin

SAMSAH Les Vents du Sud



EAM Les Fontaines d'Ô

Etablissement d'Accueil Médicalisé

L'Établissement d'Accueil Médicalisé «Les Fontaines d'Ô», est un établissement spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement de personnes adultes (20/60 ans) présentant des séquelles complexes de traumatisme crânien et de toutes lésions cérébrales acquises. L'établissement est ouvert 24h/24h et 365 jours par an.

Les lésions cérébrales graves (traumatismes crâniens, AVC, anoxies cérébrales, tumeurs cérébrales opérées...) peuvent entraîner une ou plusieurs atteintes après un coma :

DES ATTEINTES NEUROLOGIQUES

- Déficit moteur
- Déficit sensoriel
- Déficit sensitif
- Syndromes cérébelleux.

DES ATTEINTES COGNITIVES

- Troubles de la mémoire
- Désorientation temporo spatiale
- Aphasie
- Apraxie
- Anosognosie
- Troubles des fonctions exécutives
- Troubles de l'initiation, de la planification et de l'organisation.

Capacité

47 places



Internat : 38
Accueil temporaire : 3



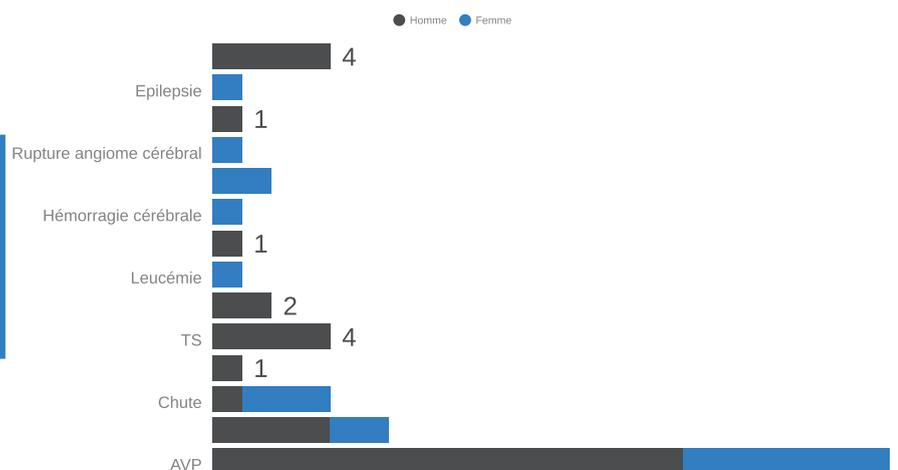
Accueil de jour



L'accompagnement vise une réhabilitation cognitive, fonctionnelle et sociale. Il est individualisé au moyen d'une prise en charge pluridisciplinaire médico-psychologique, paramédicale et éducative afin de permettre et favoriser l'autonomie dans tous les actes de la vie quotidienne.

Chaque professionnel reste vigilant sur le fait que les personnes accueillies ne sont plus en demande d'éducation mais de réhabilitation et d'un accompagnement spécifique suite à un épisode traumatique provoquant une rupture dans leur parcours de vie.

Etiologie des lésions



SAMSAH Les Vents du Sud

Service d'accompagnement médico-social des adultes handicapés

SAVS Lou Camin

Service d'accompagnement à la vie sociale

Les services SAMSAH Les vents du sud et SAVS Lou Camin sont des dispositifs d'accompagnement destinés aux personnes cérébrolésées.

Ces services favorisent l'autonomie des personnes et offrent un soutien médico-social et une aide à l'insertion sociale et professionnelle pour les personnes en situation de handicap.

Cependant, il est important de bien différencier ces deux services, car le SAMSAH est le seul à proposer un accompagnement et une coordination médicale et paramédicale.

Ces deux structures travaillent en étroite collaboration sur une grande partie du territoire héraultais.

Capacité SAMSAH

75 places



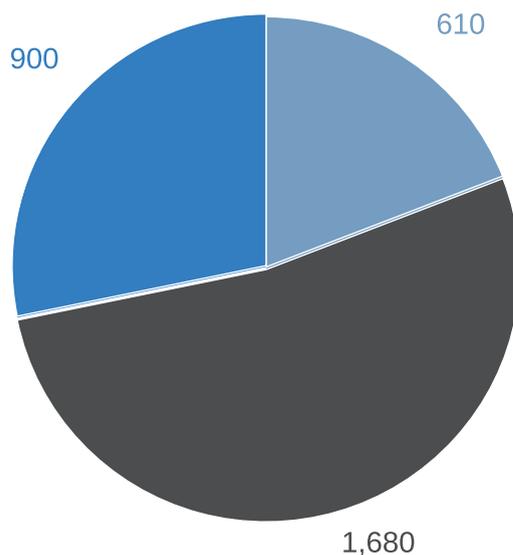
Capacité SAVS

120 places



Prestations réalisées

● Accompagnements médicaux ● Démarches pro et socio-administratives ● Stimulation sensorielle





La Cardabelle

La Cardabelle accueille des enfants et des adolescents en situation de handicap moteur depuis sa création en 1965 au sein d'un Institut d'Education Motrice (IEM).

Entre 1993 et 2005, l'offre de service s'est étendue par la création d'un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) d'une capacité de 30 places.

En 2017, le nouvel agrément de l'IEM a étendu la tranche d'âge des enfants accueillis à 20 ans, alors qu'auparavant, ils sortaient à 16 ans. 10 places d'internat séquentiel ont également été ouvertes.

En 2019, la fusion avec l'association «Adages» a été entérinée, et l'IEM de la Cardabelle a intégré l'Adages au 1^{er} janvier 2020.

IEM LA CARDABELLE





SESSAD

IEM

Institut d'Éducation Motrice

L'IEM «La Cardabelle» accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes, qui présentent une déficience motrice plus ou moins importante, avec des troubles associés, qui entraînent une restriction dans leur autonomie.

La palette des profils accueillis à l'IEM est ainsi très large, selon la combinaison entre les troubles moteurs, eux-mêmes très différents les uns des autres, et les troubles associés.

Du fait de leurs pathologies et de leurs troubles associés, ces jeunes, qui sont

souvent dépendants d'un tiers pour certains actes de la vie quotidienne, nécessitent un environnement adapté et sécurisant pour leur permettre de développer leurs capacités et leur autonomie.

Nous accueillons des jeunes en situations souvent complexes, pour lesquelles une réponse pluridisciplinaire est indispensable. Celle-ci est parfois complétée par des partenariats externes nécessaires. Dans ce cas, la dimension de coordination de parcours est alors essentielle.

Capacité

39 places



Moyenne d'âge

13 ans



Nombre de journées réalisées



6720
dont 1413
en internat

Taux d'occupation

87.84%



Cette érosion s'explique principalement par :

- le nombre important de sorties qui ne seront compensées qu'en 2024
- un nombre croissant de jeunes accueillis en séquentiel,
- un nombre de jours d'ouverture en hausse qui prend en compte notre semaine de répit de fin juillet mais seulement pour 10 jeunes

SESSAD

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

Le SESSAD La Cardabelle est rattaché à l'IEM de la Cardabelle depuis 1993.

En 2000, la capacité d'accueil est de 25 places pour jeunes de 0 à 18 ans présentant des déficiences motrices avec troubles associés.

Une extension de 5 places a été autorisée en aout 2015, avec limite d'âge étendue à 20 ans. A ce jour le service dispose d'une autorisation de 30 places pour des enfants de 4 à 20 ans.

En 2019, la fusion avec l'association « ADAGES » a été entérinée, et le SESSAD de la Cardabelle a intégré l'Adages au 1er janvier 2020.

Notre but est de viser le développement optimal des capacités et de l'autonomie en tenant compte des limitations liées à l'état de santé des jeunes. A noter que le handicap moteur des enfants, combiné aux interventions en milieu ordinaire a pour conséquence immédiate un recours quasi systématique aux prises en charge individuelles.

Capacité

40 places



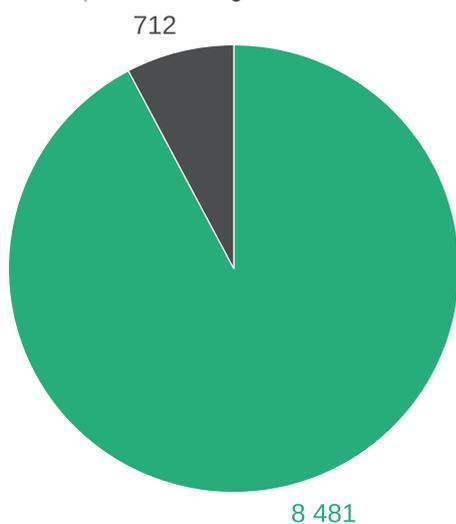
Moyenne d'âge

14 ans



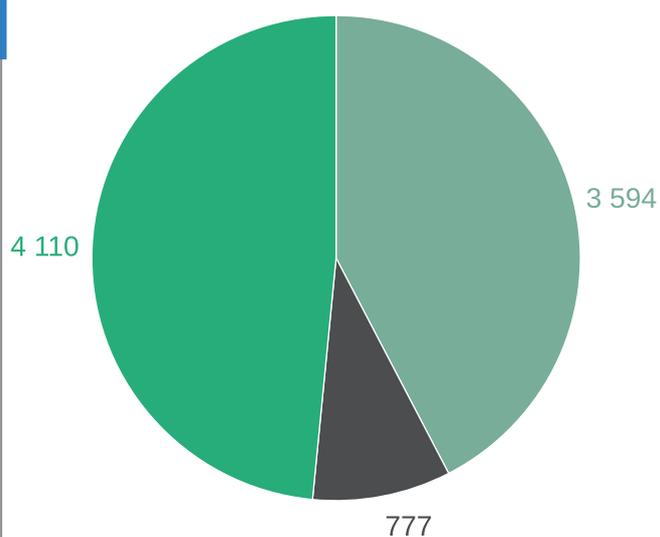
Nombre d'actes réalisés

● NOMBRE ACTES REALISES /EQUIPE INTERNE SESSAD ● NOMBRE ACTES REALISES / LIBERAUX FINANCES/ SESSAD



Ventilation hebdomadaire des actes directs

● Directs enfants ● Directs famille ● Indirects





Coste Rousse

La première finalité de l'accueil dans l'établissement est de procurer la meilleure qualité de vie possible, sans acharnement ni renoncement, et dans le respect de la personne.

L'enfant en situation de polyhandicap a les mêmes droits et les mêmes besoins que les autres ; notre mission est de lui permettre de vivre le plus normalement possible : jouer, se déplacer, prendre du plaisir à vivre, apprendre, se découvrir dans le même environnement culturel que les autres enfants. L'accompagnement s'appuie sur un travail de recherche et d'actualisation permanente mené par l'ensemble des professionnels. Ce travail induit une remise en question permanente des postures professionnelles et des ateliers proposés.

Les enfants en situation de polyhandicap sont tous différents, ce qui donne tout son sens à la reconnaissance de la singularité de chaque enfant.

Les enfants en situation de polyhandicap sont dépendants, ils ont toujours besoin de l'aide d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne. Du fait de leurs déficiences motrices, ils ne peuvent pas, en général, explorer le monde, nous devons donc amener le monde à eux.

Capacité

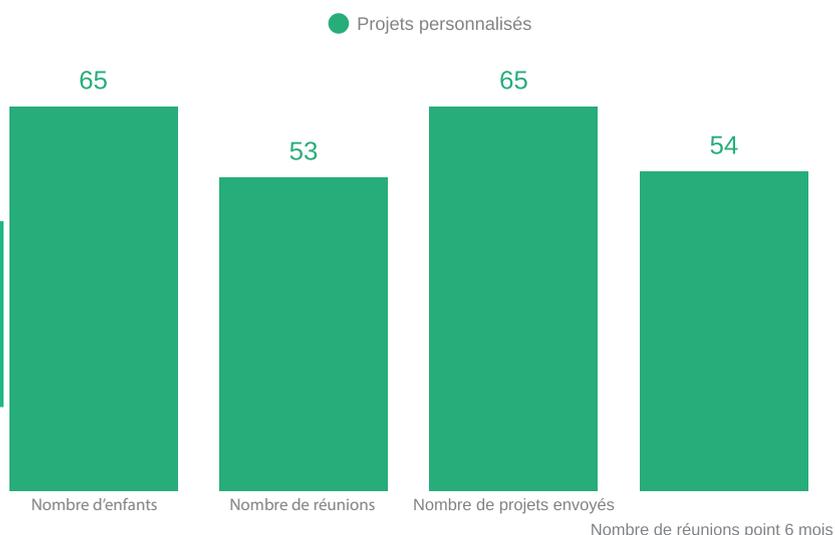
70 places



Des activités adaptées aux besoins de chaque jeune

Pour répondre aux objectifs des projets personnalisés, peuvent être proposées des activités éducatives, des activités spécialisées, des rééducations, des activités psychothérapeutiques et des temps de classe.

Mise en œuvre du projet personnalisé



Tous les enfants ont un PP (initial ou réactualisé), envoyé aux familles.

83% des PP ont fait l'objet d'une réunion avant-projet avec les familles, et 83,5% ont fait l'objet d'un point à 6 mois.

Unité d'enseignement externalisée polyhandicap



25
enfants
ont participé
à l'UEEP

Ceci s'explique par la difficulté à mobiliser certaines familles d'une part (avant-projet), et par les accueils séquentiels, le fort absentéisme des enfants et des professionnels d'autre part (point 6 mois).

L'unité d'enseignement externalisée polyhandicap a été mise en place en septembre 2023 par une convention entre l'ARS, l'Éducation Nationale et l'Adages. Elle est menée par une enseignante spécialisée détachée de l'Éducation Nationale, assistée d'une chargée de mission.

L'externalisation ne sera effective qu'à partir de septembre 2026 en raison des travaux en cours sur l'école de PRADES-LE-LEZ.

Sur le dernier trimestre 2023, le taux de participation est **supérieur à 75 %**.



de l'Hérault

Le PCPE de l'Hérault a comme objectif principal d'offrir une première réponse minimale à des personnes sans solution, de les accompagner dans la construction d'un projet mais surtout d'essayer d'agir sur la problématique.

Il se positionne sur la grande aire urbaine de Montpellier et de Béziers. Le territoire visé par le dispositif correspond à l'aire géographique qui se situe entre Béziers et Lunel. Il fonctionne sur la base d'une file active de 75 situations.

File active

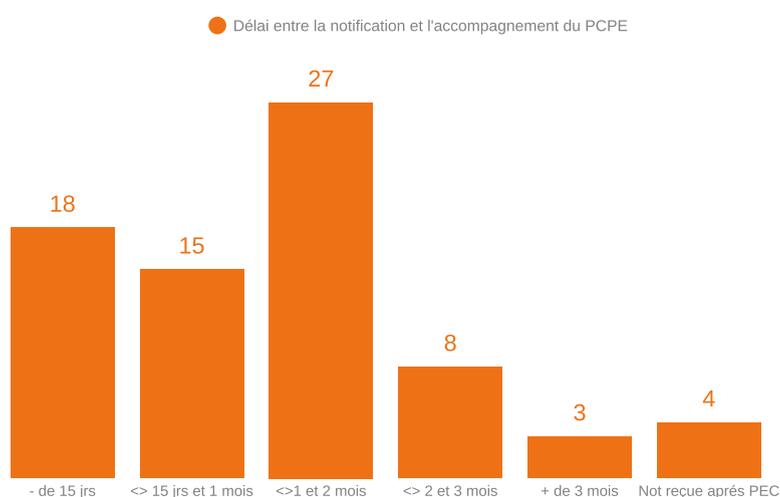
75 situations



Nous observons une diminution du nombre de suivis au cours de l'année 2023. Pourtant, au vu des demandes d'admission lors des commissions, certaines situations sont ajournées ou refusées compte tenu du critère «risque ou en rupture de parcours» qui n'est pas au moment de la demande suffisamment sévère.

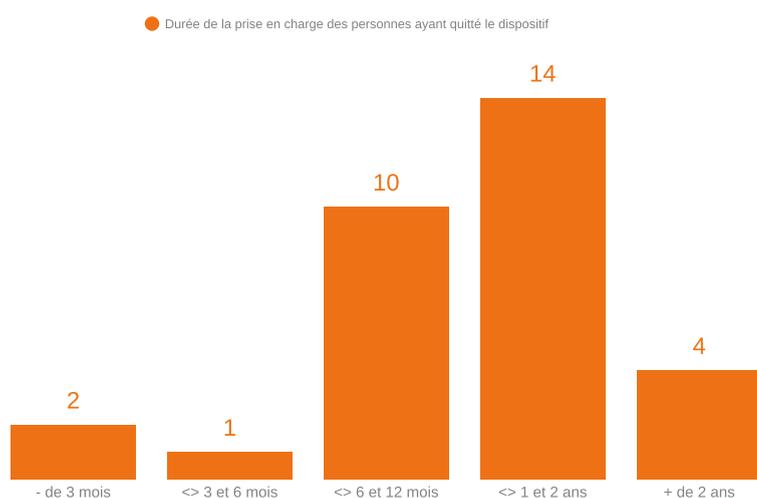
En effet, au cours des années précédentes, afin de ne pas saturer la file active du PCPE, une graduation du risque de rupture de parcours avait été mise en place (évaluation du temps de prise en charge et notamment du temps de scolarité). Celle-ci vient empêcher l'accès au PCPE pour des situations non dégradées mais qui pourraient néanmoins nécessiter notre accompagnement, justement dans le but de prévenir une future rupture de parcours.

Délai entre la notification et l'accompagnement du PCPE



Un point sur les situations est fait régulièrement avec les travailleurs sociaux de la MDA. Ces temps indispensables permettent d'échanger sur les actions mises en place par le PCPE et complétées par la Maison De l'Autonomie. Dans certains cas, des dérogations de 12 mois supplémentaires ont été demandées. En effet, compte tenu du manque de places en ESMS, associé à la rupture de parcours des usagers, il faut un délai supplémentaire.

Durée de la prise en charge des personnes ayant quitté le dispositif



Nous observons une augmentation du nombre de suivis pour lesquels nous avons dû demander un renouvellement de la notification afin de prolonger notre accompagnement. Nous sommes confrontés à des situations de plus en plus complexes, ce qui a pour effet de rallonger notre durée d'intervention au risque de voir le service saturé. Il est indispensable que le PCPE garde sa spécificité de dispositif transitoire dans le parcours de la personne accompagnée.



Bourneville

Bourneville a été créé en 1969. Il a pour mission d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes adultes, garçons ou filles, de 3 à 20 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Ces difficultés nécessitent, pour un temps, un accompagnement médico-éducatif.

Capacité

142 places



Accueil de jour

48

Accueil de nuit

33

Ambulatoire

61

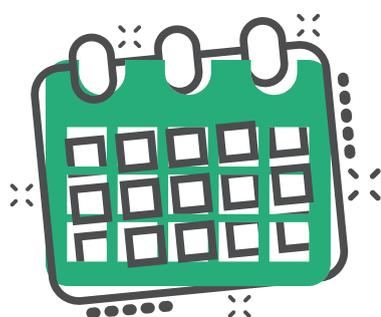
File active



La file active en ITEP est en légère fluctuation conformément aux engagements pris dans le CPOM avec un taux d'occupation dépassant les 100 % depuis deux ans.

La file active du SESSAD Ambulatoire augmente progressivement pour tenir compte des 10 places supplémentaires inscrites dans le CPOM.

Nombre de journées réalisées



16815

Nombre de séances SESSAD



11488

Les professionnels du DITEP Bourneville exercent leurs métiers dans différents lieux :

- le centre Bourneville
- les villas Celleneuve et Atrium
- une classe externalisée
- une antenne à Lunel

Cette diversification permet de répondre à des objectifs de dynamiques territoriales respectant au mieux le parcours des usagers.

Bourneville a également la particularité de proposer des ateliers pré-professionnels : pôles environnement, tourisme, mécanique bâtiment.



Le DITEP du Languedoc a redéfini sa stratégie de fonctionnement pour répondre à la mise en place en Dispositif Intégré autour de 4 axes principaux :

- Permettre une meilleure fluidité des parcours des enfants et des jeunes accompagnés au sein du dispositif et ainsi, une meilleure adaptation de la prise en compte de leurs besoins
- Limiter les situations de crise et de rupture en permettant la mise en œuvre de solutions rapides, qui correspondent à l'évolution des situations
- Permettre un accès plus rapide à des réponses personnalisées lorsque les besoins évoluent
- Faciliter l'accès aux droits pour les personnes accompagnées par une évolution de nos établissements vers des pratiques majoritairement basés sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie sociale et citoyenne ordinaire.

Le Languedoc

Capacité

131 places



Accueil de jour

36

Accueil de nuit

27

Ambulatoire

68

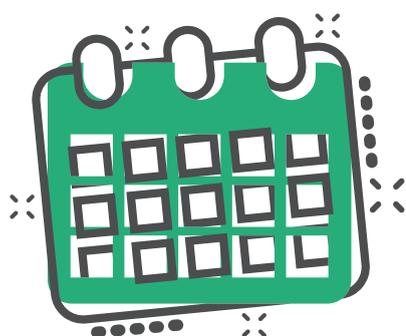
File active



Notre file active évolue avec la mise en place progressive liée au redéploiement de nos places :

- 2020 : 72 places ITEP et 40 places en SESSAD
- 2023 : 63 places en ITEP et 68 places en SESSAD (ambulatoire)

Nombre de journées réalisées



13 156

Nombre de séances SESSAD

Le DITEP a été restructuré en 2023 avec pour objectif de faciliter la notion de parcours. Deux pôles ont ainsi été créés : un pôle enfance et un pôle adolescence.

Les deux proposent les 3 modalités d'accueil suivantes :

- accueil de jour
- accueil de nuit
- ambulatoire.

Le DITEP Le Languedoc accueille des enfants particulièrement vulnérables pour lesquels nous sommes souvent amenés à organiser des prises en charge très spécifiques, adaptés à leurs troubles et à leurs possibilités. En 2023, nous avons recensé près de 56 événements indésirables.



13382



Centre Marcel Foucault

Le contexte post-crise sanitaire de la pandémie Covid, ainsi que les autres préoccupations sociétales contemporaines, leurs effets d'angoisses et de fatigue psychique chez les enfants, les adolescents, sont à mettre en exergue avec un accès aux soins qui s'est compliqué.

L'ensemble des professionnels des champs de la santé, du social, de l'éducation disent constater une augmentation des troubles psychiques, une accélération de la détérioration des situations, une multiplicité des situations de rupture, un plus grand isolement social, une plus grande précarité des familles qui sont alors en

difficulté majorée pour accompagner leurs enfants, comme le confirme sans surprise l'étude Enabe menée par Santé publique France en 2022 sur la santé mentale des 3- 11 ans.

Les premiers résultats montrent que 13,0 % des enfants de 6-11 ans scolarisés du CP au CM2 présentent au moins un trouble probable de santé mentale.

CMPP MARCEL FOUCAULT





SESSAD Marcel Foucault

CMPP

Centre médico-psycho-pédagogique

Le CMPP réalise dans ses antennes (4 à Montpellier, dont une dédiée à la petite enfance et une à Lunel) une mission de prévention et de soins auprès d'enfants et d'adolescents de 0 à 21 ans. Au carrefour du sanitaire et du médico-social, entre la consultation en libéral et la consultation hospitalière, il complète le dispositif des soins pédopsychiatriques dans le département.

Le CMPP a la particularité d'offrir des soins à des enfants et des adolescents qui sont confrontés à une psychopathologie ou à des troubles du développement, dans un

environnement social et familial nécessitant une approche pluridisciplinaire.

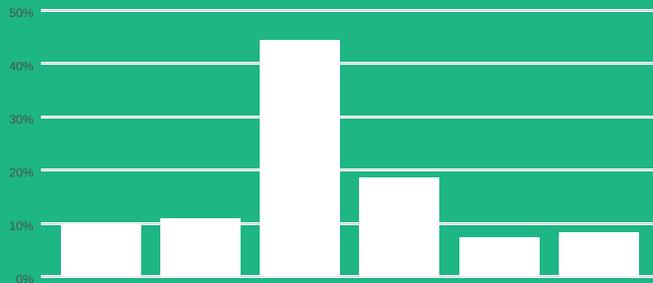
Cinq missions sociales se déclinent :

- Une mission d'accueil ambulatoire, libre et direct, non sectorisé, généraliste
- Une mission d'évaluation clinique pluridisciplinaire et de diagnostic, en lien avec la famille
- Une mission de prise en charge et d'accompagnement
- Une mission d'orientation
- Une mission de médiation et de partenariat.

Délai entre la demande de rdv et le 1^{er} rdv

Public reçu

830 enfants ou adolescents de 0 à 21 ans



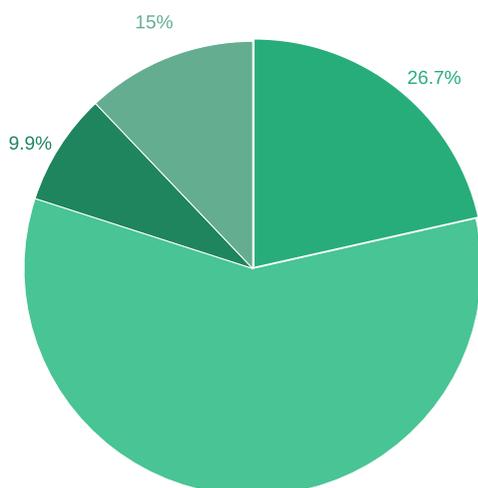
Nombre d'actes

12650 actes de consultation



Modalités d'accompagnement

- Enfants ayant bénéficié de soins complémentaires hors CMPP non financés par le CMP
- Enfants ayant bénéficié de soins complémentaires hors CMPP financés par le CMPP
- Enfants ayant bénéficiés d'un diagnostic
- Enfants ayant bénéficié d'un traitement



Rapport d'activité de l'Adages 2023

L'engagement contractualisé avec l'ARS, via le CPOM concernant le nombre d'actes annuels est de 12 650. Le CMPP répond donc aux attendus.

Depuis 2020, et la crise sanitaire, l'activité oscillait, ne dépassant pas les 11 500 actes annuels. De même pour la file active, qui était de 776 enfants en 2022.

L'année 2023, semble donc être celle du retour à une norme, norme évolutive inscrite dans l'évolution sociétale où la crise sanitaire diffuse toujours ses effets mais ne fait plus effraction. Nous pouvons, pour la majorité de nos données, reprendre 2019, comme année de référence.

Le taux d'absentéisme est également revenu à une proportion habituelle en CMPP, puisqu'il est de 20% en 2023. Ce qui représente 2633 actes programmés non réalisés car l'enfant était absent.

SESSAD

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

En 2023, 56 enfants et adolescents ont été accompagnés par le SESSAD suite à une admission et plus de 30 situations en attente sont suivies en file active. L'ensemble des soins et les accompagnements sont toujours pensés collectivement, ajustés au mieux à chaque enfant, adolescent, famille en lien avec son actualité.

Ce travail en collectif est un équilibre fragile. Une équipe qui s'agrandit, un service qui accompagne plus de 60 enfants, jeunes et familles par an, nécessitent de s'appuyer sur une réflexion et une adaptation aux différents changements: changement d'agrément s'adressant aux 0-20 ans aujourd'hui (auparavant 0-14 ans) avec ce que cela implique comme nouvelles pratiques, connaissances et réseau ; changement de taille (aujourd'hui composée de 18 professionnels), changement d'organisation au sein même de l'équipe avec une nouvelle co-direction, un nouveau

chef de service, des missions spécifiques pour certains professionnels.

La distribution des tâches et des missions est modifiée ; un mouvement sociétal autour de la place du handicap dans la société considérant l'écart entre les textes, la volonté de chacun et le principe de réalité ; des changements techniques autour des contraintes de déplacements sur le montpelliérain et de manque de locaux (au sein même des écoles, au service).

Cette réflexion de changement a été organisée de manière à pouvoir préserver la forte dynamique de l'équipe (sa force de propositions), la fluidité des échanges et la qualité du travail fait au service des enfants et des familles.

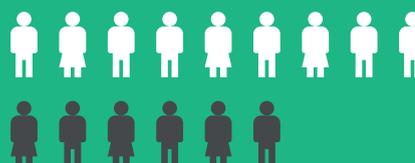
Capacité

47 places

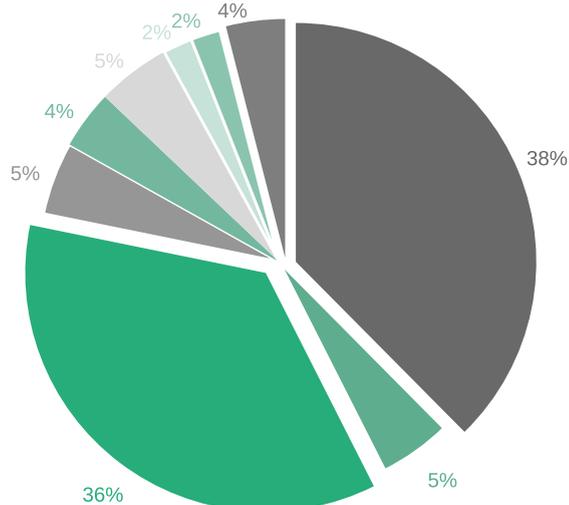


Moyenne d'âge

10 ans



Type de scolarité



Ce schéma donne un aperçu de la diversité des situations à travers la question de la scolarisation. En 2023 seulement 9 enfants (soit moins de 14%) sont scolarisés en classe ordinaire, dont 2 en maternelle, 3 en primaire et 1 au collège, tous avec soutien d'une AESH individuelle (AESH-i), et 3 en classe de SEGPA.

Pour comparaison, en 2019, 11 enfants étaient en classe ordinaire (avec pour tous une présence d'AESH-i), seulement 4 en 2021 et 7 en 2022.

Cela confirme le fait qu'aujourd'hui le SESSAD accompagne une scolarité qui se réalise quasi exclusivement au sein des dispositifs Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire et en classe d'inclusion dans près de 40 établissements scolaires différents.



Les Oliviers

La question d'offrir une place, un accompagnement à l'enfant présentant un TSA est venu interroger l'établissement dès sa création et s'est concrétisée via une première autorisation venant modifier l'agrément initial en 2006. La prise en compte des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme a amené l'établissement à mieux considérer les besoins spécifiques des enfants autistes. Il n'y a pas une seule description clinique de l'autisme mais des autismes d'intensité variée nécessitant une approche individuelle et une réponse tout autant singulière.

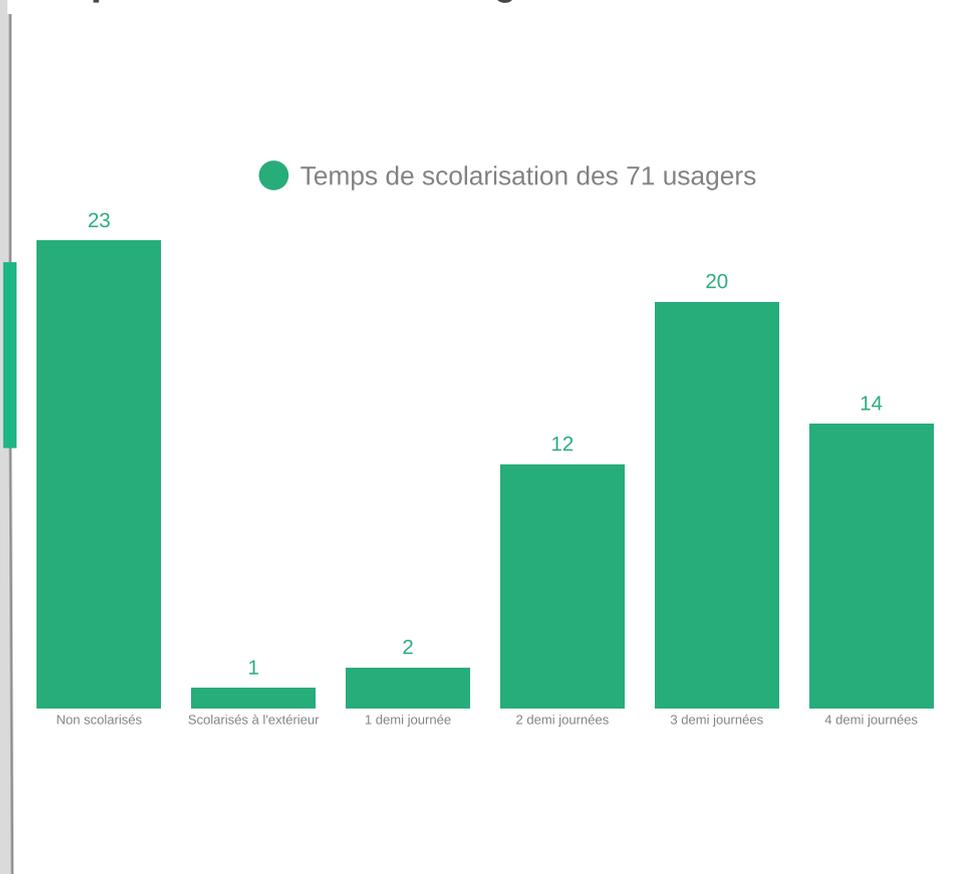
En 2015, des situations complexes ont été admises, s'ajoutant à d'autres cas mieux référencés par les Oliviers. Depuis longtemps, l'ADN des Oliviers repose sur la capacité à faire évoluer ensemble des enfants différents, où les atouts des uns aident à surmonter les difficultés des autres dans une synergie positive.

Capacité

85 places



Temps de scolarisation des usagers

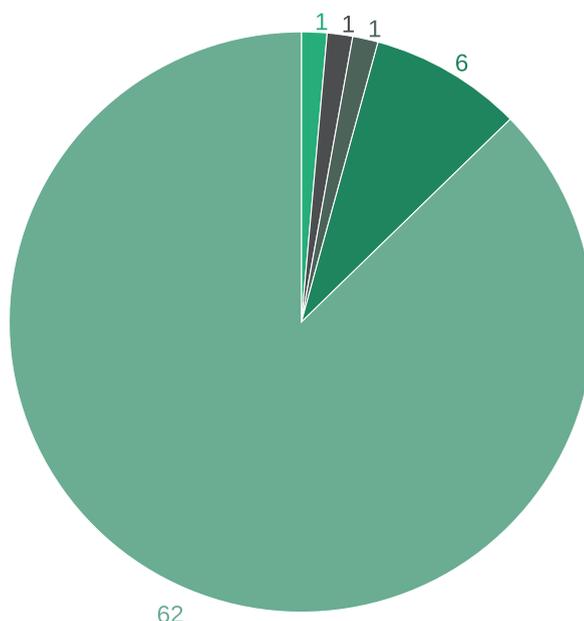


Selon les âges, les jeunes sont répartis, sauf situations particulières, selon 4 modalités d'accompagnement :

- L'U.E.M. accueille les enfants de 3 à 6 ans porteurs d'un TSA dans l'école J. PONSY de Grabels
- L'I.M.P. accueille les jeunes âgés de 6 à 14 ans
- L'I.M.Pro accueille, en externat et/ou en internat séquentiel, les jeunes âgés de 14 ans à 20 ans et plus
- L'unité « accompagnement renforcé TSA sévère » nommé groupe Valériane.

Secteur d'habitation des usagers

- Lattes, Carnon, Palavas, La Grande Motte, Saint Jean de Védas, Villeneuve les Maguelone
- Vendargues, Baillargues, Lunel, Castelnaud le Lez
- Teyran, Jacou, Claret, Saint Mathieu de Trévières, Saint Gély du Fesc
- Pignan, Montarnaud, Murviel les Montpellier, Saussan, Gignac, Cournonterral
- Montpellier, Juvignac



L'établissement répond en majorité à des demandes d'admission d'enfants issus de l'agglomération de Montpellier.

Les transports sont assurés par l'établissement et un prestataire de service. Ils représentent un enjeu financier et logistique important.

La multiplication des familles recomposées, les situations d'enfants suivies par la protection de l'enfance complexifient la prestation transport par la multiplication des lieux d'habitation.



Espace Famille

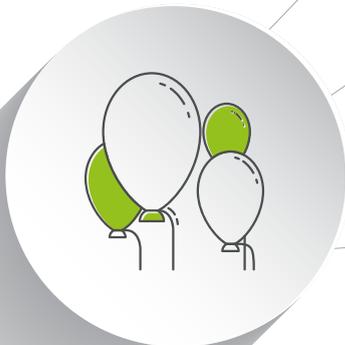
L'Espace Famille est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, de soutien à la fonction parentale, d'animation de la vie locale. C'est une structure et des services qui évoluent en phase avec les besoins.

L'Espace Famille fonde son existence sur des valeurs de responsabilité, de solidarité, de respect de la différence. Les professionnels s'engagent à accueillir chacun dans sa singularité, dans un esprit de transparence, de cohérence et dans la confidentialité.

Cet établissement regroupe 110 salariés dont l'activité globale de prévention et de protection consiste à proposer différentes formes de soutien et d'accompagnement à plus de 2 600 parents et enfants par an, issus de tout le département de l'Hérault.

Il se déploie en différents secteurs : le secteur Petite Enfance, le secteur Parentalité, le secteur Enfance Urgence et le secteur Animation de la Vie Locale.

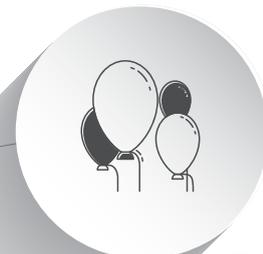
ANIMATION DE LA VIE LOCALE



**Centre social
Le Mas des Rencontres**



**Centre social
Croix d'Argent**



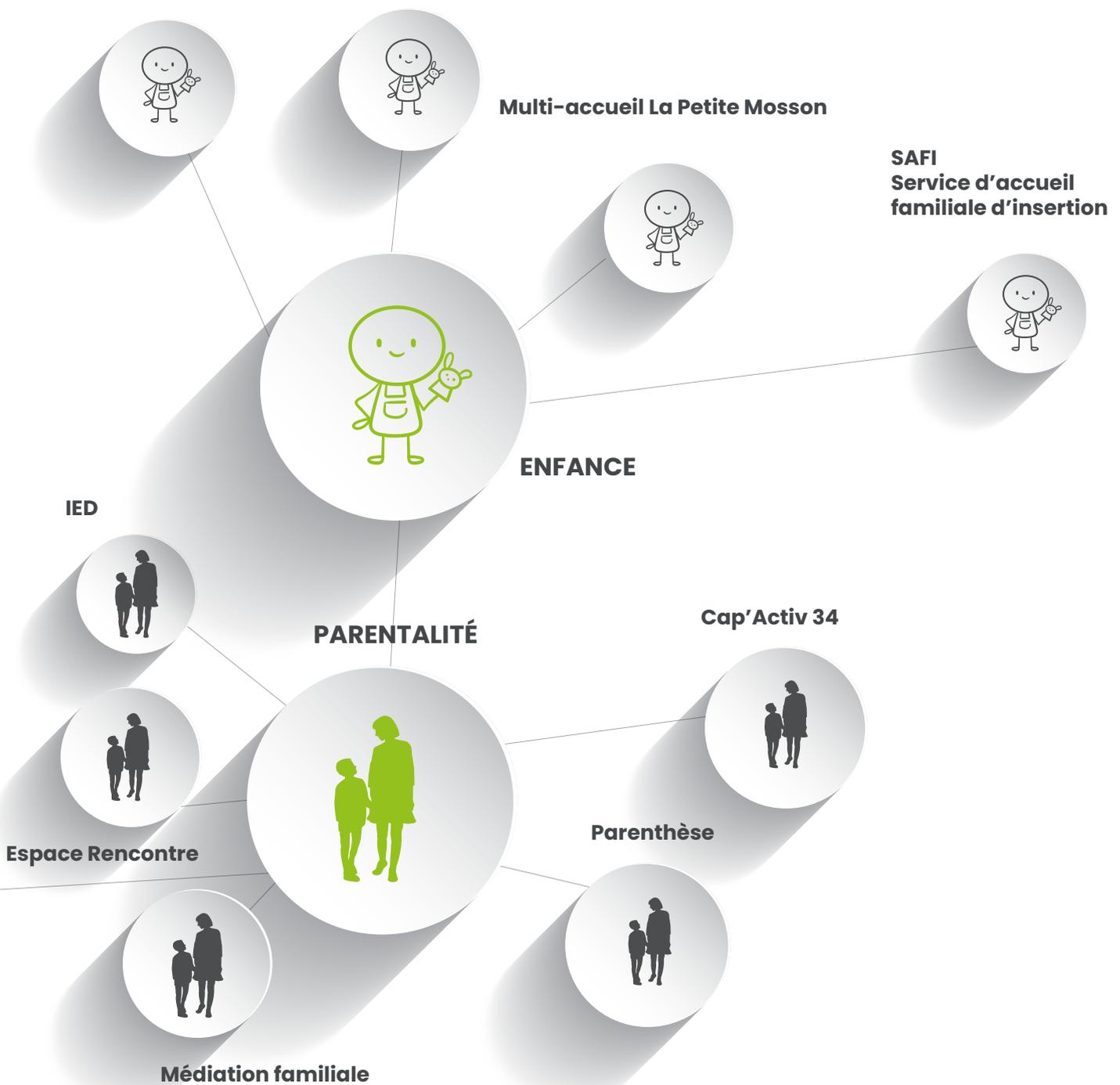
**EVS
Le Mas des Possibles**

Multi-accueil Les Boutons d'Argent

Plateforme Garde d'Enfants

Multi-accueil La Petite Mosson

**SAFI
Service d'accueil
familiale d'insertion**



Centre social Espace Famille

Le Centre socioculturel est un des différents dispositifs proposés par l'établissement Espace Famille. Tous les services existant à l'Espace Famille représentent une réelle plus-value pour le Centre socioculturel et ses usagers en matière de mutualisation des moyens (locaux, véhicules, entretien...) et des fonctions supports (accueil, secrétariat, comptabilité et gestion des ressources humaines).

Cette configuration atypique permet également au Centre socioculturel de s'appuyer sur un large réseau de compétences internes, tout en participant lui-même à renforcer et diversifier l'offre de service de l'établissement.

Le Centre Social accueille une Maison France Services dans ses locaux, ce qui permet d'accompagner des personnes dans leurs démarches administratives et numériques.

1104 adhérents



Animation Collective Famille

32 grands-parents



125 enfants

113 parents

Centre social le Mas des Rencontres

Installé sur le quartier sensible de la Devèze à Béziers depuis 2018, le Centre social le Mas des Rencontres a fait la preuve de son importance tant il contribue à répondre à des besoins importants pour les habitants de ce quartier :

- Lien social
- Lien intergénérationnel
- Soutien à la parentalité
- Accompagnement à la jeunesse.

Cependant, si les besoins et la qualité du travail proposé par l'équipe ne se démentent pas, le centre social est également à un tournant de son

histoire de par la crise qui s'est dessinée dans le courant de l'année :

- Crise de croissance : des besoins importants auxquels le centre social n'est pas en mesure de répondre du fait de ses moyens matériels et humains
- Crise situationnelle du fait de l'environnement du centre social, implanté sur une zone de trafic de drogue, ce qui perturbe naturellement le fonctionnement d'une structure d'animation de la vie locale comme celle du Mas des Rencontres.

243 personnes
fréquentent le centre social



109 femmes

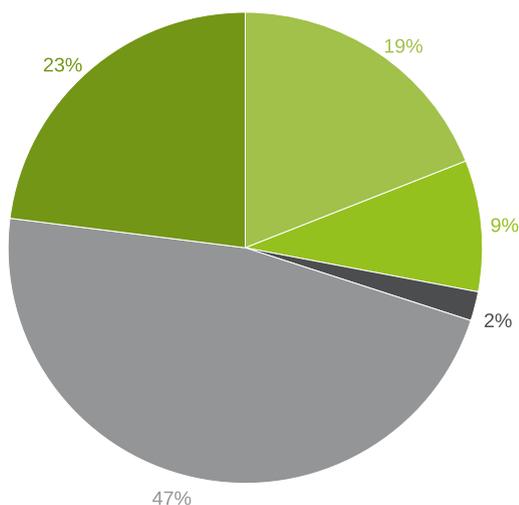
1 homme



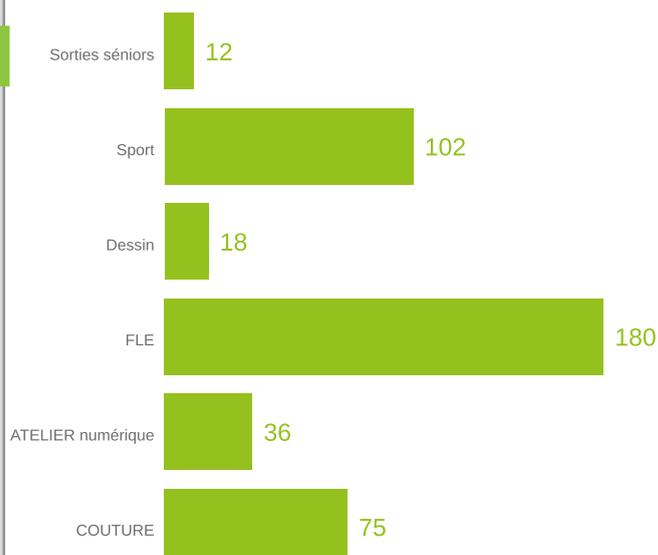
56 enfants
74 jeunes

Situation socio-économique des familles

● ACTIFS OCCUPES ● DEMANDEURS D'EMPLOI ● ETUDIANTS ● FEMMES AU FOYER ● RETRAITES



Nombre de séances par atelier



EVS

Espace de Vie Sociale le Mas des possibles

L'Espace de Vie Sociale du Mas des Possibles a toujours mis en œuvre des projets visant à répondre aux attentes des habitants du quartier, tant au niveau social, qu'économique, qu'en matière d'animation et de gestion locale. L'EVS met en œuvre ses orientations, avec la participation active des habitants et des acteurs de terrains (associations, institutions, acteurs du quartier...). En a toujours découlé la mise en place d'actions répondant aux états des lieux diagnostiqués lors des renouvellements.

L'EVS essaie de travailler en collaboration active avec les habitants et acteurs de terrain (associations, institutions, acteurs du quartier...) afin de développer son lieu de vie.

Le Mas des Possibles tend vers trois finalités :

- Développer et renforcer les liens sociaux ainsi que la cohésion sociale sur le territoire dans le but de favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- Coordonner et encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers,
- Prévenir les situations d'exclusions et d'isolement en favorisant la socialisation des personnes.

49 familles

725 participations
des familles
aux activités/actions

567 participations
aux interventions extérieures

201 personnes reçues
pour de l'aide administrative



Espace Rencontre

Parenthèse Montpellier

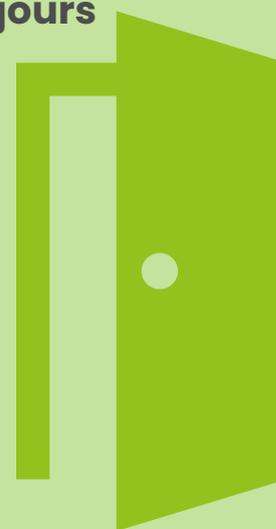
L'Espace Rencontre, service de Parenthèse, a déménagé sur le site de la Bulle des Familles à la Mosson en début d'année.

L'Espace Rencontre est un lieu transitoire, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent chez qui il ne réside pas habituellement.

Le recours à l'Espace Rencontre est préconisé dans les situations où une relation enfants- parents et/ ou l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel, y compris dans les situations de violences conjugales.

Au sein de l'Espace Rencontre Parenthèse une modalité d'accompagnement en Espace Rencontre Protégé est possible dans le cadre d'orientation de situation émanant d'un Juge aux Affaires Familiales pour les situations dans lesquelles des violences conjugales ont eu lieu.

En 2023, le service a été ouvert pendant **324 jours**



Mesures nouvelles



Le service a reçu **144 mesures nouvelles** au cours de l'année 2023

IED

**Intervention Éducative à Domicile
Jacou & Manguio**

Le service IED de l'Espace Famille intervient historiquement depuis 2000 sur le territoire géographique des agences de la solidarité départementale de Jacou et Manguio.

Nous intervenons depuis 2013 sur le territoire d'Ovalie, Écusson Cœur de ville et Portes de la mer et depuis septembre 2017 sur Lunel.

Cette année, 78 familles sur les 121 accompagnées, acceptent la mesure IED suite à une évaluation après une «Information Préoccupante.» Nombreuses sont les familles qui acceptent la mesure pour éviter une judiciarisation.

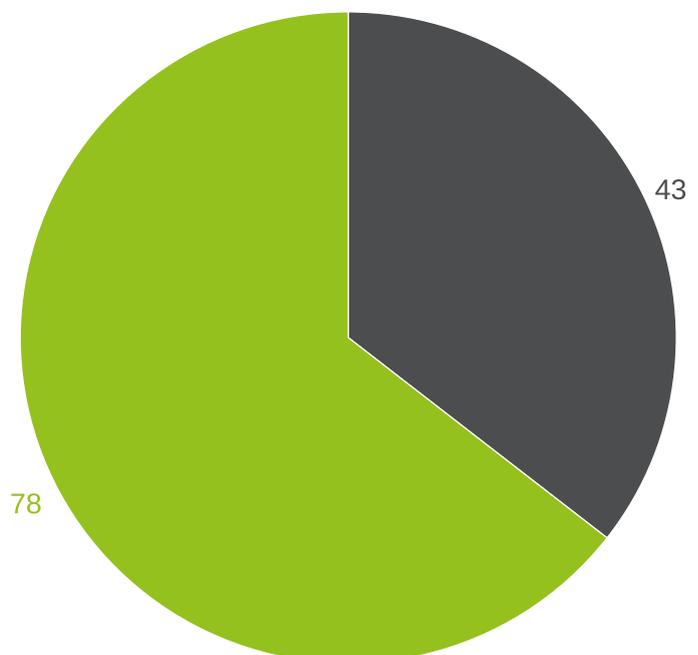
Capacité

102 mesures



Répartition par types de mesures

- Mesures mises en place à la demande des familles
- Mesures mises en place suite à une IP



Médiation familiale

Montpellier

Le service de Médiation Familiale de l'Espace Famille est opérationnel depuis la création du Diplôme d'Etat et de la Prestation de Service, en 2004. Il s'est étoffé au fil des années, ne cessant de croître au gré des besoins.

Depuis 2021, le Service de Médiation Familiale de l'Espace Famille s'inscrit dans le Pôle Prévention Protection Parentalité de l'Adages. Ce pôle réunit l'Espace Famille et le SOAE de Béziers qui ont les mêmes dispositifs sur 2 territoires différents.

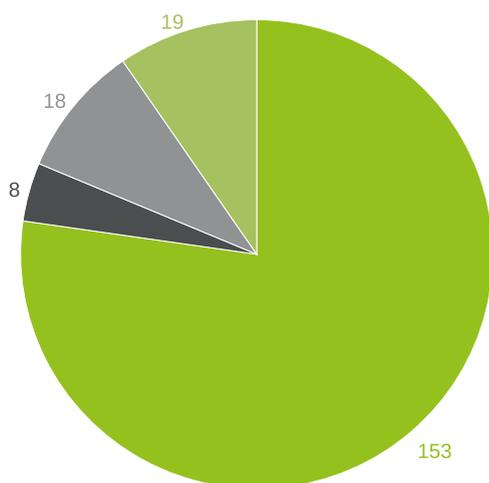
L'objectif de ce pôle est d'amener plus de cohérence au développement de projets, de partager des temps de travail en commun sur nos missions, nos supports, nos outils, ainsi que de mutualiser des temps de formation.

En 2023, 1036 entretiens individuels et séances confondus ont été réalisés soit une augmentation d'activité de **16 %**



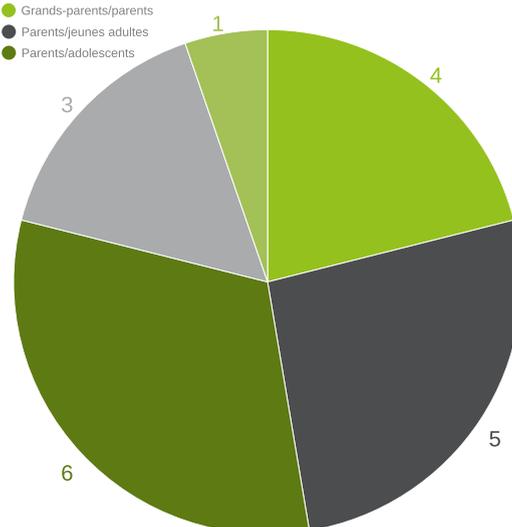
Répartition des mesures selon les événements familiaux

● Divorce/séparations ● Autres ● Maintien des relations intra-familiales ● Conflits intergénérationnels



Typologie des conflits intergénérationnels

● Conflit succession
● Parents/fratries
● Grands-parents/parents
● Parents/jeunes adultes
● Parents/adolescents



Multi-accueil urgence relais parental et SAFU

Le Multi-accueil d'urgence a pour objectif un soutien aux familles. Il s'agit d'un service de prévention qui se situe en complémentarité de l'action exercée par les services du pôle départemental de la solidarité. C'est un mode d'accueil pour les enfants qui permet aux parents de trouver appui et disponibilité pour passer un cap difficile :

- une hospitalisation, des rendez-vous médicaux, des problèmes de santé, un accouchement, ...
- un soutien ponctuel à la parentalité : lors de difficultés socio-familiales (divorce, séparation...), éducatives ou relationnelles ou un besoin de répit identifié dans le cadre de la prévention de la maltraitance
- une insertion sociale : cours de français, ateliers CIDFF, permis de conduire
- une insertion professionnelle entraînant des stages, des formations, des reprises d'activités, rendez-vous professionnels, des démarches de recherches d'emploi
- pour effectuer des démarches administratives urgentes : déménagement, convocation tribunal, recherche logement...

Le Relais Parental Les Lilas est agréé pour 35 places :

- L'accueil collectif de Montpellier est agréé pour accueillir 9 enfants le jour et 8 enfants la nuit, l'accueil collectif de Béziers est agréé pour accueillir 8 enfants jour et nuit
- L'accueil familial départemental est agréé pour accueillir 18 enfants au domicile d'assistantes maternelles : 10 à Montpellier et 8 à Béziers.
- L'intervention d'une technicienne au domicile des familles.

Multi-accueil d'urgence Montpellier/Béziers

364 familles accompagnées
332 enfants de - de 4 ans
528 enfants accueillis
59580 heures facturées

284 familles accompagnées
237 enfants de - de 4 ans
421 enfants accueillis
48604 heures facturées

Multi-accueil

Les Boutons d'Argent et La Petite Mosson

Le MAC les Boutons d'Argent accueille en priorité des enfants de 10 semaines à 6 ans, dont les parents résident à Montpellier et demandent un accueil en horaires atypiques.

La Petite Mosson accueille les enfants de l'âge de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Un accueil les mercredis et vacances scolaires peut-être envisagé pour les enfants scolarisés en petite section de maternelle en fonction des places disponibles. Les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis jusqu'à 6 ans.

Capacité

26 places sur le collectif
8 places en SAFI



74 familles

80 enfants

54547.20 heures facturées

Capacité

42 places



95 familles

96 enfants

52143.65 heures facturées

Parenthèse

Visite en Présence d'un Tiers - Cap Activ'34

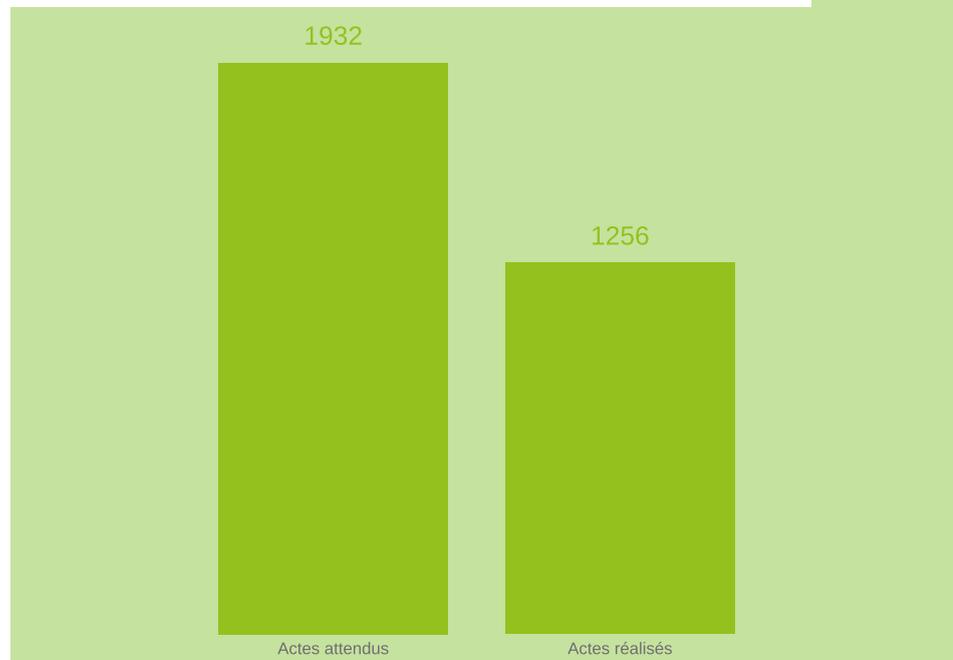
L'année 2023 a vu les services de Parenthèse déménager à la Mosson, sur le site de la Bulle des Familles.

Ce déménagement, attendu depuis plusieurs années, a néanmoins généré une période intense due à l'aménagement et à l'acclimatation dans des nouveaux locaux et à l'accompagnement des familles qui devaient s'adapter également à ces changements.

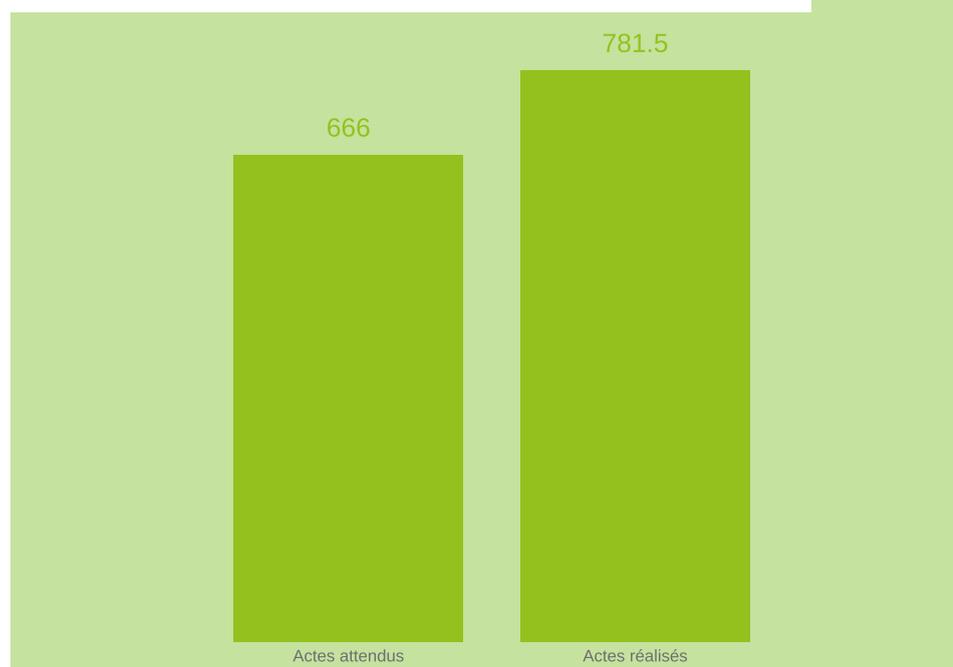
Après quelques mois, nous pouvons affirmer que le pari est réussi, les locaux bien plus grands et adaptés aux familles accueillies, permettent au service Parenthèse de se consacrer pleinement aux enjeux liés à l'accompagnement des familles dans le cadre des visites médiatisées.

Enfin, le dispositif Cap Activ'34, poursuit sa quête de sens afin de gagner en pérennité.

Actes Montpellier



Actes Lunel

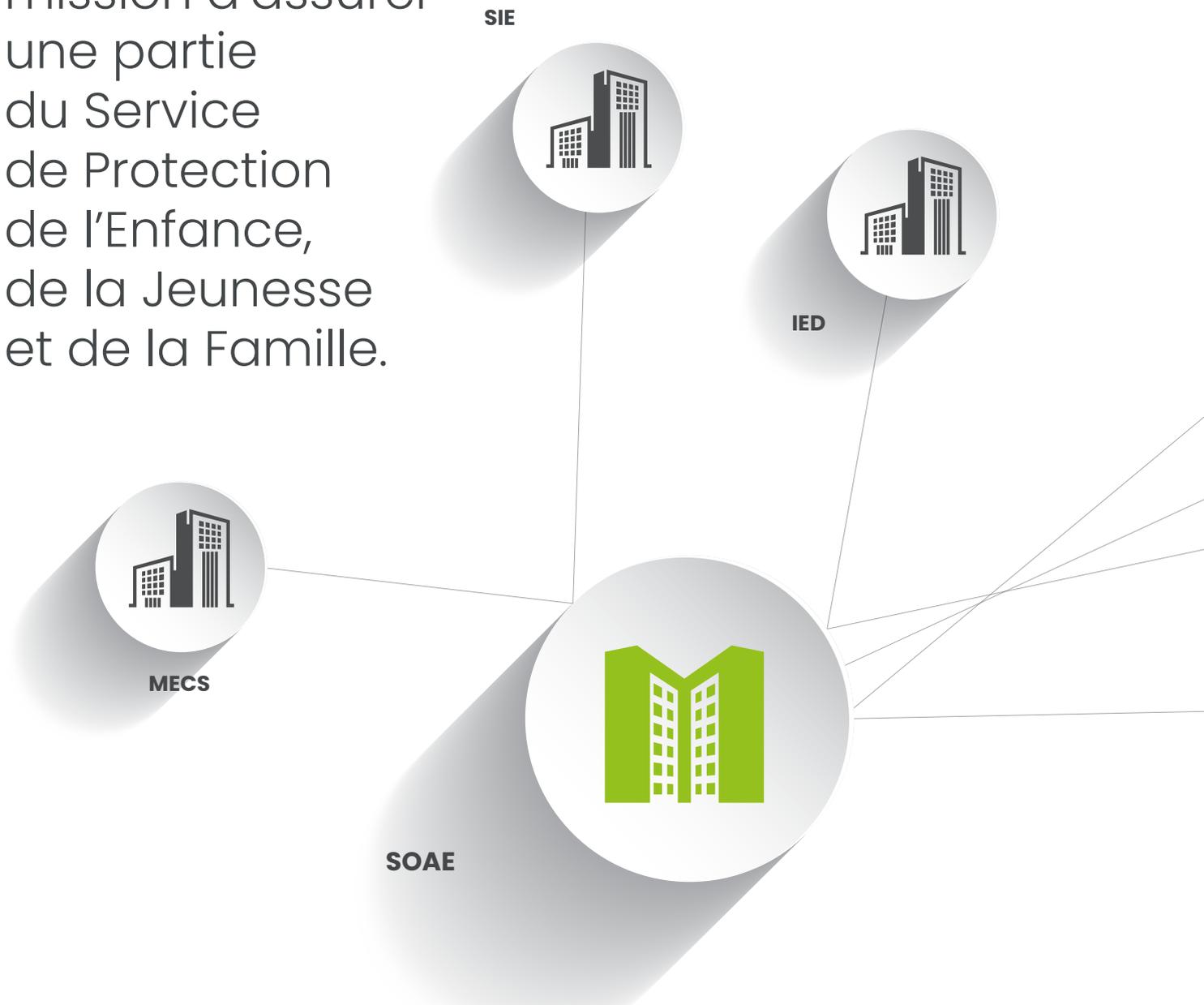






SOAE

Le SOAE a pour mission d'assurer une partie du Service de Protection de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Famille.



Espace rencontre



Médiation familiale



Visites médiatisées



AEMO



AEMO

Action Éducative en Milieu Ouvert
SOAE Béziers

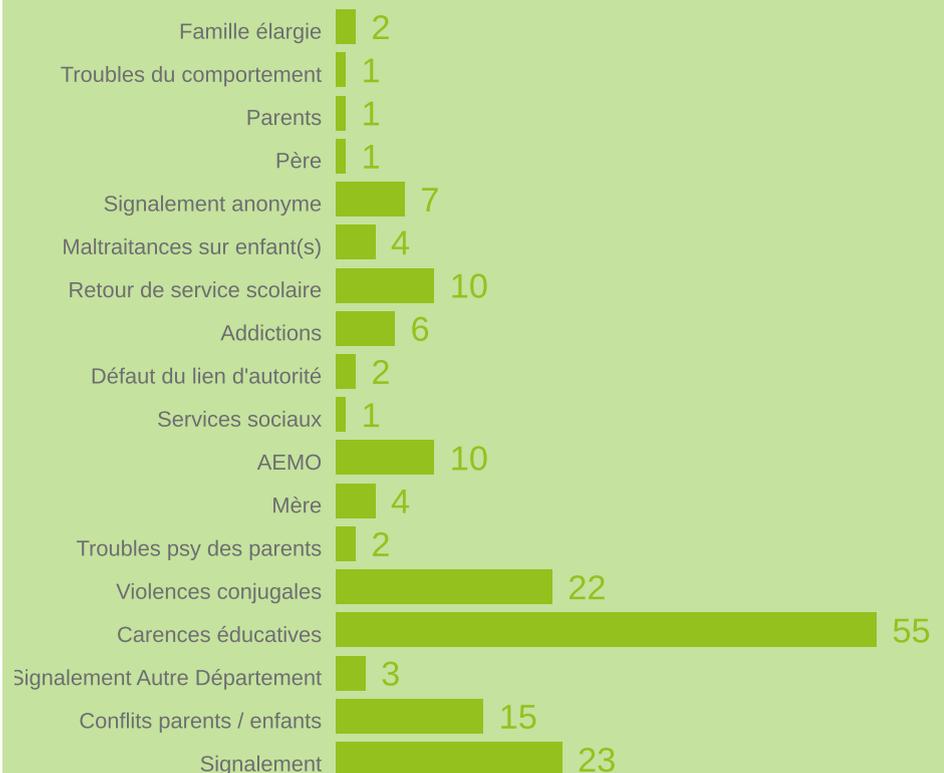
Le Service d'AEMO du SOAE exerce des mesures d'action éducative dans le cadre d'une ordonnance d'assistance éducative. A ce titre, il participe à la mission de service public en matière de Protection de l'Enfance. La mission qui lui est confiée a pour but d'aider des parents à assumer les droits et devoirs que confère l'autorité parentale.

En sollicitant les ressources familiales dans une perspective d'évolution et de changement, l'intervention se propose d'amener chacun à trouver sa place en lien avec sa famille dans la finalité de faire cesser le danger ou le risque de danger pour le mineur concerné.

581 mineurs suivis en 2023



Origine du signalement et motifs



IED

Intervention Éducative à Domicile
SOAE Béziers

Capacité

170 familles



Journées réalisées

62839 journées

Objectif fixé : 62050



**Plus de 50 % des familles
accompagnées
sont des familles
monoparentales**

La précarité est une situation qui n'est pas sans effet sur le devenir et l'être parent. La précarité peut entraîner des difficultés dans le rôle parental. Les parents en situation précaire peuvent faire face à des obstacles multiples, tels que des logements insalubres, une alimentation déséquilibrée, un déficit d'information sur la manière de stimuler leurs enfants, etc. Ces facteurs cumulés peuvent impacter leur capacité à assumer pleinement leur rôle de parents.

Les parents en situation précaire sont souvent confrontés à la stigmatisation sociale liée à leur situation. Cette stigmatisation peut affecter leur identité sociale et leur perception d'eux-mêmes en tant que parents. Il est essentiel de dépasser cette vision réductrice et de reconnaître les ressources dont ces parents disposent pour faire face à la précarité et soutenir leur parentalité.

La précarité a de fait des répercussions sur la parentalité, mais il est important de ne pas réduire ces parents à leurs difficultés. Au contraire, il convient de les soutenir et de valoriser leurs ressources pour favoriser un environnement propice au bien-être des enfants et des familles. Cependant, le manque de moyens financiers et de « disponibilité » psychique peut perturber les accompagnements et représenter un réel frein au bien-être des enfants (inscription cantine, au sport...).

SIE

Service d'Investigation Éducative
SOAE Béziers

Le Service du SIE est habilité à réaliser des mesures judiciaires d'investigations éducatives pour 193 mineurs depuis mars 2022, concernant des filles et des garçons âgés de 0 à 18 ans au titre des articles 375 à 375-9-2 du code civil et de l'ordonnance du 2 février 1945 modifiée. Ces mesures sont d'une durée légale de 6 mois.

Le territoire d'intervention du Service du SIE recouvre la partie ouest du département de l'Hérault, correspondant à la juridiction du Tribunal de Béziers.

Capacité

193 mineurs



108 mesures
d'investigation
pour un nombre
de **183 mineurs**



MECS

Maison d'Enfants à Caractère Social SOAE

Les missions des MECS sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et s'inscrivent dans le cadre de la Protection de l'Enfance, en lien avec les orientations départementales de l'Hérault définies dans le schéma de protection de l'Enfance.

Le Dispositif MECS du SOAE-Adages est une structure privée, à but non lucratif gérée par l'Association ADAGES. Il est dépendant du Conseil départemental de l'Hérault, qui donne l'habilitation

pour recevoir des enfants relevant de l'ASE.

Les MECS du SOAE sont ouvertes sur 365 jours et disposent d'une habilitation de 48 places, dont 2 places d'accueil d'urgence. Les jeunes accueillis sont âgés de 5 à 21 ans.

Capacité

48 places



Taux d'occupation

88.60%



- **12 enfants** accueillis sur La MECS Loti
- **15 enfants** accueillis sur la MECS Oc
- **10 enfants** accueillis sur la MECS Lo Sosten
- **27 jeunes** accueillis sur le service MECS Escale
- **27 adolescents / jeunes** accueillis sur le service MECS Unevor

**Sur les 48 places,
82 enfants / jeunes
accueillis en 2023**

Espace Rencontre

SOAE Béziers

L'Espace Rencontre soutient les enfants confrontés à diverses difficultés familiales telles que des séparations conflictuelles, l'absence de relation avec les parents, le refus des adolescents de voir un parent, les problèmes de santé mentale ou de dépendances des parents, l'incarcération des parents, ou les situations de violence conjugale.

En valorisant le rôle parental et en encourageant la coparentalité, cet espace contribue à prévenir et à gérer les risques liés aux tensions intrafamiliales, notamment les ruptures familiales et les conflits parents/parents ou parents/adolescents.

80 mineurs accompagnés



48 familles accompagnées



Médiation Familiale

SOAE Béziers

La médiation est un processus où des parties en conflit cherchent un accord avec l'aide d'un médiateur neutre. Dans le cadre familial, elle facilite la communication et la résolution des conflits liés à des ruptures ou des séparations. Elle s'inscrit dans une politique familiale croissante, en réponse aux évolutions sociétales telles que l'augmentation des familles monoparentales et des crises familiales, ainsi qu'à l'importance accordée à la protection de l'enfance et à la prévention.

234 entretiens
331 bénéficiaires
37 médiations judiciaires terminées

Sur 25 médiations dans le cadre judiciaire,

- 10 ont abouti à un accord écrit
- 15 à un accord oral.

Sur 13 médiations dans le cadre conventionnel,

- 5 ont abouti à un accord écrit
- 8 à un accord oral.

Ces résultats mettent en évidence l'efficacité de la médiation dans la résolution des conflits, tant dans le cadre judiciaire que conventionnel.

Visites Médiatisées

Les visites médiatisées sont un outil du dispositif de protection de l'enfant, permettant aux parents et à leurs enfants de se rencontrer en présence d'un tiers, dans un lieu neutre et sécurisé, pouvant évoluer jusqu'à des rencontres au domicile des parents. Cet outil facilite les rencontres entre parents et enfants dans un environnement neutre et sécurisé, sous la supervision d'un tiers professionnel qualifié, expert en développement de l'enfant, besoins fondamentaux selon l'âge, fonction parentale et situations familiales.

77 enfants concernés



La majorité des enfants est accueillie en famille d'accueil.

Seul 10 à 15 % sont accueillis en MECS et 5 % chez un tiers digne de confiance (parent, oncle, tante ou grands-parents).

La majorité des enfants est en âge scolaire (école primaire).
Peu d'adolescents et de très jeunes enfants.

L'accueil d'un bébé a mobilisé l'équipe sur de nouvelles compétences et de nouveaux processus de travail (présence constante de deux intervenants, psychologue et éducateur).



C360 de l'Hérault

Dans l'Hérault, la Communauté 360 (C360) est opérationnelle depuis le 15 juin 2020. Cette « communauté », compte aujourd'hui 17 associations/organismes qui assurent, notamment par des temps de professionnels dédiés, les missions de permanences téléphoniques, d'évaluation des besoins des situations et de recherche de solutions. Ces missions mobilisent ainsi des compétences de coordination, de recherche de solution(s), de partenariats et d'« aller-vers ».

Plusieurs niveaux de réponses aux situations sont mis en œuvre par la C360, conformément au cahier des charges initial :

- le niveau réponse téléphonique : réponse directe aux sollicitations et/ou première évaluation des besoins
- le niveau « CERCLE » : suivi des sollicitations et coordination des réponses à apporter et/ou des recherches de solutions
- le niveau « stratégique » en capacité de proposer des projets innovants si nécessaire.

799 situations accompagnées



Réponses apportées par la Communauté 360 de l'Hérault

Pour les 400 situations ayant sollicité près de 800 fois la Communauté 360 de l'Hérault en 2023, les conseillers parcours ont mis en place plusieurs niveaux de réponse aux besoins exprimés :

- **Niveau 1** : solutions apportées par le premier conseiller parcours sollicité -> 85% des sollicitations
- **Niveau 2** : solutions apportées par le staff territorial regroupant l'ensemble des conseillers parcours et des partenaires si besoin -> 15%

Trop d'acronymes ?

Vous avez besoin d'un glossaire ?



Contacts

Adages Siège Social
125 rue Clément-François Prunelle
34790 Grabels

04 67 10 40 00

accueil.siegesocial@adages.net

www.adages.net

